

*JACHEVÉ D'IMPRIMER*

A RENNES

PAR FRANCIS SIMON

POUR LA

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

LE XXII<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET

MCMXI

CRONICQUES & YSTOIRES

DES BRETONS



Le tome IV des *Croniques & Ystoires des Bretons* a été tiré à 155 exemplaires in-4°, sur papier vélin alfa de luxe, pour les membres de la *Société des Bibliophiles Bretons*, et à 50 exemplaires in-4°, sur papier vélin ordinaire, pour la vente.

---

N° 34

EXEMPLAIRE

DE

M. l'Abbé BOUCHET



# Chroniques & Histoires

DES BRETONS

PAR

Pierre le Baud

PUBLIÉES D'APRÈS LA PREMIÈRE RÉDACTION INÉDITE

AVEC

DES ÉCLAIRCISSEMENTS, DES OBSERVATIONS ET DES NOTES

PAR

LE C<sup>te</sup> CHARLES DE LA LANDE DE CALAN

---

TOME IV



SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES BRETONS

ET DE L'HISTOIRE DE BRETAGNE

MCMXXII



# Liure Troiesme

DE LA PREMIÈRE RÉDACTION (*suite*)

---

## Chapitre Quatre-vingt-troiesme

**C** Du duc Geffroy, filz dudit Conan, qui submist Judicael, comte de Nantes, & comme il print à femme Havoyse, seur du jeune Richart, duc de Normandie, & fille du vieil Richart, dont il eut deux filz, Allain & Eude.

**D**u devantdit Conan, comte de Rennes & duc de Bretagne demourerent apres sa mort troys fils appelez Geffroy, Juhael & Judicael ; desqueulx ledit Judicael, le puisné, fut clerc & evesque de Vennes ; & Geffroy l'ainné qui fut preux & vaillant en armes & possida toute Bretagne apres son pere Conan dont il se fist duc & durant le temps de son regne la gouverna luablement. Cestui Geffroy donques se voieant fervi & amé des Bretons en sustenant la querelle de Conan, son pere, à l'encontre de Judicael, compte de Nantes, entreprint de grant corage la guerre à l'encontre de lui & de

Fulco, comte de Angiers, oncques touz les autres complices & alliez & faiffans batailles à l'encontre dudit comte Judicael pour vengier la mort de son pere Conan avec grant exercite de Bretons gasta toute la comté de Nantes ; & advint que come à l'une foiz il fust logié à Cambon, une ville d'icelui territoire se herbergerent aucuns nobles de son ost en l'oratoire d'un saint homme appellé Vittour, lequel oratoire avoit esté destruit par les persecucions des Normans, ne dempux n'avoit esté rediffiée, ne savans ceulx nobles bretons ou c'estoit oratoire ou edifice d'aucune ancienne maison ; mais le landemain quant le jour apparut ilz trouverent mors touz leurs chevaulx qu'ilz avoient ceans logez, dont ilz furent moult espoventez & s'enfuirent touz ce miracle nuncer au duc Geffroy qui dempux fist reediffier celui oratoire à l'onneur de Dieu & du saint à qui il avoit premièrement esté dédié. Tant contreigny le duc Geffroy celui comte Judicael de Nantes par puissance d'armes & par batailles souvent faittes & recommencées que Fulco, le comte de Angiers, ne les autres tenans la secte dudit Judicael ne le peurent preserver ne deffendre qu'il ne lui conveneist cheroir & venir en la misericorde du duc Geffroy ; car il vint à lui à mercy lui depriant qu'il lui laissast sans contens possider le comté de Nantes & il le tendroit de lui & lui en feroit obeissance ; si lui pardonna Geffroy son maltalant & par le conseil de ses barons luy ottria sa demande par la condicion dessusditte, c'est à savoir qu'il le tendroit de lui & lui en feroit obeissance avecques recognoissance. Et, ce fait, furent paciffiez Geffroy & Judicael & par ainsi demoura par aucuns temps Bretagne sans guerre qui dempux la mort du roy Sallomon y avoit eu cours par les Normans ou par les Bretons discordans entre eulx mesmes. Cestui Geffroy, duc de Bretagne & lequel aucunes croniques & ystoires de France appellent roy de Bretagne en presque touz les endroiz que elles font de lui mencion, eut premier à femme une dame de hault lignage de laquelle il eut une fille appellée Judich, dont il fera parlé cy apres ; & dempux la naissance d'icelle ne vesquit longuement laditte damme, femme du duc Geffroy & mere Judich, ains trespassa assez tost apres & fut ensepulturée en ung moustier de la cité de Rennes. L'an de Nostre Seigneur neuff cens IIII xx & quinze mourut Richart, duc de Normandie,

auquel succéda son filz semblablement appellé Richart, qui par merveilleuse prudence commença à gouverner les Normans. Et pour ce le duc Geffroy de Bretagne cognoissant la valeur & noblesse dudit Richart, & comme il croissoit de plus en plus en honneur & prosperoit en richesses pensa que plus fort & plus asseur feroit d'avoir son alliance par aucune affinité ; si se parti de Bretagne o la deliberacion de ses barons & de son conseil ; & o compaigniee tres notable s'en alla en Normandie au duc Richard qui à sa court le receut tres honorablement & l'entretint, festoya & honnora grandement tant comme il y fist résidence : & apres ce qu'ilz eurent entr'eulx alliance fermée, le prince Geffroy voyeant que ainsi s'estoit le duc Richard de Normandie penné de le chierir & honorer pour mieulx confermer l'alliance d'entr'elx lui demanda que il lui donnast en mariage une seur qu'il avoit, appellée Havoyse, laquelle estoit tres belle dame, sage & garnie de toutes bonnes meurs. Si est à favoir que Richard, duc de Normandie, pere de cestui Richart, eut cinq fils de Gonor, sa femme, c'est assavoir : ledit Richard, Robert, Maugier & deux autres, & troys filles desquelles l'ainfnée fut appellée Anne ; & celle espousa le roy Eldrede d'Angleterre & en eut deux fils, Conrart & Alluraire ; & la seconde fut laditte Havoyse que espousa Geffroy, le duc de Bretagne, car Richard, le duc de Normandie, frere d'icelle dame Havoyse, la lui ottria tres debonnairement ; & à sa court leur fist celebrer leurs nopces tres solempnelles, apres l'acomplissement desquelles se departit le duc Geffroy du duc Richard, son seurourge, qui lui presenta grans & riches dons & à grant joye s'en retourna en son pays de Bretagne où il amena Havoyse, sa femme, en laquelle il engendra deux filz appelez Allain & Eude qui apres sa mort tindrent sa principaulté de Bretagne comme cy apres sera dit en l'istoire.

---

## Chapitre Quatrevingtquatriesme

**C**omme les peans venants en l'aide du duc Richart de Normandie gasterent le pais de Dolloys, embraserent la cité de Dol & occistrent Sallomon qui en estoit seigneur ; & du mariage dudit Richart à la fille du duc Geffroy de Bretagne.



**E**n ce mesme temps ycelui Richard, duc de Normandie maria sa seur Mahault, la tierce fille du duc Richard son pere & de Gonor sa femme & seur de Havoye, la duchesse de Bretagne, avecques le comte de Chartres & la dotta de grant heritaige ; lequel heritaige pour ce que laditte Mahault assez tost apres mourut sans avoir nulz enfens du comte de Chartres, son mari, le duc Richard vout qu'il luy feust restitué & fist par plusieurs foiz sommer le comte de ce faire ; mais il ne se y vout consentir, ains se pena de la deffendre à l'encontre dudit Richard & de habundant l'efforcza de luy gaster sa terre ; & pour ce que de ce faire il avoit support du roy Robert de France, le duc Richard incontinent envoia ses messages demander secours à Allain, le roy de Norvlorene & à Laguay, le roy de Soame à l'encontre dudit comte de Chartres & du roy Robert de France, tenant sa partie ; lesquels roys peans tres volentiers l'accorderent à le secourir & pour ce faire tantost se mirent en mer avecques infinie multitude de païens & tellement fillèrent que en brieff termme parvindrent en la mer de Bretagne, cui sans descendre en Normandie ; mes ilz atriverent leur navire en Bretagne à ung havre pres la cité de Dol par fortune de temps qui à ce faire les constreignit ; & adonc descendirent sus le pais pour vivres cuillir & amasser. Mais quant les Bretons habitans juxte les rivages de la mer les virent, ilz s'esmerveillèrent grandement de leur langage & de leur habit & cuidans qu'ilz voufeissent damage au pais s'assemblerent hastivement de toutes pars en armes pour les combatre & chacer ; touteffoiz pour ce qu'il estoit tart,



les laisserent ilz toute celle nuyt en paix, Bien eurent les payens cognoissance & furent advertiz que les Bretons faisoient grant assemblée pour les aller combatre, & pour ce que ilz regarderent que temps leur estoit contraire & que d'illec ne pouvaient partir, ilz se pourpencerent d'une nouvelle subtilité pour obvier à la fierté defdittz Bretons que moult ilz redoubtoient, car ilz foïrent la terre o leurs espées & autres bastons & firent de parsons fossez larges dessoulz & dessus estroittz tout à l'environ de leur ost & espicialment és advenues par lesquelles il convenoit aux Bretons passer pour joindre avecques eulx & iceulx fossez couvrirent de boaisettes & de herbes verdoyeans affin qu'ilz ne feussent apperceuz. Dont il avint que le lendemain au bien matin comme Sallomon, seigneur de Dol & de Combour atout ce qu'il avoit peu assembler de gens les cuidassent aller combatre & celle part chevauchassent ignellement, ilz se precipiterent és fossez dessusdittz par quoy la plus grant part en fut illec occis tres dolloreusement, car les Sarrasins estoient près qui à haches & mailletz de fer les tuoient & assummoient és fossez dont ilz ne se pouvaient ressourdre; les autres par suite delaisserent la bataille qui par ce moïen pour icelle heure obvierent au danger de la mort. Apres la bataille s'espandirent les payens plus avant en Bretagne pour suivre les fuyans & assiegerent la cité de Dol où ledit Sallomon s'estoit retrait apres sa desconfiture, laquelle ilz prindrent à force & sans grant resistance, quar les citoyens d'elle avoient esté occis à la bataille dessusdite. Si la embraserent par feu apres ce qu'ilz y furent entrez & occirent Sallomon qui, comme dit est, en estoit seigneur; & apres ceste destrucion se retrayrent sans demeure les payens en leurs neffs & leurs voilles au vent estendues nagerent par mer costeant les rivages tant qu'ilz prindrent port en Normandie où ilz furent à grant joye recueilliz par le duc Richard, car bien avoit mestier de leur aide; mais de la persecucion qu'ilz avoient faite, fut il courroucé grandement; & aussi fut le roy Robert de France & furent les adversaires dudit roy tellement espoventez par la venue des deux roys païens qu'ilz firent paix avecques lui & lui rendirent sa terre. Encore n'avoit ledit Richart, duc de Normandie, esté marié; pourquoy il envoïea ses legas au duc Gefroy de Bretagne son sourrouge le prier qu'il lui donnast en mariage

Judith, sa fille, qu'il avoit eue de sa première femme, comme dit est cy devant, laquelle Judith estoit tres belle de corps & remplie de toutes bonnes meurs ; si la lui ottria Geffroy tres debonnairement & o notable compagnie de ses barons la lui mena jucques au Mont Saint Michiel où le duc Richart vint d'autre part grandement acompagné des siens & illecques la espoufa & y furent leurs noces celebrées moult honorables & à très grant follemnité ; puis se departirent ces deux princes de ce lieu & s'en revint Geffroy en Bretagne & le duc Richart s'en retourna à Roan qui avecques lui emmena Judich, sa feme, de laquelle il ot dempuis troys fils appelez Richart, Robert & Guillaume ; desqueulx Guillaume le plus jeune fut moine à Fescamp & les deux ainsnez, Richart & Robert tindrent successivement la duchie de Normandie apres la mort du duc Richart, leur pere. Aussi eut le duc Richart de sa femme Judith troys filles ; desquelles l'ainsnée fut appelée Alix & fut mariée à Regnaud, comte de Bourgoigne dont il yffit deux fils, Guillaume & Guy ; la seconde fut nommée Alienor & fut femme Baudouin, comte de Flandres & la tierce fut mariée à Alphons, roy de Navarre, mais elle mourut en son enfance & n'eult nulz enfans. Ceste Judich, duchesse de Normandie, fut mout religieuse dame & en son temps fist edifier l'abbaye de Bernay en Normandie & la fonda & dotta de grans possessions & grandement augmenta celle de saintte Ewandrille.

---

## Chapitre Quatre-vingt-cinquiesme

**C**omme le duc Geffroy fist reediffier les eglises de Bretaigne que les paians avoient destruittes & comme il alla à Romme & en Iherusalem visiter le Saint Sepulcre & mourut en ce veaige.



**S**EMBLABLEMENT fut le duc Geffroy de Bretaigne pere de la devantditte Judith, duchesse de Normandie, home tres religieux ; car lui voyant la desolacion des eglises de son país qui encore apres les persecucions qui y estoient advenues n'avoient esté restaurées, voullant & desirant icelles refformer & reduire à leur premier estat, envoiea ses messages à Garlinus, lors abbé de Saint Florens, & qui puix apres fut archevesque de Bourges, le priant que il lui envoieast ung sien religieux moine appellé Felix à restaurer lesdittes eglises & monasteres qui estoient destruz en sa region ; à la priere duquel envoiea Carlinus l'abbé le dessusnomé Felix religieux en Bretaigne où il fut du prince Geffroy tres familièrement receu l'an de l'Incarnacion de Nostre Seigneur mil & ouyt & luy donna le duc Geffroy tous les devantdits monasteres avecques toutes & chascunne leurs appartenances & deppendances, savoir dont ilz avoient de coustume joïr & user & lesquelles les roys, princes & autres gens devots de Bretaigne avoient en contemplacion de l'amour divine aux ministres de Sainte Eglise concedées, luy priant que de toute son estude iceulx monasteres au plus tost & au mieulx que il pourroit reediffiast & en oultre les promist augmenter de plusieurs grandes pcessions & revenues quant il seroit retourné du veaige ouquel il se hastoit aller. Quar lors se dispoisoit icelui duc Geffroy à aller à Romme & au Saint Sepulcre pour cause de oroylon & de pelerinaige ; & pour celui veaige acomplir se partit de Bretaigne en celuy mesme an ainsi noblement acompagné de prelats, barons & autres gens comme à tel & si hault prince appartenoit ; mais avant que de se mettre à voye,

il recommanda le dessusnommé Felix religieux à la duchesse Havouyse, sa femme, à ses deux fils, Allain & Eudes, à son frere Judicael, evesque de Vennes ou dyocese duquel estoit plusieurs monasteres destruits & generallement à tous les nobles de son pays ; & toute sa principauté de Bretagne avecques seldiz fils Allain & Eudes laissa en la garde du duc Richart de Nõrmandie, leur oncle ; lequel tres volentiers en print la charge & se y traitta grandement au proffilt & à l'onneur de ses neveux tant comme il vesqui entre les humains. Il est trouvé en plusieurs lieux es cronicques auctenticques des anciennes eglises de Bretagne que iceluy duc Geffroy, outre ses deux fils, Allain & Eudes devant nommez avoit ung aultre fils appellé Robert ; mais il n'est pas trouvé que il luy succedast en aucune chose par quoy il est à supposer qu'il ne fust pas de légitime mariage. Quand le duc Geffroy eut ordonné toutes ces choses en la maniere que dit est cy devant, il se partit de Bretagne o notable compagnie comme dessus est dit & s'en alla à Romme visiter l'eglise des benoists appostres saint Pierre & saint Pol en grant devocion de cuer ; puis quand il y eut sejourné tant comme bon luy sembla & qu'il eut es saints appostres dignes oblacions rendues, il s'en partit atout sa famille & passa outre pour aller en Jherusalem visiter le Saint Sepulcre, ainsi comme il avoit proposé ; si fist en la voye plusieurs biens aux povres pelerins xpristians qui semblablement par devocion avoient emprins ce veaige. Et apres ce que il eut visité celuy Saint Sepulcre, avecques tous les lieux & saints pelerinaiges de Jherusalem & de la terre de Surie, il se mist au retour, cuidant & esperant revenir en son pays de Bretagne ; mais une griefve enfermeté le seurprint en la voye, par laquelle il fut si grandement oppressé de douleur qu'il ne peut plus son chemin continuer, ains acouscha malade & mourut en l'an de grace dessusdit mil & ouyt qui estoit le XVI<sup>e</sup> an de son regne & ou doziesme du regne du roy Robert de France. Et adonc les barons, prelas & autres nobles bretons qui avec luy estoient allez en ce veaige ensepulturerent son corps, puis se misrent à voye tristes, pensifs & melencolieux d'avoir perdu leur chief & en Bretagne retournerent nuncer celle doloieuse nouvelle qui à tous fut griefve & desplaisante, espiciallement aux gens d'Eglise quar moult les amoit & honnoroit & leur faisoit de

grans biens. En ce temps estoient Loufreneus archevesque de Dol, Guarin evesque de Rennes; & Judicael, frere du duc Geffroy, comme dit est, estoit evesque de Vennes.

## Chapitre Quatre-vingt-sixiesme

¶ De Allain & Eudes, filz Geffroy; de leur partaige & de leur discorde.



QUANT en la maniere que il est ditte fut le duc Geffroy en retournant de pelerinage de la sainte cité de Jherusalem mort & enseveli & que certaine nouvelle en fut venue à la duchesse Haduise, sa femme, & à ses deux filz Allain & Eudes, ilz prindrent & saisirent le gouvernement de Bretaigne qui par droit leur afferoit & la troitierent, maintindrent & gouvernerent en paix à leurs puissances. Mais pour ce que ses deux enfans trop jeunes estoient & que encore pour leur petite asge ilz n'avoient assez sens & conduite pour gouverner si grant chose que une principaulté, aucuns nobles Bretons leur subgectz prisants & estimants peu ou nyant le sens de leur mere Havoyé, par leur tricherie firent conspiracion à l'encontre d'eulx & les vouldrent par force desheriter & les debouter de tout le gouvernement par quoy ilz souffrirent maintes pertes & ennuyz, car iceulx conspirateurs du nombre desquelx estoient Glandenus, Judicael, filz Cam, Rivallons, Karadocus & maints autres se eleverent contre Allain, Eudon & leur mere, voullants leur oncle Juhael par force d'armes constituer duc de Bretaigne; si s'efforcerent par la plus grant vertu qu'ilz peurent de fournir leur emprise & venir à chief de leur intencion & firent tres torte guerre en Bretaigne à tous ceulx qui tenoient la partie des devant nommez Allain, Eudon & leur mere; mais finablement ceulx conspirateurs ne prevallurent pas en pouvoir &

ne peurent fournir ne parfaire ce qu'ilz avoient proposé parce que celuy Juhael duquel ilz maintenoient la querelle & lequel debvoit estre leur chief à celuy affaire estoit simple, fans science & conduite ; & ainsi fut leur puissance & celle emprise outrageuse à neant ramenée & demourerent les dessusditz Allain, Eudon & Havoyse paisiblement pousseurs du duché de Bretagne. Et en ce temps ou assez tost apres meut Allain, duc de Bretagne, tres aspre guerre au comte de Cornouaille nommé Allain & seurnommé Caniarch pour la cause de ce qu'il avoit esté consentant & de la fecte des dessusnommez conspirateurs ou pour autre certaine cause & acheson ; & entra le duc Allain puissamment en la comté de Cornouaille & le pays en commença à exiller & gaster ; & lors celuy comte Allain veant l'exercite de Allain de Rennes, duc de Bretagne, qui hastivement discourant avoit, comme dit est, envayé les fins de sa comté. iceluy Allain comme il eust assemblé peu de chevaliers & que les forces ne suffisoient pas à expugner le duc Allain, son adverfaire, endementiers se mucza & occultement se repouft en une isle qui est Nemet appellée & illecques depria l'aide saint Ronan puix garny du signe de la croix salutaire ensuivit les tourbes de ses annemis qui par divers lieux prôyes cueilloient & ravissoient, lesquels il vainquit, abbatit ou vertueusement enchacza ; & celle vittoire qui par ledit comte Allain Caniarch fut acquise & obtenue en l'an de l'Incarnacion mil & traize appellent encore les Cornouaillays jucques au jour de huy Gueth Ronan. Quant le duc Allain se veit ainsi rebouté par le comte de Cornouaille, son vassal, il fut moult honteux & ne voulant le laisser en paix demourer pour venger l'injure que il maintenoit luy avoir esté faite assembla de rechief grant ost & il & Eudon, son frere, assemblément rentrent en Cornouaille & par puissance audit Allain Caniarch qui comte en estoit sa terre tollurent avecques ses cités, villes, chasteaux & forts & tout le pays de Bretagne le bannirent & exillèrent. Si s'enfuit ledit Allain Caniarch en France atout grant nombre de Cornouailloys en armes qui en Bretagne n'osèrent demourer par doute que le duc Allain prenit d'elx vengeance pour la cause qu'ilz s'estoient declerez en guerre contre luy. Et adonc le duc Allain, Eudon son frere & leur mere Havise victorieux demourez entendirent aux œuvres de misericorde faire & acomplir & par devocion que

ilz eurent à Saint Meen firent reediffier son monastere qui encore estoit destruit & en gast du temps de la perfecucion des Norvegliens & le doc-terent & augmentèrent de grant rentes, possessions & revenues & entre aultres choses concederent aux religieux d'iceluy moustier qu'ilz peussent avoir en leur ville marché & changes d'or & d'argent & de deniers monnaye de Rennes estant ferme ou cheante. Et apres en l'an mil XXIII ou environ Allain duc de Bretagne & Havoyse sa mere apres ce qu'ilz eurent restauré ledit lieu de Sainte Marie de Saint Meen & de saint Judicael jadis roy de Bretagne, lequel lieu generalmente par lesdits Norvegliens avoit esté embrasé & du tout en tout subverti comme dit est, ilz envoyerent en iceluy moustier des religieux moynnes soubz le regime de venerable abbé Huguetenus. Et l'an ensuivant, savoir l'an de Nostre Seigneur mil vingt & cinq, celuy duc Allain generalmente fist rediffier tous les sains lieux de Bretagne qui par le forcennaige des payens avoient esté destruits & qui encores n'avoient esté reemparez depuis celle destrucion. Si gouvernoit au temps de lors ledit duc Allain ainné filz du duc Geffroy toute la monarchie de Bretagne & l'avoit faesie apres ce qu'il eut asge suffisant pour icelle tenir & s'en estoit fait duc & prince royal ; mais il avoit baillé & assigné la comté de Painthevre & celle de Goëlo à Eudon, son frere, par droit heritel, desquelles terres & seigneuries il avoit neantmoins à luy retenue l'obeissance. Et lors ledit Eudon tenant & possidant celle porcion que le duc, son frere, luy avoit assignée se nomma & fist appeler comte de Bretagne & coveteux de accroistre sa seigneurie faist & occupa les cités de Dol & de Saint-Mallo dont grant guerre sourdi & s'esmeut entre le duc son frere & luy ; & se combatièrent ces deux freres entemble en plusieurs grosses batailles où il eut grant occision de gens de chacune partie. Et encore avoient ces deux freres prins journée de combatre l'un contre l'autre o leurs povoirs & pour ce faire de toutes pars assembloient gens d'armes & souldoiers. Mais Robert, duc de Normandie, leur cousin germain filz de Richart leur oncle, frere de leur mere, oyant que entre ses cousins avoit discencion vint en Bretagne & tant pourchacza, alla & vint puis à l'un puis à l'autre en leur remonstrant comme la guerre estoit mal feant entr'eulx que enfin il brisa cette bataille intestine & les pacifia &

accorda ensemble. En l'an de grace mil vingt cinq fut grant fedicion en Bretaigne quar les hommes rustiques s'esleverent à l'encontre des nobles, occistrent plusieurs d'eulx & prindrent leurs chasteaux & leurs lieux, desquelz ilz les exterminerent ; mais à la parfin les nobles joigns avec le duc Allain les compagnies de rustiques qui sans duc & sans conseil estoient venuz en bataille vainquirent & les descomfirent & d'ensemble desjoignirent. Ce duc Allain de Bretaigne eut à femme Berthe, fille Odon comte de Chartres par le mean de Allain Caniarch, comte de Cornouaille, c'est assavoir que celuy comte Allain amena ladicte Berthe tres belle pucelle & en jeune asge par la force de son excercite en Bretaigne combien que grant ost de François le ensuivissent & lors le dessus-nommé duc Allain qui encore estoit à marier veant la beauté de ladicte pucelle dont son cuer fut ardamment esprins d'amour & considerant le noble lignage dont elle estoit extraicte & descendue se vout à elle par mariage conjoindre, ce que nul ne luy denia quar elle estoit en sa puissance ; si la espousa en sa cité de Rennes à grant sollempnité de comtes, barons, prelates, seigneurs & dammes de Bretaigne qui pour celle feste y estoient assemblez. Et d'illec en apres leurs nopces selon la coustume celebrées en laditte cité de Rennes comme maints dons precieux fussent à plusieurs distribuez iceluy comte Allain demanda en loyer pour remuneracion de son service son heritaige paternel que il avoit perdu jeune, lequel il requist lors lui estre restitué ; ce que le duc Allain tres volentiers conscenti devant les seigneurs de toute Bretaigne & rendit à celuy comte Allain de Cornouaille l'isle Guadel avecques celle qui est ditte Belle Isle, car il cognoessoit celle terre luy appartenir par cause du doct de sa mere appellée Guinoedo ; & icelle isle conceda & donna ledit Allain comte au monastere de Sainte Croix de Kemper-Hélé lequel il fonda & fist construire & ediffier en l'an de grace mil vingt & ouyt & en iceluy eut Gurlofus premier benedicion de abbé par Orcandus, evesque de Cornouaille. A l'encontre dudit comte Allain s'esmeurent & esleverent les Leonnoys & entrerent en son país à grans tourbes & le commencerent à gaster & destruire ; mais ledit Allain veant lesditz Leonnoys qui les fins de sa région par leur témérité subitement avoient ainsi assaillie, se hasta de aller contre eulx en bataille & par vigoureux estour deffroessa



leurs assemblées & tous les occist ou enchacza ; & adonc les Leonnoys vaincuz s'en retourna en sa cité de Kemper-Corentin vittorieux ; puis apres ces choses mena ledit comte Allain son excercite à l'encontre du vicomte Morvan qui luy estoit rebelle, lequel il rendi contumax & le humilia à son plaisir.

## Chapitre Quatre-vingt-septiesme

**C** De la guerre d'entre le duc Allain de Bretagne & le duc de Normandie.



**E**n celui temps pour aucunes contencions qui se esmeurent entre le duc Allain de Bretagne & Robert le duc de Normandie son cousin germain fist ledit Robert sus le fleuve de Coaynon fermer ung fort chastel appellé Carrouge duquel il bailla la garde à Neel seigneur de Saint Sauveur le Vicomte & à Auvray Grimaud & leur ordonna grosse garnison de souldoyers pour domager la marche de Bretagne ; puis atout grant ost entra ledit duc Robert en Bretagne plus avant ou país & print & gasta la cité de Dol. Et lors le duc Allain pour se revenger au plus tost qu'il peut assembla ses gens d'armes & atout son excercite chevaucha vers ladicte cité de Dol pour ce qu'il entendit que là estoient le duc Robert & ses Normans & si estoient ilz ; mes comme ilz entendirent la venue dudit duc Allain & des Bretons, ilz s'en retournerent atant en leur país de Normandie ouquel entra adonc le duc Allain a tout son ost & y tint les champs & gasta tout Avranchin, Costantin & Bessin ; mais il perdy plusieurs de ses gens par Neel, Auvray & les autres cappitaines & garnisons de leur part qui leur couroient sus, puis se retiroient en leurs fors. Et à l'unefoiz comme lesdit[z] Neel, Auvray & leurs compaignons avifassent les Bretons espars parmy les

champs & villages sans tenir route ne ordonnance, ilz recueillirent les gens d'Avranchin, de Beffin & des autres contrées de Normandie ce qu'ilz en peurent trouver tant de pié que de cheval & atoute leur route se approcherent de l'ost du duc Allain lequel ilz cheoyfrent au pedant d'une montaigne à petite compaignie, quar il n'avoit lors avecques soy fors ses cappitaines. Si se departirent Neel, Auvray & leurs gens qui estoient en grant nombre en deux batailles desquelles l'une que conduisoit Neel courût seure vigoreusement au duc Allain & aux siens qui neantmoins que ilz fussent petit nombre touteffoiz resisterent ilz à leurs adverfaires par grant force ; & fut entr'eulz la bataille dure, forte & merveilleuse quar d'une & d'autre part grandement bien se y contindrent. Mais ainsi qu'ilz estoient en ce fort estrif leva le duc Allain la chere & en regardant à destre veit venir Auvray le compaignon Neel atout l'autre bataille ; pourquoy il pensa que il luy convenoit retraire car il n'avoit pas assez gens lors avecques luy pour tenir contre si grant multitude de assaillans & se mist à voye pour retourner recueillir ses gens, desqueulz il rassembla partie & de lors en avant se contint plus saignement. Les autres qui estoient espars par les villaiges se cuidèrent rallier, mais ilz [ne] peurent car les gens d'Avranchin leur gardoint les destroititz & passaiges & en tuerent & mehaignerent pluseurs & les autres perdirent tout ce qu'ilz avoient comquis par pillage. Et ainsi sans plus avant proceder s'en retourna le duc Allain en son país de Bretagne ; & assez tost apres assemblea le duc Robert de Normandie gros navire & grant multitude de gens d'armes, feignant voulloir passer en Angleterre pour restituer Edouard & Auvray ses cousins fils du roy Allert ou royaume d'Angleterre que Quenut le roy de Dannemarche injustement tenoit & avoit occupé, car il avoit espoufée Anne, mere desdittz Edouard & Auvray, ante duditt Richart & du duc Allain de Bretagne. Et se mist Robert en mer feignant passer en Angleterre, mais il s'en alla tout droit descendre en l'isle de Gerse où il sejourna l'espace de doze jours entiers ; & illec ordonna que le comte de Longueville appellé Tanel vendroit d'une part descendre en Bretagne à grant puissance de navire & le duc Robert viendroit d'autre part à grant ost par le Mont Saint Michiel & par la terre ; ainsi le firent les Normans comme ilz le proposerent car ilz entre-

rent foubdainement en Bretagne & fourprindrent le país en despourveu, lequel ilz domagierent grandement car les aucunes fortresses prindrent à force & les autres laisserent à prendre. Et adonc le duc Allain de Bretagne voyeant que ainsi avoit le duc Robert de Normandie son cousin germain entré en sa terre sans le deffier, il assembla toute sa chevalerie en esperance de le combattre ; mais Robert. l'archevesque de Roan qui estoit oncle de touz deux portant mal paciaument qu'il avoit guerre & division entre ses deux nevez qui estoient cousins germains l'entremist de leur discord & mist union entr'eulx & par ceste maniere furent faittz amis. Le dessusdit Robert duc de Normandie eut ung filz bastard. de la fille d'un bourgeois de Fallaise, appellée Arlette, lequel fut nommé Guillaume ; & n'eut Robert nulz autres enfens de legitime mariage. Et assez tost apres envioea ledit Robert, duc de Normandie, prier son cousin Allain le duc de Bretagne qu'il se transportast devers lui à certain jour & que necessité avoit de sa presence pour le bien & l'utilité de son pays, & manda à Robert, son oncle, l'archevesque de Roan & aux autres prelaz & barons de sa duché que sans faillir ilz fussent touz devers lui à celui jour ; & quant ilz furent ainsi touz assemblez, il leur remonstra comme il avoit devocion de aller oultre mer au Saint Sepulchre & en pelerinage dont ilz le vouldrent descorager & de ce faire mirent toute leur cure en lui remonstrant comme il n'avoit nul heir de sa char qui fust de loyal mariage ne qui lui peust succeder, par quoy il les laisseroit touz en guerre s'il advenoit qu'il mourust en ce voiage, car le duc Allain de Bretagne & le comte de Bourgongne contendroient par bataille sur sa succession pour ce qu'ilz estoient ses prouchains par lignage & tenoit chacun à estre le plus pres pour lui succeder. A laquelle chose respondi le duc Robert que sans seigneur ne les laisseroit il pas car il avoit ung petit bastard & estoit certain qu'il estoit son filz ; si les pria lors qu'ilz le vouldissent recevoir à seigneur & ilz le firent ainsi qu'il leur amonnestoit et dès lors lui jurerent feauté & homage & que à jamais à toute leur vie le serviroient. Et apres ceste chose se partit le duc Robert de Normandie tout nuz piez & en langes pour son voiage faire ainsi qu'il avoit proposé noblement acompagné de plusieurs de ses barons ; mais avant son partement il comist à son cousin Allain le duc de Bretagne toute la

garde & le gouvernement de son pays de Normandie & de ses nobles tant comme il seroit absent & jusques à ce que Guillaume son filz bastart eust asgé de tenir sa terre ; & son dit bastart Guillaume laissa en la garde du roy de France ; puis alla come dit est en Jherusalem visiter le Saint Sepulchre ; mais en s'en retournant il mourut en la cité de Nice & là fut ensepulture.

## Chapitre Quatrevingt-huitiesme

**C**ome Allain, duc de Bretagne & regent de Normandie, fut empoisonné par les Normans & fut ensepulture à Fescamps & comme son frere Eudon comte de Paintevee & de Boelo saisit le gouvernement de Bretagne pour ce que Conan filz Allain n'avoit que 3 mois.



**L**e duc Allain de Bretagne eut de sa femme Berthe, fille du comte Odon de Chartres, une fille qui fut appelée Hadeguis, laquelle fut mariée avecques Hoel, ainsné filz de Allain Caniarc, comte de Cornouaille, duquel a esté fait mencion cy devant & de Judich, comtesse de Nantes seulle fille & heritiere du comte Judicael avecques lequel Geffroy, comte de Rennes & duc de Bretagne, fist paix & lui laissa laditte comté de Nantes possider en paix par telle condicion qu'il lui en feist recognoessance apres plusieurs tourmens de guerres & de batailles come cy devant est contenu plus plainement ; & à cause de laditte Judich seigneurit le comte Allain Caniarc en la comté de Nantes ; & aussi fist Hoel son filz apres lui & mesmement en toute Bretagne par cause de Hadeguis sa femme come il sera dit cy apres en l'histoire. En oultre eut le duc Allain de la duchesse Berthe sa femme, ung filz qui fut appellé Conan lequel fut né es kalendes de juillet l'an de l'Incarnacion

Nostre Seigneur mil trante neuff ; & paravant avoit eu ledit Allain troys fils appelez Vierinus, Rivuallon & Geffroy qui n'estoient pas de legitime mariage ainſi que l'on trouve és anciennes cronicques de Bretagne, és quelles touteſſoiz n'eſt pas dit expreſſément qu'il y euſt baſtard fors Geffroy, mes il eſt à ſuppoſer que ſi ainſi ne fuſt qu'ilz fuſſent premiere-ment venuz à obtenir la ſucceſſion du duc Allain leur pere que Conan, leur plus jeune frere qui luy ſucceda ; lequel n'avoit encore que troys moys quant le duc Allain ſon pere mourut. En celui an mil trante neuff comme le duc Allain de Bretagne ou gouvernement duquel le duc Robert ſon couſin germain avoit laiſſé toute ſa duchié de Normandie & les nobles d'icelle fuſt allé en celle duché pour mettre union entre aucuns nobles qui contendoient entr'eux par batailles pour ce qu'il pugnit aigrement ceulx que il trouva couppables & premiers invaſeurs de celles mauvaiſes entreprinſes, ilz conceurent à l'encontre de lui hayne mortelle & conſpirerent de le faire mourir ; & ce qu'ilz ne povoient acomplir manifeſtement & par euvre de fait tendirent faire occultement & par prodicion ; car ilz lui compoſerent unig venimeux breuvage & le lui adminiſtrerent à boire ; dont il advint que le venin ſ'eſpandi par touz les membres de ſon corps & lui fiſt ſouffrir & endurer telle douleur que mourir lui convint prouchainement & fut ſon corps mis en ſepulture ou monaſtere de Feſcamps és tierces kalendes d'ottobre l'an deſſuſdit mil XXXIX. A l'occafion de laquelle mort ainſi advenue au duc Allain par la deſloyauté des Normans ſeurvindrent pluſeurs guerres & occiſions en Bretagne & en Normandie, car ſon filz Conan qui lui devoit ſucceder n'avoit encore que troys moys d'aſge ; pour quoy Eudon comte de Peintevre & de Goelo, ſon oncle, home trop coveteux & peu loyal ſoubz ombre de prendre en garde le jeune Conan, ſon neveu, faiſit toutes les citez villes & chaſteaux de Bretagne que puis il ne rendit ſinon à force & à grant occiſion des nobles & du peuple du païs ; & Normandie demoura ſans loi, gouvernement ne juſtice ; par quoy les barons du pays ſ'eſleverent les ungs à l'encontre des autres & les contrées en gaſterent par guerres & par batailles cruelles, car Guillaume le baſtard, leur ſeigneur, eſtoit encore trop jeune & de trop petit ſens, dont il advint lors entre ceulx Normans diſcordans entr'eulx meſmes que Gaubelin, ſire de Fer-

rieres, & Hue, sire de Montfort qui s'entremenoient guerre comé à l'une foiz ilz fussent assemblez en bataille ilz se combattirent l'un contre l'autre si vigoreusement que touz deux moururent en la place & de leurs gens la plus grant partie. Mais les deux jeunes princes de Bretagne & de Normandie, Conan & Guillaume, parvindrent en asge & toutes celles guerres & contencions apaiserent chacun en ses contrées. Comme dit est apres la mort du duc Allain Eudon le comte de Peinthevré & de Goello, son frere, saisit tout le gouvernement de la principaulté de Bretagne, lequel il tint & possida par long temps pour ce que son neveu Conan estoit en minorité & le tint Eudon en garde par l'espace de ouyt ans durans lesquels il se porta comme prince de Bretagne & print nom de duc & eut à femme une noble damme appellée Unguen de laquelle il eut troys fils appellez Geffroy, Estienne & Derien & d'iceulx troys lui succeda Geffroy l'ainné apres sa mort en la comté de Peintheuvre & de Goëlo ainsi comme il sera dit cy apres. Mais apres ce que le jeune Conan son neveu fut en l'asge de ouyt ans, les Rennoys l'osterent de la garde dudit Eon son oncle outre son gré & fut en l'an mil XLVII; & l'an ensuivant le receurent iceulx Rennois en leur cité de Rennes à duc de Bretagne à tel honneur & solemnité comme il lui appartenoit & qu'ilz avoient de coustume faire aux autres ducs & princes ses predecesseurs; mais neantmoins ne se vout Eudon son oncle desister du gouvernement de la principaulté, ains les citez, villes, chasteaux & fors d'icelle occupa, tint & ferma à l'encontre du jeune duc Conan & des siens lequel n'avoit lors assez puissance en armes ne support ne conduite pour son trop jeune asge pour faire guerre audit Eudon, son oncle, indeument occupant sa terre, ne lui livrer bataille; mais tint & possida ledit Eudon lesdites citez & villes & se porta comme duc de Bretagne jucques à l'an mil cinquante sept qui fut neuff ans apres la récepcion du jeune duc Conan par les Rennoys à estre leur prince; ouquel an ledit Eudon se disant duc de Bretagne tint general parlement en la cité de Nantes scelon ce qu'il est contenu en une petite cronicque qui se treuve en plusieurs lieux escriptes; mes pour ce que entre plusieurs rapports d'icelle n'en ay trouvé aucun semblable, ains y sont les noms & les renes des prelates, barons & autres seigneurs qui audit parlement se comparurent entreposez, ne la ay

voulu en ceste compillation inserer quar moult je doute que faveur en ait dempuix fait l'ordre ainsi transmuer, & bestourner, voullans renommer & acroistre l'ancianneté de leur noblesse & devant aultres la preferer.

## Chapitre Quatre-vingt-neuvième

¶ Parlement que Eudon tint à Nantes.



EN celuy an mil cinquante sept le duc Conan de Bretagne qui lors estoit en l'an dix ouytiesme de son aage portant mal paciemment que Eudon son oncle occuppoit injustement les cités, chasteaulx & villes de son país de Bretagne qui luy appartenoient par droit heritel & ne luy en vouloit faire restitution, ains les tenoit & possidoit oultre son gré assembla ses gens en armes ce qu'il en pot trouver qui tenoient sa partie & meut guerre à l'encontre dudit Eudon son oncle affin de le contraindre par puissance d'armes à luy rendre son heritaige ce que il ne vouloit faire autrement ; & d'autre part pour lui resister Eudon mist ses chevalliers entre lesquelx & les gens du duc Conan commença mortel guerre & entr'eulx eut plusieurs rencontres & batailles cruelles és quelles il en fut occis grant multitude des gens de chacune partie. Et l'an ensuivant mil LVI rassemblerent de chacune partie leurs forces en armes & fut le nombre des gens Conan acreu grandement car la plus grant part des seigneurs bretons cognoesfans que à Conan devoit appartenir le gouvernement de la principaulté de Bretagne & qu'il estoit prouchain à succeder au duc Allain son pere que n'estoit Eudon, son oncle, se rendoient à lui & tenoient sa partie. Et

à tant monta celle discorde entre l'oncle & le neveu que en la parfin ilz joignirent leurs osts ensemble pour combatre & s'entre livrerent tres greuve bataille en laquelle apres grant destrucion des gens de la partie Eudon il fut prins & retenu par les chevalliers du duc Conan, son neveu, par lesquelx il lui fut livré prisonnier ; & il le fist adonc enclorre en ses prisons moult estroitement & le y fist garder o grant deligence. Apres ce que ainsi eut le duc Conan prins par force de bataille Eudon, son oncle, qui lui occupoit son heritaige, Geffroy l'ainsné filz d'icelui Eudon s'esleva en armes & procedant par batailles à l'encontre du duc Conan son cousin ainsi que Eudon, son pere, avoit fait s'efforcza de toute sa puissance grever le duc Conan & ceulx de sa partie & venger la honte & l'injure qu'il avoit fait à Eudon son pere ; mais il ne peut à chieff venir de ses emprinses, ains fut par maintefois desconfit & chacé par les chevalliers du duc Conan qui cependant amenerent plusieurs villes & chasteaux en l'obeissance dudit Conan, leur seigneur, & enchacerent & mirent hors les gens d'armes desditz Eudon & Geffroy dont elles estoient occupées & garnies. L'an ensuivant mil LVIII trespassa de ceste vie Allain, furnommé Camarc, comte de Cornouaille, fondeur du monastere de Sainte Croix de Kemperlé & fut son corps oudit moustier ensepulturé moult honorablement ; apres la mort duquel succeda es comtez de Nantes & de Cornouaille Hoel, son filz ainsné & de la comtesse Judich, fille Judicael, comte de Nantes, lequel Hoel avoit espousée Hadeguisse, fille du duc Allain de Bretagne & seur du duc Conan qui lors regnoit comme il est dit cy-dessus ; & de laquelle dame Hadeguisse celui Hoel avoit ung filz appellé Allain, seurnomé Fergaud, autrement le Moindre, qui lui succeda apres sa mort ainsi qu'il sera dit cy dessoubz en continuant l'istoire. L'an mil LX & deux trespassa Viermus, frere du duc Conan & auxi fist Herbert, le comte du Mans & l'an ensuivant mil soixante treze mourut Judich, comtesse de Cornouaille, mere du comte Hoel & fut ensepulturée en l'abbaye de Kemperlé joust le comte Allain Camart, son mary. Et l'an mil LXIII deceda Orscandus, l'evesque d'icelui diocèse de Cornouaille. L'an mil LXV tenoit & occupoit ung chevallier appellé Rivuallon le chasteau de Combour contre lequel le duc Conan mena son exercite en sa compaignie Noïen evesque de Rennes, Geffroy bastard



frere dudit Conan, Morvan, vicomte de Leon, Raoul de Guel, Judicael de Loheac, Allain de Rieux & maints autres barons & feigneurs : si assegea Conan ledit chasteau & le print, puis ledit Rivuallon compella fuir en exil.

## Chapitre Quatre-vingt-dixiesme

**C** Du duc Conan de Bretagne & de Hoel comte de Cornouaille, son seurouge, qui luy succeda & de sa genealogie ; & comme celuy duc Hoel envoya son filz appelle Allain & surnomme Fergaud o grant armée de Bretons o le duc Guillaume de Normandie ou royaume d'Angleterre que ilz conquistrent.



**L**'AN de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil soixante & feix fut veue l'estoille qui est ditte comette par l'espace de quinze jours ou bien peu moins es parties occidentelles ; & assez tost apres en celui mesme an mourut Conan, le duc de Bretagne par venin ou chasteau de Rennes & fut en celle cité enseveli avecques ses ancestres. Apres la mort duquel, Hoel le comte de Cornouaille mari de Hadeguise seur dudit Conan succeda à la principauté par cause de laditte Hadeguise sa femme ; car ledit Conan mourut sans avoir enfens ; & receurent les Rennois ledit Hoel en leur cité où il celebra sa feste tres solemnelle & là se transporterent devers lui les nobles de Bretagne qui lui firent l'homages de leurs fieffz. Cestuy duc Hoel selon la cronicque de Cornouaille estoit de droit estoc descendu du roy Rivuallons Murmarzou de Bretagne qui apres la destruction que y firent les Frixons & Gothz y estoit venu de la Grant Bretagne & ceulx Friczons & Gothz en avoit chacez & en est la geneologie selon laditte cronicque telle que elle ensuist : c'est assavoir des comtes de Cornouaille l'un à l'autre & de heir

en heir succedans dempuix le roy Riuuallons iucques à Hoel ; & premier apres la mort du roy Riuuallons regna en laditte province Rivallon-Marchou, apres lequel regnerent Contar, Grallons Mur, Daniel Driemruz qui fut roy de toute Bretagne & de Allemaigne, Budic & Maxence, deux freres desquelx le premier retournant d'Allemaigne occist Marcel, Jehan Reich, Daniel Vuna, filz d'iceluy Jehan, Budic, filz Daniel, & eut deux filz Mellanius & Renodius desquelx Renodius occist Mellanius son frere proditairment & auffi fist occire Mellarius, filz dudit Melanius, Graellon Flam, Concar Cheroenoch, Budic Mur, Fray Val Fray Loc, Gradlon Pluevenor, Rivulis qui fut au temps du roy saint Sallomon. Aulfret Alefrudon, Hiles Beignor Kembre, Budic Castelin, Budic Caste qui fut evesque & comte de Cornouaille & pere de Allain Camarc dont il a esté parlé deffus qui engendra ledit Hoel. Et ainsi fut oudit Hoel recouvrée la ligniée masculine des roys de Bretagne, car combien que scelon les vroyes ystoires Neomenon, Sallomon & Allain le Grant en fussent descenduz, toutefois y avoit il interrupcion entre leurs lignées & ne se poursuivent pas bien du tout leurs geneologies. A l'encontre dudit Hoel meut guerre Eudon l'oncle de sa femme qui estoit eschappé des prinsons du duc Conan & de tout son povoir s'efforça le grever par armes car il estoit homme coveteux & touz jours desiroit seigneurir ou duché de Bretagne ; mais Hoel ne lui souffri venir à son entente, ains lui resista vertueusement par batailles & tellement que ledit Eudon voieant qu'il ne povait venir à chieff de ses emprinses fist paix avecques lui. En ce mesme an que Conan le duc de Bretagne trespassa, mourut aussi le roy Edouart d'Angleterre sans avoir nulz enfens & pour ceste chose avoit il ordonné en son vivant que Guillaume le Bastard, duc de Normandie, lui succederoit apres sa mort & seroit roy sur Anglais ; mais incontinent apres le deceix d'icelui roy Edouart, Heraud, ung hault prince d'Angleterre, faisit le gouvernement du royaume, jasoit qu'il eust au vivant dudit roy Edouart au duc Guillaume promis & juré que apres la mort d'icelui roy Edouart il l'en mettroit en possession paisible & pour ce le duc Guillaume voieant que ainsi lui avoit celui Heraud sa foy mentie, apres ce qu'il l'eut deurement sommé & requis lui tenir promesse & convenant & que il cogneut que par priere il ne povait celle chose impetrer, il

propofa ledit royaume conquerir par armes. Et pour ce faire pria adonc touz fes parens, amis & bienveillans lui eſtre aidans & premierement le roy de France; mais il ne lui vout oſtrier ſa demande, ains du tout lui denya ſon aide: pourquoy adonc il ſ'en alla devers les autres princes ſecour & aide requerir & eſpecialment vint en Bretagne au duc Hoel qui Hardeguis ſa couſine, la fille du duc Allain couſin germain Robert ſon pere, avoit à femme & lui declaira ſon intencion lui priant qu'il luy vouliſt aider à ſa conquete, laquelle choſe il lui ottria tres debonnairement; & adonc aſſembla des ſeigneurs de ſon pays le ſire de Foulgieres, le ſire de Vitré, le ſire de Montfort, le ſire de Dinan, Raoul de Gueel, le ſire de Breclian & maints autres avecques grant multitude de chevaliers deſquelx quant ilz furent ainſi touz aſſemblez il bailla la conduite à ſon filz le comte Allain ſeurnommé Fergault autrement le Moindre & lui commanda qu'il feiſt celui veage d'Angleterre avecques le duc Guillaume ſon couſin lequel comte Allain les deſſusditz ſeigneurs bretons & leurs gens partirent de Bretagne & ſ'en alerent en Normandie au duc Guillaume; & apres ce qu'ilz furent joingts & accompaignez avecques tout l'exercite qu'il avoit peu aſſembler tant des ſiens que des eſtrangers ilz chargierent fus le fleuve de Somme & tellement ſillerent par mer qu'ilz arriverent en brief termme au port de Haſtingues en Angleterre. Et apres ce qu'ilz furent illecques deſcenduz envoia de rechieff le duc Guillaume de Normandie ſommer le roy Heraud de lui tenir convenant; mais il ne vout, ains appointa les Anglois en armes & au duc Guillaume & es ſiens vint preſenter bataille. Si ſe appareilla ledit Guillaume pour le recevoir & ordonna ſes gens d'armes en troys batailles, deſquelles il bailla la premiere à conduire à Roger du Montgomeri & à Guillaume le filz Osber & ſoubz leurs bannieres miſt les Boullennoys, les Poughiers & tous les ſoudoiers o leurs gens de Normandie; la ſeconde bataille fut de Bretons ſoubz la conduite du comte Allain Fergaut leur prince avecques leſquels furent adjoigns Poitevins & Manceaux ſcubz la baniere d'un chevallier de noble lignage appellé Emery; & la tierce qui eſtoit de Normans & de Cauchais conduiſit le duc Guillaume de Normandie. D'autre part eſtoit Heraud o ſes Anglois rengiez & mis en ordonnance de combatre, & les batailles de chacune partie ainſi appointées ung

fabmadi jour saint Caliste papé & martyr, le XIII<sup>e</sup> jour d'octobre, assemblerent pour combatre & se porta l'affaire tellement pour le duc Guillaume que Heraud son adverfaire & ung sien frere appellé Guerth furent occis ou fort de l'estour. Et apres ce que leurs gens anglois furent desconfiz & occis, demora le duc Guillaume vittorieux qui l'ouytiefme jour ensuivant XXII<sup>e</sup> jour d'octobre fut à grant honneur & sollemnité coronné à roy d'Angleterre à Wastmouftier pres la cité de Londres apres laquelle chose il bailla au comte Allain Fergaut & à ses Bretons pour leur porcion de la conqueste dessusditte la comté de Richemont qui dempuix a esté & encore est & appartient aux ducs & princes de Bretaigne. Et ce fait s'en retourna le comte Allain au duc Hoel, son pere, qui le recueillit tres debonnairement & à grant joye & moururent en la bataille dessusditte soixante & sept mil feix cens cinquante & quatre homes de la partie de Heraud ainsi qu'il est trouvé ès croniques de Saint Pierre de Wastmouftier, & de la partie du duc Guillaume feix mil & treize.

## Chapitre Quatrevingt-onziesme

**C** La geneologie des roys d'Angleterre qui paravant ladicte conqueste y regnerent selon Vincent de Beauvoys & Bildas ystoriagraphes, laquelle lignée fut lors deboutée du gouvernement du royaume.



**A**INSI fut deboutée la lignée des Saxons du gouvernement du royaume de Angleterre par les dessusdittz Normans & Bretons laquelle lignée de Saxons avoit regné en icelle isle en dignité royal dempuix l'expulcion des Bretons qui fut scelon aucuns ystorians ainsi que dit Vincent en son livre de Mirouer ystorial l'an de Nostre Seigneur quatre cens XLVII, c'est assavoir au temps de Anglist & de Otha

& Ofa, ses filz ; & dient en celui an les Anglois estre venuz en la Grant Bretagne ; mais les autres mettent le commencement du regne des Angloys avoir esté quarante cinq ans apres l'an devant dit & en ceste chose moult se desaccordent les ystoires. Et dit oultre ledit Vincent que le premier de la gent des Angloys fut Elly, le second Selmy qui fus elx l'un à l'autre succedant regnerent LXX ans ; apres lesquels regna Edilbertus cinquante cinq ans, apres cestuy Caldbasus, son filz XXIII ans ; puis regna Earcombetus, filz dudit Caldebasus l'an de Nostre Seigneur feix cens quarante & tint le regne par l'espace de XXV ans ; cestui premierement destruisit les ydolles en Angleterre & exaulcza la foy de Jhesu Xprist. Puis regna Hegbertus, son filz, par ouyt ans ; apres lequel son frere Lotaire doze ans, Edrich deux ans ; lequel mort les roys des gens estranges diviserent le royaume d'Angleterre par l'espace de quatre ans ; lesquels passez Wicred, filz Egbertus, delivra les Anglois de leur oppression & sur eulx regna trante ans ; apres lequel son filz Edilbert tint le royaume par l'espace de ouyt ans environ l'an de Nostre Seigneur VIII<sup>cc</sup> XXXV. Et dit ainsi Gildas de l'istoire des Angloys que saint Emond occis par les payens, Eldred roy des Gemu- siens qui demoura l'efforcza par la plus grant vertu qu'il peut deffendre le royaume à l'encontre des ennemis. Lequel Eldred trespasé, Alfred son frere succeda ou royaume qui par la vertu de Dieu occist ses ennemis ou les enchacza ou les submist & le premier de touz les roys obtint seul toute la monarchie d'Angleterre & seurmonta en bonté, en liberalité & en pourvoyance touz les roys precedens & subsequens & par l'espace de XXIX ans loablement regna. Il engendra de sa feme Elfindere Elfede la femme Eldred, comte des Merczoys, Edouard l'ainné, Egelgedun nonnain, Edelimard cleric & lettré. Edouard le plus vieill avecques Elfede, sa seur, damme des Merczois, par long temps regna noblement, lequel trespasé ses troys filz par ordre lui succederent, c'est assavoir Edelfcane, Emond & Allered. Et apres ce que le cours de leur vie fut acompli, Egarus, filz Emond, regna longuement & profitable tant à lui que au peuple & à l'Eglise de Dieu, Mais Edimus son frere fot & mauvais qui devant lui regna fut occis par les Anglois se-rebellans & le regne par le don de Dieu fut commis Edgarus ; apres lequel

Edouart second de ce nom, son filz de Wilstride noble femme, tint le royaume ; mais peu apres par la desloyauté de la royne Estriche, fille Ordgarius & mere du roy Egelredus, il fut occis. Celuy Edouart ainsi occis regna Edred, son frere, au temps duquel le royaume d'Angleterre decheut de sa premiere haultesse. Cestui eut deux fils d'une dame anglaifche appelez Emond qui est dit Costeferre, & Edmum ; puis de Anne, fille de Richard le vieill duc des Normans, engendra Edouart & Eldred. Au temps du roy Edeldred Suan roy des Dannoys avecques grant assemblée de neffs vint en Angleterre. Et pour ce que les Angloys defaillirent à Edeldred, il s'enfuit en Normandie avecques sa femme & ses fils ; mais Suen occis par Emon, frere Edeldred, fut son corps emporté en Dace & ledit roy Edeldred ouyant la mort de lui retourna en Angleterre. Mais peu apres Cuenuth, roy des Danoys, filz Suen, avecques Lacuiam, roy des Suaves, & Obanus, roy des Noricains, expugnant Angleterre assegea la cité de Londres ouquel assiegement le roy Edeldred fut mort & fut son corps enseveli à Saint Paoul. Et adonc fut eslevé à roy Edmundus Costeferre son frere qui fist bataille avecques Cuenuth & les siens & mains en occist. Mais apres fut faicte concorde entr'eulx & print Cuenuth à femme Anne la royne en laquelle il engendra Hardecuenuth roy des Daces & Gunulde femme du roy Henri, impereur des Romains. Emond engendra Emond & Edouart ; & peu apres Emond Coste de fer & Edmum, son frere, furent mors. Et Cuenuth envoia en Dace Asvenson frere Emond & Edouart fils Emond affin qu'il les occist ; mais il ne voulut perdre les innocens & les bailla en plege à Sallomon, roy des Humorays. Illec mourut Emond & Edouart print à femme la niepce de l'impereur des Allemans en laquelle il engendra Edgarus, Adeline, Margarite & Xpristienne. Apres plusieurs ans trespassa Cuenuth & son filz Herold fut roy sur Angloys, mais non pas long temps ; & icelui mort Hardecuenuth son frere en obtint le gouvernement par l'espace de deux ans, puis mourut. Et adonc Edouart uterin son frere print le regne d'Angleterre & regna XXIII ans ; apres la mort duquel Heraud filz Godimus usurpa le royaume ; contre lequel Heraud Guillaume filz Robert duc des Normans combatit & le vainquit moiennant l'aide des Bretons & de ses autres complices comme il est dit au precedent chappitre.

## Chapitre Quatre-vingt-douzième

**C** Comment Hadeguisse, la duchesse de Bretagne, Eudon, comte de Paimsthevre, Hoel, duc de Bretagne & autres moururent, & comme Allain Fergault fut duc apres son pere, lequel Allain print en mariage la fille du roy d'Angleterre, & de plusieurs autres choses.



**S**EIX ans apres celle conqveste, l'avoit l'an de l'Incarnacion de Nostre Seigneur mil soixante & doze mourut la duchesse Hadeguisse de Bretagne, fille du duc Allain & seur du jeune duc Conan, femme du duc Hoel & mere du comte Allain Fergaud autrement seurnommé le Moindre. Ce duc Hoel fut homme de grant fainteté & par devocion emprint le veaige de Rome lequel il parfist & acompli ; mais comme il fut retourné, il trouva les tirants de Cornouaille se rebelants ; contre lesquels il mena ses exercites & en bataille les seurmonta & vainqui. L'an mil soixante & XIII es quinsiesmes kalendes de fevrier furent les relicques de Saint Meen rapportées en Bretagne du monastere de Saint Florens où elles avoient esté porté[e]s au temps des guerres & des persécucions. L'an mil LXXVI fut l'abbé Eïven ordonné archevesque de Dol & en celui an trepassa Morice, l'evesque de Rennes. L'an mil LXXVII le comte Eudon de Peintevre, frere du duc Allain & filz Gefroy, lequel Eudon vivoit encore & tousjours taschoit combien qu'il fust de grant asge à acquerir la seigneurie de la principauté de Bretagne qu'il avoit possidée & tenue durant l'asge de la minorité de son neveu Conan & laquelle il n'avoit rendue sinon à force come il est dit devant, pensa comme il peust à chieff venir du duc Hoel qui le gouvernement de laditte principauté avoit saisi apres la mort d'icelui Conan & manda touz ses subgitz lesquels il mist sus en armes & des soudoiers ce qu'il en

peut trouver, puis commença guerre à l'encontre dudit Hoel & par toutes voyes & moyens se penna le grever ; & comme à l'une foiz il entendeist la nouvelle que le duc Hoel chevauchoit à privée famille, il se embati en la voye par laquelle Hoel devoit passer & à l'encontre de lui tendi de toutes parts ses ambusches ; dont il advint que ledit Hoel qui de riens ne se prenoit garde ainsi qu'il cuidoit passer par celle voye, il fut surprins en despourveu par Eudon & les siens qui lui coururent sus soubdainement & le prindrent & enmenerent. Mais quant les gens d'armes de sa partie entendirent celle chose, ilz furent grandement esmeuz & attainez & commencerent à guerroyer ledit Eudon & ceulx de sa partie lesquels ilz contreignirent tellement par puissance d'armes que le duc Hoel leur seigneur leur fut rendu dedans unze jours prouchains ensuivans ; & l'an subsequant mil soixante diz ouyt fut entr'eulx la guerre de touz poins acoisée, car en cel an mourut ledit Eudon en sa cité de Saint Briec & en l'eglise cathedrale d'icelle fut son corps enfepulturé tres honorablement ainsi que à tel & si noble personne appartenoit ; aux obseques duquel furent invitez plusieurs tres clers & religieux hommes, entre lesquels se y transporterent Even pour lors archevesque de Dol, Adam, evesque d'icelle cité de Saint Briec, Revualdus, evesque de Alettance, Guihomarius, abbé de Saint Jagu & ses moynes avecques plusieurs aultres prelaz & gens religieux de Bretagne ; & mesme y furent le comte Geffroy, filz de ycelui Eudon, & Allain le Noir & Robert, ses freres. En celui mesme an mourut Quiriacus, evesque de Nantes, & l'an mil IIII<sup>xx</sup> Benoist abbé de Saintte Croix de Kemperlé, filz du comte Allain Camarch de Cornouaille & frere du duc Hoel, fut fait eyesque d'icelui diocese de Nantes. Et en celui an mourut Even archevesque de Dol és quinziesmes kalendes de decembre & aussi fist Reinaldus, evesque de Alettance. L'an mil IIII<sup>xx</sup> & troys fut eslevé du tombeau Gurloys abbé du monastere de Kemperlé & l'an mil ensuivant IIII<sup>xx</sup> IIII és ydes d'avrill trespassa de ce secle Hoel, duc de Bretagne, comte de Nantes & de Cornouaille, auquel succeda Allain Fergaud autrement seurnommé le Moindre, son filz, qui receut les hommages des nobles de son pays & fut duc sus Bretons par cause de Hadequis, sa mere, & comte de Nantes & de Cornouaille par cause du duc Hoel son pere, & comte



de Richemont par vertu de la conqueste devantditte. Mais il bailla & assigna la comté de Nantes à Mathias son frere, filz legitime desditz Hoel & Hadeguise. Et celuy an fut Rome prinse par l'empereur Henri & pappe Grigoire VII<sup>e</sup> fut debouté de son siege. Le duc Allain Fergaud de Bretagne en celui an qui fut le premier de son regne meut guerre au comte Geoffroy, son oncle, bastard frere du duc Conan son oncle & de la duchesse Hadeguis sa mere ; lequel Geoffroy occuppoit lors la cité de Rennes & tout le territoire de environ que le duc Hoel en son temps lui avoit baillé en garde & il n'en vouloit faire restitution au duc Allain, ains la tenoit outre son gré & l'en appelloit comte. Si lui mena le duc si aspre guerre qu'il le contreigni à se retraire de touz points en la cité de Rennes en laquelle il le print par aguetz & l'emmena prisonnier à Saint Corenthin où il mourit en celui mesme an ouquel la peste orrible fut par toute Europe. L'an mil III<sup>xx</sup> & cinq mourut tres religieuse dame la duchesse Berthe ayeulle du duc Allain Fergaut qui lors regnoit ; laquelle avoit esté femme du duc Allain, filz Geoffroy, & mere du duc Conan & de Hadeguise comtesse de Cornouaille & duchesse de Bretagne femme du duc Hoel & mere dudit Allain Fergaud Et fut en celuy an tres cruelle famine en Bretagne. L'an mil III<sup>xx</sup> VII le duc Allain Fergaud qui encores n'avoit esté marié print à femme tres noble dame Constance fille de Guillaume roy d'Angleterre & duc de Normandie laquelle il convenança à Baieux & d'illec en apres la emmena en Bretagne & au bout de seix jours ensuivans celebra magnifiquement ses noces en la cité de Rennes à grant solemnité des barons, prelaz & autres seigneurs de son pays.

---

## Chapitre Quatrevingt-treizième

**C** De la mort au roy Guillaume d'Angleterre & des guerres d'entre ses filz & comme Henri le plus jeune par les autres debouté vint requerir aide au duc Alain de Bretagne qui ly bailla gens d'armes & comme ilz furent assegez.



**L**AN mil quatre vingts & ouyt deceda le roy Guillaume d'Angleterre & duc de Normandie pere de laditte Constance duchesse de Bretagne, apres la mort duquel Robert son ainsné filz faisit le gouvernement de la duché de Normandie. Guillaume le puisné seurnommé le Roux passa en Angleterre que son pere lui avoit ordonné en son vivant & parce qu'il en monstra aux Anglois les chartres, ilz le coronnerent à roy. Et Henri le tiers filz dudit roy Guillaume eut touz les thresors, l'or & l'argent de son pere & de sa mere. Mais apres ces choses fut le duc Robert de Normandie l'ainsné moult despit de ce que Guillaume son puisné frere estoit eslevé en dignité royal & pensa de lui mouvoir guerre & de occuper à force le royaume d'Angleterre qu'il occupoit ; mais pour ce qu'il n'avoit assez deniers pour fournir cette besongne, il emprunta grant somme d'or de son frere Henri auquel il assigna & bailla en plege le pays de Costentin jucques à la restitution d'icelle. Et adonc passa en Angleterre à grant appareill d'armes ; contre lequel le roy Guillaume le Roux son frere assembla ses chevalliers pour lui resister ; mais les seigneurs de Angleterre ne voudrent souffrir que entre les freres fust comise bataille ains s'entremirent de leur discord & mirent union entr'eulx par ce que le roy Guillaume d'Angleterre promist & se obligea poier à Robert son frere duc de Normandie mille mars d'esterlins par chacun des ans à venir ; & ce fait s'en retourna le duc

Robert en Normandie & si tost qu'il y fut arrivé il tollut à force à Henri son frere le pays de Costentin qu'il tenoit en gage pour l'argent qu'il avoit presté audit Robert ; dont le roy Guillaume d'Angleterre fut tres joyeux quant il en entendit la nouvelle & manda audit Henry que il ne feist pas thresor de l'usure qu'il avoit receu à prester ses deniers à Robert leur frere pour luy desheriter ; si fut adonc ledit Henry tres dolent de la perte de sa terre de Costentin & de ce qu'il estoit en maltalant avecques les deux freres ne ne savoit quelle part se transporter, car nul pour la doubte d'eulx ne l'osoit recueillir ; & ainsi doloireux & pensiff se retraït au Mont Saint Michiel lequel il occupa & envoïea ses messaiges en Bretagne prier le duc Allain Fergaud son serourge qu'il lui voullist donner acceix de vers lui venir affin qu'il peust à lui parler & lui notiffier sa mesaise ; laquelle chose lui ottria ledit Allain moult debonnairement. Pourquoy adonc Henry entra en Bretagne & remonstra au duc Allain le tort que lui faisoit le duc Robert de Normandie son frere, lui suppliant aide à recouvrer son heritage dont il avoit esté chacé par la mallice d'iceluy Robert ou au moins l'argent qu'il avoit baillé pourquoy il tenoit celle terre en pleige. Lors le duc Allain de Bretagne cognoessant la tricherie d'icelui duc Robert de Normandie & compaciant de l'exill en quoy estoit ledit Henri banny non pas d'estrangiers mais de ses propres freres qui touz deux machinoient sa destruction le conforta moult doucement & ayeant plus chier acomplir charité que creignant courroucer le roy de Angleterre ne le duc de Normandie freres dudit Henri lui promist aide à son droit pourchasser & dès lors fist cuillir & assembler grant nombre de preux & vaillans chevalliers des meilleurs qu'il peust eslire en tout son pays de Bretagne, lesquels il envoïea en l'aide dudit Henri & lui enhorta que il se tenist ou Mont Saint Michiel & menast bonne & forte guerre au duc Robert son frere & que Bretons de leurs povairs le serviroient. Et atant print ledit Henri congié du duc Allain & ainsi qu'il avoit esté par lui conseillé se retrait avecques touz ses gens d'armes bretons ou Mont Saint Michiel lequel il garnit de vivres & de toutes autres choses convenables & necessaires à guerre, puis o ses soubdoïers bretons chevaucha par plusieurs foiz ou país de Constantin lequel il gasta & destruisit du tout & aussi fist il les pays & les contrées à l'environ sans ce que nul les peust

deffendre. Quant le duc Robert de Normandie vit ainsi sa terre gastée par les Bretons & que ses forces ne pouvoient suffire pour resister à leur puissance, il enuoia ses messages en Angleterre prier & requerir le roy Guillaume son frere qu'il le venist secourir & aider à l'encontre de leur frere Henri qui avoit conduit les Bretons en sa terre laquelle ilz exiloient ; si assembla ledit Guillaume en peu de heure grant ost & au plus tost qu'il peut passa la mer pour venir au secours du duc Robert, son frere ; & quant il fut descendu en Normandie il joigny ses Angloys à l'ost des Normans & assemblément chevaucherent celuy roy Guillaume & le duc Robert son frere jucques en Avranchin & vindrent assiegier le Mont Saint Michiel & fut le roy d'Angleterre logé à Avranches & le duc de Normandie à Genes. Si y eut entre les gens de leur ost & les Bretons qui f'estoient retraittz dedans le Mont de grans & merueilleuses escarmoufches, car sitoit que la marée f'estoit retraitte failloient les Bretons en la greve & les Angloys & Normans y venoient d'autre part entre lesquelx advenoit de beaux faitz d'armes ; & advint à l'une foiz que ainsi comme le roy d'Angleterre chevauchoit sus la greve, les Bretons faillirent du Mont au departir d'une marée ainsi qu'ilz avoient de coustume & lui coururent sus si vigoreusement & de si grant corage que de troys lances tout à une foiz l'assignerent en la poitrine tant que pastral & fangles rompirent & le roy parsus la crope de son cheval trebucha en la greve la selle entre les cuisses & passa le cheval tout outre ; mais il se redressa ignellement & à ses deux mains reprint sa celle de laquelle il se commença à deffendre si vertueusement que oncques ses adversaires ne la lui peurent tollir & la deffendi jucques à ce que ses gens le vindrent secourir qui lui amenerent ung cheval sus lequel il monta & par ceste maniere le tirerent de la presse & le sauverent ; & pour ce que tres fort ilz le reprindrent & blasmerent de ce qu'il f'estoit aventuré si follement & mis en si grant perill pour sa celle sauver, il leur respondi que moult eust esté despit que Bretons se peussent estre vantez d'avoir osté au roy d'Angleterre sa selle d'entre les cuisses outre son gré & que roy qui souffroit que moindre de lui lui tollust le sien par force n'estoit pas digne d'estre roy. Tant tindrent le roy d'Angleterre & le duc de Normandie le siege devant le Mont Saint Michiel qu'ilz furent ennuyez de si longuement y estre ; &

pour ce que le roy Guillaume d'Angleterre advisa que les Bretons ne flechissoient leurs corages de bien le deffendre, il manda à seurté son frere Henri qu'il allast à lui parler sur la greve, lequel Henri y alla à treves & fist le roy Guillaume l'accord d'entre lui & le duc Robert son frere & les paciffa ensemble par telle condicion que Henry tendroit Costentin en gage jucques à ce que Robert lui eust fait poyment de la somme des deniers qu'il lui avoit prestez ; & mist le duc Robert terme audit Henri de aller à certain temps à Roan querir son argent. Et ce fait entra le roy Guillaume en mer & repassa en Angleterre & Henri se transporta à Roan au temps que lui avoit assigné son frere Robert mais sifost que il y fust arrivé, il le fist prendre & mettre en prinson.

## Chapitre Quatre-vingt-quatorziesme

**C**omme la duchesse Constance de Bretaigne fille au roy Guillaume d'Angleterre mourut & comme le duc Allain se maria à Ermengardis fille au comte d'Anjou ; de la guerre d'entre ly & le comte de Paintevre & de plusieurs incidens.



**L**E duc Allain Fergaut de Bretaigne n'eut nulz enfens de sa femme Constance fille du roy Guillaume d'Angleterre & duc de Normandie & seur desditz Robert, Guillaume & Henri & ne vesquit celle dame que troys ans dempuix qu'il la eut espoufée, car elle trespassa l'an de Nostre Seigneur mil IIII<sup>xx</sup> & dix. Et apres sa mort print le duc Allain à femme Ermengardis fille du comte d'Angeou en laquelle il engendra ung filz appellé Conan lequel lui succeda apres sa mort come il sera dit cy apres. Cestui duc Allain fut à merveilles expert

& vaillant en armes & en son temps alla en l'aide de Loys le Gros, roy de France, à l'encontre de l'empereur d'Allemagne lequel moiennant l'ayde du duc Allain & de ses Bretons fut chacé hors du royaume de France & aussi contre le comte de Auvergne qui audit roi Loys nyoit faire obeissance ; mais il fut à force d'armes submis & humilié. A l'encontre dudit duc Allain s'esleva le comte Geffroy de Peinthevre filz du comte Eudon & s'efforcza par armes conquerir aucuns chasteaux & fors de Bretagne sur le duc Allain, affermant iceulx lui appartenir par le droit de la succession du duc Eudon son pere ; mais pour obvier à ses emprinses mist fus le duc Allain une assemblée de gens en armes qui le rencontrerent pres Dol, cité archiepiscopalle de Bretagne, & illec combattirent à l'encontre de lui & l'occirent l'an mil III<sup>xx</sup> & treze ; apres la mort duquel le comte Estienne son frere filz du comte Eudon succeda à la comté de Peinthevre & à toute la terre qui avoit esté assignée audit comte Eudon, son pere ; & eut celui comte Estienne à femme une noble dame appellé[e] Hazvoysse qui en son temps funda l'abbaye de Sainte Croix pres Guinguamp ou diocese de Triguier ; de laquelle Hazvoysse le comte Estienne eut seix filz : c'est assavoir Geffroy, Eon, Jehan, Allain surnommé le Noir come ung sien oncle frere du comte Estienne son pere & Jeudouyn. Et en celui an mil III<sup>xx</sup> XIII mourut ledit Allain surnommé le Noir, frere du comte Geffroy & du comte Estienne & filz du comte Eudon. L'an mil III<sup>xx</sup> XVIII fut Eudon filz Derien occis par la traïson de Tanlri. L'an mil III<sup>xx</sup> XIX pape Urban finit sa vie & fut la cité de Jherusalem prinse par Godeffroy de Buillon & ses complices. L'an mil cent & troys mourut Mathias comte de Nantes filz du prince Hoel, lequel en celuy an par le conseil de ses barons avoit présumé violer le cymitere des benoïsts apostres saint Pierre & saint Paul de Nantes en deffroissant injustement les choses des chanoines de celle église, dont manifestement apparut icelui Mathias comte & ses coadjuteurs estre mors par divine vengeance. Et l'an dessusdit fut Guihomarius le vicomte occis par la fraude & tricherie des Leonnoys. L'an mil cent XI mourut Benoïst evesque de Allettance & l'an ensuivant mil cent XII fut ung mouvement de terre horrible és parties de Bretagne & le monastere de Saint Michiel du Mont fut bruslé par feu celeste. L'an mil cent &

treze finit Benoist l'evesque de Cornouaille sa vie & l'an ensuivant mil cent quatorze, Benoist filz du comte Allain Camart de Cornouaille & frere du duc Hoel de Bretagne delaisa de son bon gré le siege de l'eglise de Nantes & le gouvernement du monastere de Kemperlé & en celui an fist ordonner l'un de ses moynnes appellé Gohardus en abbé dudit monastere de Kemperlé. Oudit an mourut Rolland archevesque du siege de Dol ouquel fut ordonné apres sa mort Baldricus, abbé de Bourgueill, lequel avoist esté à la conqueste de Surye faite par le duc Godeffroy de Buillon ; & apres son retour à Dol escript en tres beau stile la forme & maniere d'icelle conqueste dont le volume est encores gardé entre les livres de l'eglise Saint Samson de laditte cité de Dol.

## Chapitre Quatre-vingt-quinziesme

**C** Du duc Conan le Gros, comme il guerroya le sire de Ditre & print son chasteau & comme il fut descomfist au pont de Wiesseiche entre Marseille & la Buerche.



**C**ONAN filz de Allain Fergaud duc de Bretagne & de la duchesse Ermengardis fille Geffroy Martel comte d'Angeou devint en asge parfaite & fut tres beau jeuneau & bien formé de touz les membres & par le conseil de ses amis print à femme la fille de Henry, roy d'Angleterre & duc de Normandie en laquelle il engendra ung filz nommé Hoel & deux filles appellées l'une Berthe & l'autre Constance. Et l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil cent & vingt son pere le duc Allain seurnommé Fergaud autrement le Moindre perdit la santé & au lit se acouscha de douleur & d'enfermetté par laquelle il fut tellement

oppressé que en celui an és tierces ides d'octobre il trespassa de ce secle. Apres la mort duquel Conan son filz print le gouvernement de Bretagne & en fut receu duc & prince par les Bretons; mais il n'ensuivit pas les bonnes meurs de son pere, ains se traitta moins vertueusement qu'il ne deust envers les barons & autres nobles de son pays, car il entreprînt guerre à l'encontre d'eulx à petite acheson par quoy ilz furent moins desirans de lui servir & obeir & fermerent leurs alliances entr'eulx affin de se preserver & garder de sa mallice. Entre autres choses pour guerroyer Robert le sire de Vitré vint ledit Conan à Chasteaugiron, car les hommes dudit Robert l'avoient induit à ce faire pour ce que celui Robert voulant puiffamment & fermement sa terre tenir & entre ses subgitz tenir & exercer justice aucunes foiz les avoit grevez injustement & autres foiz pugniz justement; si avoient au duc Conan à l'encontre de lui fait complainte, le ennorthant que il le desheritaist lui prometans aide à ce faire. Et come ainsi fut Conan venu audit lieu de Chasteaugiron, il fut dit au baron Robert de Vitré qui pour lui resister avoit assemblé ce qu'il avoit peu trouver de gens d'armes que le duc Conan faisoit faire des engins en sa forest à prendre son chasteau de Vitré; pour laquelle chose il yffit de celui chasteau atout ce qu'il avoit de gens & chevaucha vers laditte forest; mais quant il y fut arrivé il ne trouva riens; & Conan cependant partit de Chasteaugiron avecques son exercite & s'en alla davant le chasteau de Vitré lequel il print sans grant resistance & en mist hors Amme femme du baron Robert & André & Robert leurs filz qui s'en allerent à Robert leur seigneur lequel avecques saditte femme & ses enffens s'en alla à Foulgieres au seigneur du lieu qui le receut moult debonnairement, car ilz estoient prouchains par lignage. Mais quant le duc Conan l'entendi, il manda au sire de Foulgeres qu'il le chacast de lui & tellement pourchacza Conan avecques ledit sire de Foulgieres qu'il estrangea ledit Robert de sa terre; lequel Robert s'en alla à Juhael seigneur de Mainne qui le receut assez benignement. Mais entre ces choses maria le duc Conan la puixnée de ses deux filles appellé[e] Constance à Geffroy, filz dudit Juhael, seigneur de Mainne; pourquoy icelui Juhael ne vout plus soudenir le sire de Vitré ne sa querelle à l'encontre du duc Conan, ains le chacza de sa terre; & s'en alla Robert tiercement au sire de Laval,



Guyon son cousin germain, car ilz estoient des deux feurs filles du comte de Mortaign ; & avecques lui firent ledit Robert sa femme & ses enfens par aucun temps demeure. Quelle chose voieans les complices du duc Conan par l'instigacion desquelx il avoit la guerre encommancée à l'encontre dudit Robert, ilz firent tant envers le sire de Laval qu'il chassa de sa maison ledit Robert de Vitré son cousin germain ; lequel se voyeant ainsi deceu & debouté s'en alla à la Guerche à Guillaume son serourge, frere de Amma sa femme, qui en sa terre le receut agréablement & ayeant merci de son exill lui promist qu'il ne luy deffauldroit en nulle maniere mais à son povair l'aideroit & deffendrait. Quant le duc Conan entendit que Robert s'estoit retrait dedans la Guierche il la proposa aller asseoir & y mena son exercite affin qu'il la prenseist. Si tendit ses paveillons au pont de Vieseiche attendant Geffroy le comte de Angiers qui de autre part venoit en son aide avecques son povair contre ledit Robert de Vitré, & ja estoit pres de la Celle & de Moustiers. Et pour ce ledit Robert, André son filz, Guillaume de la Guerche, Thebaud de Matefelon qui damme Marquise, la seur André, avoit à femme, le seigneur de Caude & plusieurs autres ses coadjutteurs qui grant ost avoient assemblé en la forest de la Guerche ouyans la venue dudit comte d'Angiers proposerent ferir sur l'ost dudit Conan avant que les Angevins peussent joingdre à lui. Si vindrent de la forest contre le duc à Vieseiche & illec firent grant occision de sa gent qu'ilz sourprindrent en desaroy car ilz ne se prenoient garde de leur venue ; & ne pensoit pas le duc Conan que ledit Robert peust assembler si grant povair, par quoy il ne s'estoit pourveu fors de peu de gens & pourtant fut il desconfit & en furent ses tentes & ses sommiers emenez en la ville de la Guerche par Robert de Vitré & ses gens ; & Conan se retrait à Chasteaugiron qui celle nuyt se logea ou chasteau puis le landemain s'en alla à Rennes ; & apres ceste desconfiture Robert de Vitré & les complices chacerent le comte d'Angiers qui comme dit est venoit au secours du duc ; & fut laditte desconfiture l'an mil cent XXVI. Et en celui temps avoit très forte guerre entre Estienne comte de Painthevre filz Eudon & son filz Geffroy ; & dès l'an mil cent XXIII estoit encommancée & la avoit Geffroy emprinse à l'encontre dudit Estienne son pere lequel il avoit

mis hors de ses chasteaux & presque de toute sa terre. Berthe, l'ainnée fille du duc Conan fut mariée à Eudon vicomte de Porhoet, filz du dessusnommé Estienne comte de Painthevre; en laquelle Berthe ledit vicomte Eudon engendra ung filz appellé Conan & feurnommé le Jeune pour la difference d'entre luy & son aïeul Conan le Gros, duc de Bretagne dessusdit. L'an mil CXXVIII tint Girard evesque d'Angolessme & legat du siege de Romme concille en la cité de Dol; & lors estoit de laditte cité Baldrichus archevesque lequel mourut II ans apres. L'an mil cent XXXIII mourut Robert evesque de Cornoaille & l'an mil CXXXVII fut fondé le monastere de Sainte Marie de Boquien. L'an ensuivant mil CXXXVIII mourut le comte Estienne de Painthevre pere Eudon vicomte de Porhoet, mary Berthe fille du duc Conan & filz Eudon filz Geffroy duc de Bretagne; apres la mort duquel comte Estienne s'esmeut discencion entre ses filz pour sa succession & dura la guerre entr'eulx par VII ans. L'an mil CXL mourut Francoys evesque de Nantes & l'an ensuivant trespassa Hamelin, evesque de Rennes. L'an mil CXLII fut grant mortallité par lieux & grandement de presbtres. L'an mil CXLV fut paix faicte entre les freres filz du comte Estienne de Painthevre qui entr'eulx estrivoient pour sa succession. Et l'an ensuivant mil CXLVI trespassa de ce siecle le comte Allain le Noir filz du devant-nommé comte de Painthevre duquel dient aucuns que il estoit gendre du duc Conan & mary Berthe pere de Conan le Jeune; mais la verité est que laditte Berthe fut femme Eudon frere dudit comte Allain le Noir lequel Allain estoit tres renommé en Bretagne & en Angleterre.

---

## Chapitre Quatre-vingt-seizième

**C** De la mort du duc Conan le Gros & de la guerre d'entre Hoel son filz & Eudon vicomte de Porhoet, mary Berthe fille dudit Conan.



**L**'AN mil CXLVII mourut Conan le Gros duc de Bretagne apres la mort duquel s'esmeut grant guerre & division en Bretagne, quar à sa mort il nya & desavoua Hoel, le filz de sa femme, lequel pour ce estoit presumé estre son filz & dist qu'il ne luy estoit riens. Pourquoy le dessusnommé Eudon, vicomte de Porhoet, mari Berthe par raison de sa femme pretendant droyt ou duchié de Bretagne, iceluy duchié les Bretons assez luy favorisans pour la maire part occupa; mais les Nantoys entre lesqueulx le devantdit Hoel avo'it esté nourry par vulgaire faveur le prindrent & esleverent leur comte & prince; pour laquelle chose en Bretagne par plusieurs ans comme dit est eurent vigueur guerres, discordes, noaïses & sedicions, quar les ungs se consentoient à Hoel & tenoient sa partie & les autres celle de Eudon & de Berthe. Plusieurs batailles & rencontres firent Eudon & Hoel sus cil estrif & par maintes foiz mistrent leurs osts aux champs pour s'entregrever; mais en la pluspart de leurs emprises tousjours fut Hoel suppedité par Eudon son adversaire & luy convenoit fuir & laisser la place & tousjours conqueroit ledit Eudon les villes & chasteaux de sa comté, quar il estoit lasches, paresceux & sans bonne conduite. Et pour ce les Nantays considerants que il estoit inutile au gouvernement de leur pays, apres ce que il eut sus eulx regné par l'espace de VIII ans, ilz le deposerent environ la feste de l'Epiphanie l'an mil CLI & Geffroy, filz Geffroy comte d'Anjou frere Henry roy d'Angleterre, en faveur d'iceluy roy esleverent leur comte, pensans par ceste chose pouvoir resister au duc Eudon. Mais en apres en

l'an mil CLIX mourut ledit Geffroy, comte de Nantes ; & lors les Nantays prindrent & acceptèrent à comte Conan furnommé le Jeune filz du duc Eudon & de Berthe la duchesse devantditte ; lequel Conan apres la mort de sa mere fut nommé duc des Bretons ; & oudit an mil CLIX luy rendirent les Nantays leur ville de Nantes & à Eudon son pere. Mais Henry le roy d'Angleterre & duc de Normandie voullant occuper le comté de Nantes que son frere Geffroy avoit possidé & tenu eut maintes guerres contre les ducs Conan & Eudon ; & à la parfin fut concordé entr'eulx c'est assavoir que Geffroy qui encore estoit petit filz dudit Henry, roy d'Angleterre, auroit à femme une petite fille du duc Conan appellée Constance qu'il avoit de la duchesse sa femme, nommée Margarite ; & auroit celuy Geffroy en mariage le comté de Nantes & au deceix du duc Conan pere de laditte Constance possideroit tout le duchié de Bretagne. Comme dit est apres la mort de la duchesse Berthe, femme du duc Eudon, fut Conan le Jeune leur filz duc des Bretons & sus eulx eut gouvernement ; & ainsi comme il estoit juvenceau chault & bouillant usant plus de volenté que de raison, mist hors les religieux du monastere de Sainte Croix pres Guingamp que le comte Estienne de Painthevre son ayeul & Havoyse la comtesse son aïeulle en l'onneur de Dieu tout puissant & de saintte Croix avoient fondé & dotté & mist en leurs lieux une assemblée de jeunes pucelles qui soubz umbre de devocion & de religion ce saint lieu occupoient avec lesquelles il frequentoit & folleoit souventes foiz. Mais en apres pour ce qu'il en fut par son pere & ses conseillers durement reprins & qu'il parvint à plus grant cognoissance, il enchacza celles folieuses femmes & rapella lesditz religieux en leurs lieux, puis conferma en la presence de ses barons les rentes & devoirs que avoient assignées audit monastere de Saintte Croix lesditz aïeul & aïeulle Estienne & Havoyse quant ilz le fonderent. Assez tost apres mourut le comte Jehan de Painthevre filz du comte Estienne ; auquel comte Jehan le duc Eudon son frere succeda, quar de toute la lignée dudit comte Estienne qui demorée estoit celuy Eudon estoit prochain à succeder. Et par ce la comté de Painthevre & de Goëlo & tout l'autre heritaige qui jadis avoit esté assignée au comte Eudon filz du duc Geffroy & frere du duc Allain, laquelle ledit Eudon Geffroy & Estienne ses fils & Geffroy & Jehan enfans Estienne & freres

du duc Eudon & auffi oncles du jeune duc Conan l'un à l'autre succedans chacun en son temps avoit possidée, retourna & fut au temps dudit Conan rejointe avec le demainne de Bretagne, quar ledit Conan en son temps possida le tout desdiz heritaiges. En l'an mil CLXVIII furent veuz brandons en maniere de chevrons de feu ardans cheoir par tous les chasteaux de Bretagne demonstrans grans guerres & pestilence y avenir.

## Chapitre Quatre-vingt dix-septiesme

**C** De la genealogie du comte Geffroy de Bretagne mary Constance duchesse.



OMME dit est ou precedent chapitre eut Conan le Jeune duc de Bretagne, filz Eudon, une fille appellée Constance, laquelle fut mariée au comte Geffroy filz au roy Henry d'Angleterre & duc de Normandie. Pour la genealogie duquel Geffroy, cognoestre plus plainement & auffi pour mieulx entendre l'ystoire cy apres, est assavoir que ledit Henry roy d'Angleterre filz au comte d'Anjou print à femme Alienor duchesse d'Acquitaine dame de Gascoingne & comtesse de Poitou laquelle Alienor Loys le Debonnaire roy de France avoit repudiée du veaige d'oultre mer à Boaisgency par l'auctorité du pape pour ce que ilz estoient trop prochains par lignage, jasceit que ledit Loys paravant en eust eu deux filles dont l'une fut femme au comte Henry de Champaigne & l'autre au comte Thibaud de Chartres. De celle Alienor eut le roy Henry d'Angleterre quatre fils & quatre filles. Les fils furent Henri, Richart, Geffroy & Jehan ; la premiere des filles fut femme Henry duc de Saxone, la II<sup>e</sup> au roy de Castelle, la tierce au roy Guillaume de

Sicile & la quarté mourut jeune. Les deux premiers fils dudit roy Henry, c'est assavoir Henry & Richart espouferent les II filles du roy Loys le Debonnaire, car apres la repudaicion devantdicte qu'il fist de damme Alienor de Aquitaine mere d'iceulx Henry & Richart il se remaria à la fille au roy d'Espaigne de laquelle il eut celles II filles. Geffroy comme dit est eut à femme Constance la fille du duc Conan de Bretagne par cause de laquelle il vint à succeder ou pays ainsi comme il sera dit cy apres. Jehan le quart ne eut point de heritaige & pour ce fut il seurnommé Jehan sans Terre & le envoya le roy Henry son pere en Irlande pour conquerir pais ; & dempuis icely Jehan espousa la puisnée des filles au comte de Glocestre. L'an mil CLXIX fut une terrible famine en Bretagne & l'an ensuivant mil CLXX se rebellerent les Leonnoys contre le duc Conan & ne luy vouldrent obeir. Et pour ce mena lors ledit Conan son exercite celle part pour les reduire & les contraindre ; mais comme ilz entendirent que il leur alloit courir seure ilz se recueillirent tous ensemble en armes, puis se avanceirent pour le rencontrer jucques en ung lieu appellé Commanna & illec se appareill[er]ent deffendre & luy preparerent bataille. Si y vint d'autre part Conan atout son ost qui combati à l'encontre desdits Leonnoys & les vainqui par vigoreusement combatre. Si tournerent les aucuns en fuye que Conan & les siens ensuivirent & en prindrent à milliers que ilz emmenerent chetifs.

---

## Chapitre Quatre-vingt dix-huitiesme

¶ De la mort du duc Conan le Jeune & comme le comte Geffroy luy succeda.



AN mil CLXXI trespassa Conan le Jeune duc de Bretagne apres la mort duquel le duc Eudon son pere qui encore vivoit faeit toute la monarchie des Bretons. Et adonc le roy Henry d'Angleterre voullant le duché pour son filz occuper entra à puiffance d'armes en Bretagne & emprint forte & aipre guerre contre ledit Eudon ; lequel d'aulture part se appareilla deffendre contre luy. Si assegea & print ledit roy Henri le chastel Josselin lequel il embrasa & les habitans envoya en exil & tant proceda ledit Henry contre le duc Eudon o ses Anglois & Normans dont il avoit grant puiffance & o ce que grant partie des Bretons luy estoit favorables pour cause du mariage de Geffroy son filz à Constance fille du duc Conan qui par droit devoit estre leur princeffe que il gasta par armes toutes les parties de Bretagne qu'au duc Eudon se tenoient & icelles occupa & submist, & mesmement ledit Eudon contraigny à s'enfuir en France où il fu en exil par l'espace de deux ans, apres lesquels favoir en l'an mil CLXXIII il retourna en Bretagne & commença à recouvrer sa terre. Et cependant gouverna ledit roy Henry le país de Bretagne mais quant Eudon fut decedé Geffroy filz dudit Henry mary de Constance fille du duc Conan, duchesse de Bretagne, fut prince sus Bretons & en ce nom le receurent les prelatz barons & autres seigneurs de Bretagne & luy firent hommage. Et jasceit que en parlant de luy & de ses faits il soit nommé vulgairement comte de Bretagne, toutefois trouve l'on par escripts que il s'appelloit duc. Il traitta ses subgitz en justice & mua plusieurs loys, ordonnances & coustumes qui paravant avoient esté observées entre les nobles bretons, c'est assavoir que tous les

enfans nobles prenoient autant de porcion és heritaiges de leur pere & mere les ungs comme les autres par quoy les haultes maisons des nobles estoient en peu de temps grandement diminuées en revenues. Et pour ce ordonna le prince Geffroy o le consentement de sa femme Constance & o la deliberacion de ses barons & autres seigneurs & gens notables de son país que les ainfez succederoient, les mainfez forclus de presque toute succession. Maintes autres loys & constitucions nouvelles ordonna ledit Geffroy o le consentement des dessusdits & plusieurs en reforma de celles qui paravant avoient esté ordonnées. L'an mil LXXIII mourut Jehan evesque de Allethense homme de merveilleuse science & de roide justice qui le siege d'icelle cité de Alletense transporta à Saint Mallo & icelle d'illecques en apres commanda appeller Saint Mallo ; & lui succeda Obert archediacre de celle mesme eglise. L'an mil cent foixante faixe fut grant famine par toute Bretagne & la cité de Nantes fut miserablement bruslée ; & en cest an en la feste de Saint André aposte un vent vehement & terrible subvertit plusieurs edifices. L'an mil cent foixante diz & ouyt fut l'evesque de Leon en traïson occis par son frere & par son neveu ; pour lequel Nostre Seigneur a dempuix montré plusieurs miracles ; & en cel an fut veue eclipse de souleill qui grant freur donna à touz ceux qui le virent. Il est trouvé en aucunes ystoires que Geffroy le comte de Bretagne par sa temerité embrasa la cité de Rennes & que en iceulx jours vindrent en Bretagne une gent tres mauvaise qui ne creignoit ne ne honnoroit Nostre Seigneur ; & estoit celle gent vulgallement appelée Bragmains, lesqueulx degasterent, ambraserent & derompirent toutes choses que ilz peurent trouver ; & come ilz se transportassent en une ville champestre qui est oultre Dinan vers occident en laquelle estoit une eglise edificée & consacrée en l'honneur de la benoïste Vierge Marie & en icelle avoit un ymage du Crucifix & une ymage de la benoïste Vierge Marie qui estoit de boais & de euvre assez advenant, icelle gent dyabolicque embraserent laditte eglise par feu, duquel la flame brusla tout le boais dedans & dehors & fut le crucifix avecques la croix embrasé, les cloches fondues & riens n'y demoura qui ne fust subverti, fors icelle ymage faite en l'onneur de la benoïste vierge, laquelle seule demoura non corrumpee de celui embrasement. Mais illec apparut un miracle qui n'est pas à



taire, car une guimpe de foye qu'elle avoit sus la teste ainsi qu'il est de coustume pendent de l'un & de l'autre costé se tourna par la volonté de Dieu & le visage & le dos d'icelle ymage couvrit par sa revolucion & icelle garda non blecée du feu & de toute sa chaleur ; mes que iceulx Bragmains devindrent ne qui les avoit amenez ne aussi à quellè achefon ilz estoient venuz en Bretaigne, je ne l'ay point leu.

Quant le roy Phelippe de France seurnommé Dieudonné qui pour lors regnoit entendit le grant sens du comte Geffroy de Bretaigne & comme il gouvernoit ses subgitz par merveilleuse prudence, il pensa en considerant sa valeur qu'il povait mieulx & plus seur estre d'avoir son alliance & l'envoyea prier par ses messages qu'il allast devers lui ; lequel comte Geffroy se y transporta à grant compaigniée des barons & autres nobles de son pays. Lorsqu'il fut arrivé en la presence du roy Phelipe de France, le roy le receut très honorablement & le presenta de plusieurs riches dons & à sa court l'entretint assez long temps. Et apres ce que ledit roy Phelippe de France eut cogneu par experiance certaine ce que il avoit ouy de sa renommée, il le institua gouverneur sur tout son royaume de faire & ordonner ainsi que il veoirroit estre necessaire, & fist commandement à touz les barons, comtes, princes & ducs ses subgitz que ilz le honorassent, obeissent & serveissent come à lui mesmes.

---

## Chapitre Quatrevingt dix-neuvième

**C**omme le comte Geoffroy revint de France en Bretagne & de son retour à Paris où il mourut & comme le roy Phelippe le fist ensepulturer en l'eglise Notre-Dame.



**A**PRÈS ces chotes print le comte Geoffroy congïé du roy Phelippe & s'en retourna en son pays de Bretagne où il sejourna dempuix par long temps en paix & engendra en Constance sa femme une fille laquelle fut appellée Alienor ; & paravant celui temps n'avoit il eu nulz enffens. L'an mil cent quatrevingz & troys mourut Henry le Jeune roy d'Angleterre, filz du roy Henry & frere dudit comte Geoffroy. Et l'an mil cent IIII<sup>xx</sup> & cinq alla ledit comte Geoffroy à Paris au roy Phelippe Dieudonné pour aucune expedicion qui grandement touchoit le fait du royaume de France, & laissa madame Constance sa femme enseinte d'un filz ; & assez tost apres qu'il fut à Paris arrivé, il cheut en une enfermeté & de jour en aultre agrava sa douleur par quoy au lit acouscher lui convint. Quelle chose ouyant le roy Phelippe qui lors n'estoit pas en la cité de Paris, il fut tres dolent car moult amoit ledit comte Geoffroy ; & pour le veoir se parti hastivement du lieu où il estoit & vint à Paris ; & quant il fut venu au lieu où celui comte Geoffroy gisoit mallade, il manda touz les meilleurs medecins de la cité de Paris venir à lui ; ausquelz quant ilz furent touz comparuz en sa presence, il commanda que toute leur cure & la dilligence qu'ilz pourroient meissent à le garir ; de laquelle chose faire s'efforcerent lesdiz medecins de toute leur puïssance mais ilz se travaillerent en vain & pour neant, car oncques ne peurent par leur science le ramener à santé ne trouver remide qu'il ne mourust ; & trespassa celui noble comte & royal prince Geoffroy

en la XIII<sup>e</sup> kallande de septembre l'an de grâce dessusdit mil cent III<sup>xx</sup> VI. Au temps que trespassa ledit comte Geffroy, n'estoit pas le roy Phelippe de France à Paris, car au plus tost qu'il eut aux medecins commise la cure de sa garison, il s'en estoit parti pour une expedicion necessaire qu'il avoit à faire en une autre sienne cité ; mais les chevaliers de Paris, les colleges & les bourgeois attournerent moult noblement & ambasinerent le corps du prince Geffroy & le porterent en l'eglise de Nostre-Damme de Paris où ilz le garderent à grans luminaires, honneurs & sollempnitez jucques au landemain que le roy Phelippe arriva avecques le comte Tibaud de Bloys, mareschal ; lequel roy Phelippe lui fist faire son service tres sollempnel par l'evetque Morice de Paris, auquel furent presens touz les abbez, religieux & aultres colleges de la cité & les chanoines de l'eglise lui rendirent son obseque où le roy fut tousjours present qui puis apres fist mettre le corps en ung cercueil de plom devant le maistre auteil de laditte eglise. Apres l'accomplissement du service, retourna le roy en son pallais & avecques lui le comte Thibaud de Blois, le comte Henri & la comtesse sa femme qui moult se penoient le resconforter de la tristesse qu'il portoit car moult se dolloit d'avoir perdu prince de si hault affaire qu'estoit le comte Geffroy, prince de Bretagne & pour sa mort demenoit piteuses complaints en ramenant souvent à memoire les callamitez de l'umainne condicion & de la vie de home ; mes enfin receut il confort à l'ennortement des dessusditz & comme roy debonnaire en monstrant qu'il avoit souvenance apres sa mort de celui qu'il avoit amé en son vivant, ordonna quatre chappellains en l'eglise de Nostre Dame de Paris, auquelx il assigna rentes & devoirs affin qu'ilz ne fussent à autre chose empeschez, mais de jour en autre feissent prieres & oraisons pour l'amme du dessusdit comte & prince Geffroy.

---

## Chapitre Centiesme

**C** De la naissance du duc Artur de Bretagne, filz dudit comte Gessroy & de la duchesse Constance de Bretagne & comme les barons le firent nourrir & garder.



OMME il est dit cy devant laissa le comte Gessroy de Bretagne sa femme Constance ensciente quant il parti d'elle pour aller à Paris où il mouru. Si ententa la dame le jour de la sollempnité de Pasques l'an mil cent III<sup>XX</sup> VII en la cité de Nantes ung filz qui fut baptisé par l'evesque de laditte cité & appellé Artur pour la naissance duquel touz les prelas, barons & autres seigneurs & le peuple de Bretagne s'esjoyrent par merveilleuse lieffe car ilz n'avoient point de prince qui sur eulx seigneuriaist ne n'en esperoient nul avoir du lignaige des roys & princes qui ou temps passé avoient la principaulté gouvernée fors par cause de la duchesse Constance pour ce que nul de celle lignie n'estoit demouré en vie. Et pour ce firent lesdittz seigneurs Artur l'enfant soigneusement nourrir & par grant deligence le garderent & en peu de temps il creut & profita grandement. Et en ce mesme an <sup>(1)</sup> vint en Bretagne ung moine de Saint Denis en France appellé Herloys qui estoit natif de Paris & grant clerc & bien lettré en la Sainte Escripiture lequel prescha par toutes les citez & aultres bonnes villes du pays comme la Terre saintte estoit occuppée par les mescreans païens & comme ceulx qui exposoient leurs corps & leurs avoirs à la recouvrance de la Terre saintte deservoient planiere remission de l'auttorité du Saint

(1) En marge et en regard de ce mot se trouve cette note : « Notons que ce fut l'an mil cent III<sup>XX</sup> XVII » Il y a donc une erreur puisque plus haut c'est de l'année 1187 qu'il est fait mention.

Pere. A l'admonestement duquel se croiserent grant nombre des nobles de Bretagne qui passerent la mer sans attendre nulz autres pelerins & descendirent davant Acre ; mais pour ce qu'ilz n'avoient point de chieff à si haulte emprinse fors ledit Herloys leur dutteur, ilz se dividerent en plusieurs parties & par deffault de conduite s'en retournerent sans riens faire. Peu de temps apres la naissance du jeune duc Artur de Bretagne, Richard le roy d'Angleterre, frere du comte Geffroy son pere, faist le gouvernement du país de Bretagne soubz le tiltre de prendre en garde ledit Artur, son neveu, affermant qu'elle lui devoit appartenir par prouchaineté de lignage, attendu que Henri ainsné frere desdittz Richart & Geffroy n'estoit pas en vie, car il mourut avant le deceix du roy Henri leur pere & troys ans avant la mort du comte Geffroy prince de Bretagne. Si permirent les seigneurs bretons que icelui roy Richard come tuteur de leur jeune duc Artur son nev[eu] obtenist gouvernement sur eulx & sur le pays ; mais ilz ne vouldrent oncques souffrir qu'il eust en ses mains la personne dudit Artur ne que il parlast à lui s'ilz ne fussent en la presence assez fors pour le retirer & ravoir quant bon leur sembleroit. Et ainsi par long temps le roy Richard d'Angleterre duc de Normandie, d'Acquitaine & comte d'Anjou governa la duché de Bretagne, le duc Artur & Constance sa mere.

---

## Chapitre Cent-unième

**D**u veaige que les deux roys de France & d'Angleterre firent oultre mer & comme le roy Richart enconvenanza la fille du roy Tancrede [de] Sicille pour son neveu le duc de Bretagne.



**C**EPENDANT se appointa entre le roy Richart de Angleterre & Phelippe le roy de France ung veage d'aller en Jherusalem en pelerinage & de y conduire leurs exercites pour conquerir la terre de Surie qui par Salladin & ses payens estoit occupée ; & pour ce faire assembla le roy Phelippe de France de la part grant ost de Francoys & le roy Richard de autre part fist & ordonna grant ost d'Anglois, de Bretons & de Normans entre lesqueulx estoient des seigneurs de Bretagne André le sire de Vitré, Raoul seigneur de Foulgeres lequel mourut au siege davant Acre par une corruption de l'air qui y feurvint, Guillaume, seigneur de Combour & plusieurs autres seigneurs bretons avecques leurs osts. Si passerent ces deux roys en Sicille atout leurs exercites & tout l'iver sejournerent à Meschines où le roy Tancre les receut à grant honneur. Et illec pendant le temps qu'ilz y demourerent traitta le roy Richart d'Angleterre le mariage de l'ainnée fille à celui roy Tancre[de] de Sicille & de son neveu le duc Artur de Bretagne, lequel mariage jurerent aucuns nobles bretons de par le roy Richard. Apres ce que l'iver fut passé, le roy Phelippe de France o ses Francoys entra en mer & passa en Acre & assist la cité & le roy Richart o tes Anglois, Bretons & Normans entra ou royaume de Chippre lequel il conquist & en print le roy pour ce qu'il avoit deffendu à ses hommes qu'ilz ne administrassent nulz vivres au roy Richard. Et apres ceste conqueste pour ce que ledit Richart entendit que en l'ost francoys qui seoit davant Acre avoit necessité de vivres, il fist charger en ses neffs tout ce qu'il en peut

trouver & passa en Acre pour ledit ost retroischir. Et quant ces deux rois & leurs osts furent assemblément davant Acre ilz assaillirent la cité si vigoureulement qu'ilz contreignirent les Sarrafins à la rendre en leurs mains; mais apres la rendue d'icelle seurvint discension entre les deux roys parce que chacun vout la terre de leur conqueste à son plaisir distribuer; & par envie que l'un avoit que l'autre deust emporter la gloire de leur ditte conqueste, se departirent d'ensemble; & s'en retourna le roy Phelippe de France en son royaume & le roy Richard demoura en Surie qui print les citez de Cesaré, Caïphe, Jasse, Gazie, Escallonne & le Daron, ung chastel fys és derreniers termes de la gent Xpristienne vers Babilone; puis apres proposa aller asseoir la cité de Jherusalem atouz ses Anglois, Bretons & Normans o lesquels il avoit conquestées les citez dessusdittes; mais il se desista de celle emprinse pour ce qu'il cogneut son ost estre trop fort diminué, & se transporta à troys neffs seulement davant Japhe que Sallahadin & ses Sarrafins avoient assiegée & le siege leva. Et apres ceste chose fut dit à Salladin le petit nombre des gens Richart & pour ce fut il moult honteux d'avoir esté par lui desconfit & pour soy revenger vint à grant ost de païens avironner les tentes dudit Richart qui de rechieff se combati à Sallahadin & par la grâce de Dieu obtint sus lui yittoire, apres laquelle ledit roy Richart d'Angleterre voyeant son ost estre trop fort amoindri parce que grant partie en avoit esté occis par les Sarrafins, & les autres estoient mors par la corrupcion de l'air, mesmes que Jehan sans Terre, son frere juveigneur, & le roy Phelippe de France appointoient leurs armes contre lui, il pensa de s'en retourner; & pour ce faire print treves à Salladin, puis se mist en mer pour retourner en Angleterre. Mais apres ce qu'il eut par long temps nagé sus mer où il souffrit pluseurs mesaises, il fut prins par le duc d'Osteriche en une ville jouxte la <sup>(1)</sup> & fut longtems tenu prinsonnier sans ce qu'il venist à la notice de nul des siens quelle part il estoit, fors d'un sien menestrel qui mist toute sa cüre à le sercher & trouver. Apres le bailla le duc d'Osteriche à Henri l'empereur d'Allemaigne, auquel le roy Phelippe de France envoyea grans presens affin qu'il le tenist a destroit pendant

(1) Il y a ici un blanc dans le manuscrit.

ce qu'il lui touldroit la duchié de Normandie; & enfin poierent les Angloys pour sa redempcion cent soixante mil mars d'esterlins avant qu'ilz le puissent ravoir. En ceste maniere ouvrerent ces deux roys de France & d'Angleterre à leur voieage de la Terre saintte où ilz estoient allez soubz couleur de devocion lesquels combien qu'ilz eussent eulz uniz assez de povair pour subjuguer les regnes du monde, toutestoz par envie & maltallant dont leurs cueurs furent esprins laisserent la besongne Nostre Seigneur, font Saint Sepulcre & aultres sains lieux dediez en son nom que bien ilz pouvaient delivrer, entre les mains des payens contraires à nostre foy; & apres leur retour s'entrefirent mortelle guerre ainli qu'il est escript es cronicques de chacune partie es quelles sont ramenteuz leurs desloyautez, non pas que les cronicques françoises facent mencion des deffaulx du roy de France, ne celles d'Angleterre [de ceux] du roy Richard, ains excusent chacune son roy à son povair en attribuant le defaroy & le deffault de leur emprinse chacun à son adverfaire, tellement que à veoir l'une ystoire à part & sans l'autre, l'on reputeroit l'un juste, droiturier, loyal & digne de toute gloire & loenge, & l'autre injuste, desloyal & mauvais & digne d'estre privé de tout honneur. Et pendant le veage des deux roys deffusditz furent trouvez en l'isle d'Avallon les os du grant Artur, le preux roy des Bretons en une abbaye appellée Glatingebiere en foissant la terre pour la sepulture d'un moyne qui avant son trespas avoit prié aux autres religieux ses freres qu'il fust enfouy en ce lieu apres sa mort; & estoient les os dudit Artur en ung cercueil moult riche & dessus avoit une croix de plomb en laquelle estoit escript son epitaphe & à ce fut cognu.

---



## Chapitre Cent deuxiesme

**C** Des guerres que le roy Richart fist au roy Phelippe, au roy d'Espagne, au comte de Limoges & de sa mort. Du roy Jehan, son frere, qui saesit le royaume d'Angleterre & Normandie ; & comme le duc Artur de Bretagne, leur neveu, conquist Anjou & le Hainne.



**A** PRES ce que le roy Richart d'Angleterre fut delivré de prison, il envoia ung sien chevalier jucques à Orléans deffier le roy de France de guerre. Et d'autre part s'esmeut discencion en Bretagne car ledit Richart vult avoir Artur, son neveu, & le oster de la garde des barons de Bretagne qui le nourrissoient soigneusement & le honnoient & servoient comme leur prince, ainsi qu'ilz estoient tenuz ; mais ledit Artur qui ja se commancoit à cognoestre & qui doubta que son oncle lui voulseist procurer ou faire aucun ennuy, pourtant que les barons de Bretagne en son nom faisoient action audit Richard pardavant le roy de France du droit heritel qui lui povait appartenir par cause de la succession de Geffroy son pere, s'enfuyt à garant à André le sire de Vitré qui le garda en ses villes & chasteaux ; dont il advint que le roy Richart par courroux gasta toutes ses terres ne oncques pour ce ne peut il avoir Artur son neveu. Pluseurs meschieffs & guerres terribles furent donc demenées entre les deux roys de France & d'Angleterre à l'occasion de la discorde qui entr'eulx seurvint davant Acre. Mais d'icelles conduire se delaisa le roy Richard pour tourner ses armes sus le roy d'Espagne qui avoit assis la Riolle & le Bray Girard, deux chasteaux audit Richard appartenans. Et fut ledit roy d'Espagne en bataille desconfit par Richard qui apres celle vittoire se transporta en la terre du comte de Limoges pour soy venger d'un torfait que il avoit vers lui comis ; & assegea ung sien chateau appellé Acallus davant lequel il fut occis d'un dart le jour

de la feste saint Ambroise l'an mil cent IIII<sup>xx</sup> XIX. Apres la mort dudit Richart, roy d'Angleterre, son frere juveigneur que l'on appelloit Jehan sans Terre occupa injustement le royaume anglois, la duchié de Normandie & les autres terres que le roy Richart en son temps avoit tenues, ce qu'il en peut occuper ; aufquelles terres & feigneuries le duc Artur de Bretagne son neveu devoit par droit succeder, car le comte Geffroy pere dudit Artur & frere deldittz Richard & Jehan estoit prouchain à celle succession & ainsné que ledit Jehan sans Terre & s'il eust seurvescu apres la mort dudit roy Richard son frere, il luy eust succédé : pourquoy ledit duc Artur qui representoit la personne dudit Geffroy son pere apres la mort Richart son oncle devoit lescdittes terres possider. Lequel duc Artur qui encore estoit enffent, come il entendist que Jehan sans Terre son oncle eust ainsi ses terres faies qui par droit lui devoient competer & appartenir, il assembla grant exercite de Bretons & vertueusement entra en la comté de Angeou laquelle il occupa à force d'armes sur les gens du roy Jehan son oncle & la amena à son obeissance. Et apres celle conqueste entra en la cité de Angiers avecques notable compagnie de ses barons de Bretagne, l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens ; en laquelle cité ledit duc Artur fut par ledit clergié & les citoyens à grant honneur receu & lui firent foy & homage de leurs fiefz comme à leur seigneur naturel. Apres ce que le duc Artur de Bretagne eut ainsi receu les sermens de ceulx d'Angiers & aussi de touz les nobles de celle comté, il entra atout son ost en la comté du Mainne & tellement contraigny les Manceaux par puissance d'armes qu'ilz relenquirent l'obeissance du roy Jehan d'Angleterre & se tournerent au duc Artur auquel ilz firent homage & lui jurerent feaulté. Et après ces choses s'en alla ledit Artur au Mans à l'encontre du roy Phelippe de France & là lui fist homage des terres de Anjou & du Mainne qu'il avoit conquises à force, combien qu'elles lui apparteneissent par droit, car elles estoient tenues en fief dudit roy Phelippe de France. Et assez tost apres se tournerent de la partie du duc Artur les Poitevins & les Acquittains & par l'ordonnance dudit roy Phelippe de France lui firent les prelas, barons & autres seigneurs d'icelles contrées homage & serment de fidelité, quel homage & serment le roy Phelippe conferma davant touz, car il soustenoit là

partie duditt duc Artur à l'encontre de son oncle le roy Jehan d'Angleterre pour deux causes : l'une pour ce que bien favoit que celles terres par raison lui devoient appartenir, & l'autre pour ce qu'il vouloit doner sa fille en mariage auditt Artur & ja la lui avoit enconvenancée, car la fille ainfnée du roy Tancre de Sicille que le roy Richart d'Angleterre oncle dudit Artur au veage qu'il fist oultre mer avoit fiancée ou nom de son dit neveu estoit morte & en avoit ledit Artur certainnes nouvelles ; & laquelle dame fille du roy Phelippe de France apres la doloureuse & trop hastive mort du duc Artur fut mariée au comte de Namur. Mais peu de temps apres ung nommé Guillaume des Roches qui le duc Artur avoit servi dilligeamment aux conquestes des contrées devantdites & moïennant le sens & l'aide duquel il avoit prins & occupé plusieurs villes, chasteaux & fors surs les gens du roy Jehan de Angleterre, son oncle, icelui des Roches par apres mettant en obli l'ignocence du jeune duc Artur, rendit en traïson la cité du Mans audit roy Jehan d'Angleterre ; & comme le roy Phelippe entendit la nouvelle de celle chose voulant secourir au duc Artur son gendre qu'il amoit tres chierement, il s'en alla hastivement occuper la cité de Tours pour ledit Artur ; & cely jeune duc Artur preux & vaillant juvenceau, comme tres dilligent s'en alla ignellement entrer en sa cité de Angiers, affin que le roy Jehan son oncle ne la occupast ainsi qu'il avoit nouvellement fait celle du Mans. Mais comme ces choses ainsi se maintinssent fut fait mariage entre Loys ainfné filz du roy Phelippe de France & Blanche, fille du roy Aufonse de Castelle, niépce du roy Jehan de Angleterre & cousine germaine du duc Artur de Bretagne ; par le moïen duquel mariage fut paix faite & accordée entre les deux roys de France & d'Angleterre par tel convenant que icelui roy d'Angleterre octria en dott perpetuel audit Loys de France & à ses heirs qui de sa niepce ystroient toutes & chacune les terres & seigneuries que le roy Phelippe de France lui avoit par armes tollues avecques tout ce qu'il avoit lors decza la mer, ou cas touteffoiz qu'il mourroit sans heir de sa char. Et ce fait s'en alla le roy Jehan à Paris où il fut honorablement reçu par le roy Phelippe qui lui fist de grans dons ; & illec conferma ledit roy Jehan le don qu'il avoit fait à sa niece & y feurdjousta aucunes terres. Mais à celui octroy ainsi que dit maistre

Richart de Saint Victor fut le duc Artur de Bretaigne contredifant pour ce que c'estoit en son prejudice, car lesdittes terres & seigneuries lui appartenoient ; & en empeschant que ledit Loys de France peust d'icelles terres joïr en appella le duc Artur à la court souveraine de France par laquelle il fut faisi du comté d'Anjou pour succession heritelle.

## Chapitre Cent troisieme.

Comme le roy de France & le duc Artur de Bretaigne prindrent Bournay & comme ledit Artur se partit du roy & alla asseoir Mirebeau ou il fut desconfilt & prins par son oncle le roy Jehan qui embrasa la cité de Tours.



CELLE paix faite ainsi solennellement & jurée par les deux roys de France & d'Angleterre ne fut pas de longue durée car le roy Jehan d'Angleterre se repentant des promesses qu'il avoit faittes au mariage de sa niepce quant il eut la mer passée oncques n'en vult nulles tenir & en allant contre son serment soubdainement froissa sa foy & viola sa promesse. Pourquoy le roy Phellippe qui paravant avoit aucunement differé que le duc Artur de Bretaigne joist de ses terres & seigneuries situées en son obeissance, cuidant que par la promesse que lui en avoit fait le roy Jehan d'Angleterre comme dessus est dit, elles deussent estre appropriées & joignes à son domaine de France, porta lors le fait dudit duc Artur plus grandement, car il assembla & joigny son ost de Francoys avecques celui du duc Artur ouquel estoient Bretons, Poitevins, Manceaux, Tourengaux & Angevins & entrerent iceulx roy & duc assemblement en Normandie où ilz menerent dure & aspre guerre & y assegerent, prindrent & embraserent le chasteau de

Gournay qui moult estoit fort & à l'un des assaulx livré à celle place qui fut prinse à force surs Hue de Gournay qui se tenoit de la partie du roy Jehan d'Angleterre fist le roy Phelippe le duc Artur chevalier & lui conferma la comté de Angeou qu'il avoit acquise par droit d'armes & celles de Poitou, du Maine & de Touraine en le conquerant & à cause de celles terres & seigneuries le receut à perpétuité en son home lige ; & si lui bailla en oultre deux cens chevalliers en son aide avecques grans somes de pecune. Et adonc se departirent d'ensemble les deux osts du roy & du duc & s'en alla le roy de France assieger le chastel d'Arques devant lequel il fist longuement & enfin s'en retourna sans le prendre. Et le duc atout son ost entra en la comté de Poitou pour la conquerir & mist siège davant Mirebeau où lors estoit Alienor de Acquitainne, la vieille royne d'Angleterre, son aïeulle, mere de Geffroy son pere & du roy Jehan, son oncle, laquelle Alienor comme elle se sentit asségiée incontinent envoia devers le roy Jehan son filz qui se tenoit à Rouan lui deprier come secourir la vouloit. Et le roy Jehan incontinent qu'il en entendit la nouvelle assembla en peu de heure tres grant multitude de gens d'armes & vint que l'on ne s'en guettoit pas à pointes d'esperons devant Mirebeau pour saditte mere secourir. Si trouva son neveu Artur qui ja en Mirebeau atout son ost estoit entré, lequel il seurprint jouant à la paulme & despourvement lui courut seure. Quant Artur & ses gens se trouverent seurprins, ilz faesirent leurs armes & au plus tost qu'ils peurent se mirent en deffence, si se combatirent au mieulx qu'ilz peurent mais oncques leur bien faire rien ne leur vallut que ledit Artur qui lors estoit réputé la fleur des nobles juvenceaux de France ne fust par ledit roy Jehan son oncle prins & detenu avecques Poitevins, Manceaux, Tourengeaux & Angevins qui avecques lui estoient & que nul n'en eschappa fors aucuns qui furent relaschez par pleges qu'ilz baillerent ; les autres furent emprinsonnez & les autres murtriz cruellement & dit l'istoire que de si tres doloieuse aventure n'ouyt l'on onc parler. Là furent prins Hue le Brun, comte de la Marche, Geffroy de Lesignan, le vicomte de Chastellerault & mains autres chevaliers. Apres laquelle prinse malheuree se transporta ledit roy Jehan devant la cité de Tours qui au duc Artur se tenoit, laquelle il tourmenta si greusement par assaulx grevables que il la vuida

presque de touz ses habitans & enfin la print. Mais lorsque Phelippe roy de France entendi la nouvelle de la prinse son gendre le duc Artur de Bretagne et de Tours sa cité, il fut dolent oultre mesure & pour venger celle chose, il delaiissa le siege que il tenoit davant Arcques & mena son ost devant Tours laquelle cité il print à force sus les gens du roy Jehan, puis comist la garde d'icelle cité à ung chevallier appellé messire Geffroy des Roches. Et lorsqu'il eut ainsi habandonnée celle cité de Tours audit des Roches, y retourna ledit roy Jehan comme forcenné qui avecques grant multitude de gens d'armes gasta la terre & à laditte cité donna plusieurs merueilleux assaulx; contre lequel les citoïens adoncques murerent leurs portes & garnirent leurs tours, puis se mirent en l'église Saint Martin à refuge; mais lors la fureur terrible des assaillans brisa les eglises & en ravissant les biens il fist de sang humain effusion si abhominable que nul n'y povait avoir aucun retrait de seurté; & dit maistre Robert Blondel historiagraphe qu'ilz crachoient contre les faces des ymages & faisoient plusieurs autres choses laides & orribles. Si furent le cloistre & le chasteau neuff dempui l'église de saint Hylaire jucques à Nostre Damme de la Riche tout ars & bruy & le feu des maisons ardantes fut lors tellement soufflé de touz vens que l'estaindre estoit impossible, ains convint la pluspart de la cité estre en cendre reduitte. Et advindrent ces choses, sçavoir l'ambrasement de la cité de Tours & la prinse du duc Artur l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens & deux.

---

## Chapitre Cent quatriesme

De la mort de la duchesse Constance & comme le duc Artur son filz fut occis par le roy Jehan d'Angleterre, son oncle, & Alienor, sa fille, emmurée, pour quoy les barons de Bretaigne appellerent ledit roy Jehan par devant le roy de France.



L'AN precedent, savoir l'an mil II<sup>cc</sup> & ung, en la tierce kalende de septembre estoit decedée Constance la duchesse de Bretaigne, fille du duc Conan et mere Artur qui femme avoit esté de Geffroy d'Angleterre ainsi come il est dit cy devant plus plainnement, & fut ensepulturée en l'abbaye de Villeneuve que elle avoit en son temps fundée & fait edifier. Laquelle damme Constance en son vivant comme elle veist ses enfens Artur & Alienor encorés jeunes & que à Artur pour son petit asge ne duisoit le gouvernement de la principaulté de Bretaigne & mesmement que Richart & Jehan ses oncles, roys d'Angleterre successivement, tendoient comme ilz la peussent occuper, considerant ausi que elle avoit ses heritiers faittz, assez long terme apres la mort dudit Geffroy, prince & comte de Bretaigne, elle se remaria à ung noble chevalier, preux & vaillant aux armes appellé Guy de Touars qui sa proesse durant la division d'entre les deux roys de France & d'Angleterre avoit si vertueusement exercée qu'il estoit réputé la fleur des nobles chevaliers qui lors fussent en touz les deux royaumes; & estoit celuy Guy de tres nobles parentaiges & de grant sens par quoy il povait sa terre deffendre contre lesditz Richard & Jehan roys d'Angleterre filz voulesissent aucune chose entreprendre à l'encontre d'elle & de son pays; & avoit eue laditte damme Constance d'iceluy Guy son mari deux filles appellées l'ainnée Alix dont il fera parlé cy apres & (1) la puisnée Kathe-

(1) Depuis ce mot jusqu'à la fin de la phrase cette partie du texte a été ajoutée en note dans la marge et s'est trouvée rognée au moment de la reliure du manuscrit.

rine qui fut femme de André [seigneur de] Vitré & la luy donna ledit [Guy] en mariage avecques g[rand] heritaige qu'il luy conf[erma] o le consentement de Aliz [sa sœur], presens Geffroy de Chasteau, Hervé de Biaumortier, Eudon de Loheac & pl[usieurs autres]. Pendant la minorité de laditte Aliz & avant que elle fust mariée & mesmement avant la mort de la duchesse Constance sa femme se clama ledit Guy comte de Bretagne & usa des droitz appartenans à prince ainsi qu'il est trouvé par la fundacion de l'abbaye de la Vieuville faite par Gedouync de Dol, lors seigneur de Combour, de laquelle il fist la confirmacion & l'amortissement, & par plusieurs autres chartres autenticques, qui de luy font mencion. Comme en la maniere qu'il est dit dessus, eut le mauvais roy Jehan d'Angleterre saisi son neveu Artur, filz de la devant ditté Constance, il le fist emprisonner tres-estroitement & de tout son pouvoir s'efforça trouver les moyens comme il le peust encliner à sa partie; mais celui duc Artur qui en jeune corps portoit corage meur, constant & vertueux pour ce que il avoit serment au roy de France ne se vout oncques consentir audit roy Jehan son oncle, ains du tout en tout reffusa ses dons & ses promesses aiant plus chier estre à destroit tenu que sa foy violer & corrompre; dont il advint que ledit Jehan son oncle roy très inique qui touzjours le fesoit avecques lui conduire par touz les lieux où il alloit, quant il ne le peut accorder ne tourner à son voulloir, il arma à l'encontre de lui son cueur covetueux & enflé de cruaulté qui est à debonairité contraire, & ledit Artur son neveu occultement sur le rivage de la mer occist de sa main & renversa son corps en la mer à estre proye aux bellues & autres monstres & poissons de mer ravissables; & n'ay point leu que son noble corps eust autre sepulture fors les enveloppemens des undes de la mer demenées par les siffleys furieux des vens enragez & terribles. Mais ainsi que tesmogne l'Escripiture, il n'est riens si secret qui à notice ne parviene. De la desloyauté & cruaulté dampnable du tres mauvais roy Jehan qu'il avoit iniquement perpetrée en commettant ce meurdre detestable en la personne de Artur son noble neveu, vint aux barons & autres seigneurs de Bretagne cognoissance dont ilz furent doloieux oultre mesure pour ce que de la ligniée de leurs princes royaux ne leur estoit aucun demouré fors la jeune damoïsselle Alix dont il a esté parlé



dessus, laquelle estoit fille du comte Guy & de la duchesse Constance ; car ledit roy Jehan de Angleterre meü de couvetise infaciable avoit faisi Alienor sa niece fille Geffroy son frere & seur du duc Artur qu'il avoit meurdri tres inhumainement & la avoit emprisonnée & tenue longuement & encores la tenoit & tint l'espace de plus de XVIII affin qu'elle ne fust mariée & que elle ne eust des enffens qui lui tollussent les terres de Normandie, d'Acquitaine, d'Angeou, de Poitou, de Tourainne & du Maine qu'il possidoit à injuste tiltre. Et ne voullans lesditz barons de Bretaigne crime si detestable demourer impugni, proposerent vengier ce patricide & toutes les formes & manieres qu'ilz pourroient nuyre audit roy Jehan d'Angleterre tant par guerre que autrement. Et tout premier les sires de Vitré, de Foulgeres, de Avaugour, de Lanvaux, de Rays, de Ancenis & de la Roche, le vicomte de Leon, les sires de Derval, de Montfort, de Malestroit, de Quintin avecques les autres barons de Bretaigne selon droit pourfuyvans à avoir de luy vengeance le firent ajourner à se comparoir à certain jour pardevant le roy Phelippe son souverain en la court des pers de France pour respondre à ce que les barons de Bretaigne proposeroient à l'encontre de lui ; mais il n'osa aucunement venir à son terme ne aucune responce ne excusacion suffisante ne vallable n'y transmist. Et pour ce la plainte & clameur desditz barons devant le roy Phelippe de France & ses pers declairée & faite sur la doloureuse mort de Artur leur prince à l'encontre dudit Jehan roy angloys en l'accusant de ce crime & offrans le prouver par bataille de leurs corps & autrement, leurs excusacion & conclusion illecques faittes, ledit roy Jehan appellé deüement & par suffisants ajournemens & ediz & intervalles attendu & non comparant, fut son proceix fait sollempnellement & par icelle court des pers fut donnée sentence diffinitive contre lui par arrest & fut par le roy & selditz pers dit & declairé que pour la desloyauté & pour son crime de patricide, de mageité lese, toutes & chacune de ses terres et seigneuries qu'il tenoit au royaume de France seroient confiscuées à la coronne de France & des lors par sentence y furent unies.

## Chapitre Cent cinquiesme

**C**omme le roy Phelippe moïennant l'aide des Bretons conquist toutes les terres que le roy Jehan d'Angleterre tenoit decza la mer ; de la mort du comte Guy & du mariage du comte de Brenne à Alix duchesse de Bretagne.



**A**DONC manda le roy Phelippe de France de toutes pars ses gens d'armes subgitz & alliez pour icelles terres & seigneuries qui par le jugement dessusdit avoient esté confisquées meptre de fait en sa main & les ramener en son obeissance. Et les devantnomez nobles barons bretons vaillans & experts aux armes desirans icelle sentence à l'encontre dudit roy Jehan par droit donnée executer vertueusement assemblerent leurs puissances en armes & touz eulx concors & aünez ensemble pour leur injure venger leur exercite breton joignirent avecques celui de Phelippe roy de France & pour poursuivre de fait à l'encontre du roy Jehan d'Angleterre entrerent à force en Acquitaine & toute la contrée par greveux assaulx en peu de temps mais à grant labour mirent en la subjection du roy Phelippe de France. Apres laquelle conqueste ilz se transporterent en Normandie où ils prindrent l'isle d'Andeli, le Val de Rueill, le chastel de Vadepont, celui de Gaillart, Verneill & plusieurs autres villes, chasteaux & fors qui estoient reputez comme imprenables & qui par plusieurs roys de France ès temps passez avoient esté assegez & non prins. Et en apres assegea le roy Phelippe la cité de Roan dont les citoiens se rendirent en son obeissance ; & lors les citez de Coustances, de Baïeux, d'Avranches & de Lisieux avecques leurs chasteaux & fortresses se rendirent de leur plain gré & propre movement ; & jasoit que les abbez de Casemare & des Cressours feissent audit roy Phelippe, à ses gens d'armes & aux Bretons commandement de par

le pappe Innocent qu'ilz feissent paix audit roy Jehan d'Angleterre & qu'ilz se defistassent de la guerre que ilz avoient à l'encontre de lui encommancée, touteffoiz ne s'en voudrent ilz oncques cesser jucques à ce que le roy Phelippe eust toute Normandie en son obeissance. Et ainsi par vertu de la sentence devant ditte faite à l'encontre du roy Jehan de Angleterre par le roy Phelippe de France & ses peirs pour l'enorme murtre comis par ledit roy Jehan en la personne de son neveu le duc Artur de Bretagne, & les cures & labeurs que mirent les barons & autres nobles bretons en compaignie dudit roy Phelippe de France à exécuter vertueusement icelle sentence justement donnée, toute la duché d'Acquitaine, Angeou, Poitou, le Maine & Touraine & Normandie, quelles terres & seigneuries tenoit le roy Jehan d'Angleterre par cause de Alienor de Acquitaine sa mere, & lesquelles devoient appartenir à sa niepce qui semblablement estoit appelée Alienor, fille de Geffroy son frere & feur du duc Artur, laquelle il tenoit enclose comme dessus a esté dit, furent joingtes & unies au patrimoine de la coronne de France, & mesmement la duché de Normandie que ses predecesseurs les roys francois n'avoient possidée dempui le temps du regne Charles le Simple auquel temps Rolo, duc des Norvegliens banny du país de Dannemarche, la conquist sus ledit roy Charles le Simple; & dempui avoient couru plus de troys cens ans. Et pendant le temps de celle conquête ou peu apres descendit le roy Jehan de Angleterre en Poitou à grant armée; & pour ce que les Bretons alliez du roy de France avoient gasté ses contrées par armes il entra en Bretagne & l'an mil II<sup>cc</sup> & VIII és kalendes de septembre assegea la cité de Nantes avecques ses exercites. Mais sïtoft que les barons de Bretagne l'entendirent, ilz convindrent touz ensemble & manderent de toutes pars leurs subgitz, lesquels quant ilz furent assemblez ilz menerent devant Nantes pour combattre ledit roy Jehan & les siens. Si ferirent à leur arrivée sur son ost tres vigoreusement, & ses gens desconfiz, ilz l'enchacerent honteusement; & s'enfuyt en Poitou. Dempui la mort du duc Artur de Bretagne qui fut occis par ledit roy Jehan son oncle le jour de la sollempnité saint Pierre des Liens, l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup> & II & de paravant celui temps jucques à l'an mil II<sup>cc</sup>XIII gouverna le comte Guy le pays de Bretagne comme

garde naturel de la jeune Alix fille de lui & de la duchesse Constance sa femme ; & moult ouvra celui comte Guy par sa proesse à la conquête des contrées dessusnommées que firent le roy Phelippe de France & les Bretons sur le roy Jehan de Angleterre ; puis l'an dessusdit mil II<sup>cc</sup>XIII il trespassa de ce siècle *apud Chemullem* & fut son corps ensepulturé en l'abbaye de Villeneuve près laditte Constance sa femme. Et l'an ensuivant mil II<sup>cc</sup>XIII Pierre de France filz Robert de France comte de Dreux par l'ottroy des barons de Bretaigne espousa la jeune Alix, duchesse de Bretaigne & les nopces en la cité de Rennes celebra magnifiquement ; pour la geneologie duquel Pierre cognoestre plus plainement est assavoir que Loys seurnomé le Gros, roy de France qui fut coroné à Orleans par l'archevesque de Sens & qui commanza regner l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil cent & dix eut à femme Alix, fille du comte de Morvoys, de laquelle il eut III filz & une fille ; le premier des filz fut appellé Robert, le II<sup>e</sup> Phelippe, le III<sup>e</sup> Loys & le IIII<sup>e</sup> Hue ; & la fille fut nommée Constance & fut mariée au comte Remond de Thoulouse. Si fut Robert l'ainsné filz Loys le Gros de ses membres contrefait & simple en entendement si que pour son petit sens ne lui appartenoit le gouvernement de si grant chose comme le royaume de France ; & pour ce le roy Loys son pere ce considerant & qu'il n'estoit pas ydone pour tenir celui regime obstant son imperfection tant des membres que de l'entendement il le vout priver de sa succession royalle ; mais il lui bailla & assigna la comté de Dreux en perpetuel heritage & ordonna que Phelippe son puisné filz apres sa mort son regne possideroit ; & affin que ledit Robert comte de Dreux son ainsné filz n'empeschast celle ordonnance apres sa mort, il fist ledit Phelippe des son vivant coronner roy de France en la cité de Rains & lui fist faire homage par les nobles de France. Si regna ledit Phelippe deux ans avecques Loys son pere ; mais apres guere ne tarda que ledit roy Loys ne fust frustré de son intencion, car comme ledit Phelippe qu'il avoit fait coronner en esperance qu'il lui deust succeder ung jour chevauchast par la cité de Paris, ung pourceau l'embati entre les jambes de son cheval qui par fortune & malle aventure fist cheval & homme trebucher sus le pavement & au cheoir que fist ledit Phelippe il se brisa le chief, laquelle adventure mortelle foudainne &

malheuree advint audit Phelippe l'an XXII<sup>e</sup> du regne Loys son pere qui fut l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil cent XXXI. Et sept ans apres trespassa celui roy Loys le Gros pere Phelippe, apres la mort duquel Loys, son tiers filz fut coronné roy de France & espoufa Alienor d'Acquittainne, fille Guillaume comte de Poitiers, de laquelle il a esté parlé dessus, que puis il repudia pour cause de lignage & laquelle Alienor fut dempuis par mariage jointe au roy Henri d'Angleterre. Et apres ladicte repudiacion print celui roy Loys à femme Constance fille Aufour roy d'Espagne en laquelle il engendra Margarite femme au jeune roy Henry d'Angleterre. Puis apres la mort de ladicte Constance, il print Ales la fille au comte de Champaigne dont il eut une fille qui fut emperix de Constantinnoble & Phelippe Auguste duquel a esté parlé cy dessus qui pour vengeance de la mort du duc Artur moïennant l'aide des Bretons osta à force au roy Jehan d'Angleterre toutes les feigneuries qu'il tenoit decza la mer. Robert de France comte de Dreux ainfné filz du roy Loys le Gros vesquit moult longuement & eut deux fils desqueulx l'un fut appellé Robert & apres le deceix Robert son pere fut comte de Dreux & le puixné fut nomé Pierre qui fut comte de Brene. Et fut cestuy Pierre celui duquel a esté parlé dessus qui par l'assentement des barons de Bretagne espoufa Alix leur princesse, fille du comte Guy & de Constance, par cause de laquelle Alix il fut duc & prince de Bretagne; & y fut receu en la cité de Rennes par les feigneurs Bretons l'an dessusdit mil II<sup>cc</sup>XIII.

---

## Chapitre Cent sixiesme

**C**omment monseigneur Loys de France & le duc Pierre de Bretaigne chacierent le roy Jehan d'Angleterre qui tenoit son siege devant le chastel de la Roche au Moine & des victoires que eut le roy de France.



OMME en la manière que dessus est ditte eut le roy Jehan de Angleterre perdues toutes ses terres qu'il tenoit decza la mer parce que le roy Phelippe les ot joingtes à sa coronne, il pensa de soy revenger & fist nouvelle alliance avecques Othon l'empereur d'Allemagne, Regnaud comte de Boullongne, Ferrant comte de Flandres & avecques plusieurs autres princes & barons d'iceulx pays de Allemagne & Flandres, lesquels assemblement faisans conjuration à l'encontre du roy Phelippe conspirerent de le faire mourir, de partir entr'eulx son royaume de France & de invader en ung mesme termine celui royaume en diverses parties. Et adonc pour leur emprinse de fait executer, Othon l'empereur de Allemagne duc de Breban, les comtes de Flandres & de Boullongne, le comte de Salbery, anglois, avecques plusieurs autres princes & nobles d'Allemagne assemblerent osts terribles vers les parties de Flandres pour entrer de celle part ou royaume de France & le domager. Et lors le roy de France voieant ainsi son royaume de toutes pars assailli fist & ordonna deux osts desquelx il bailla l'un à conduire à Loys son filz pour resister au roy Jehan d'Angleterre qui à grant ost estoit entré en Aquitaine, & l'autre conduisit vers les parties de Flandres. Si s'en vint ledit Loys à Chinon & le roy Jehan d'Angleterre transversa la comté de Poitiers & chevaucha tant qu'il fut entré en celle d'Angeou où il print la cité d'Angiers, Beaufort & plusieurs autres chasteaux & villes; puis devant le

chastel de la Roche au Moine assist son seige, pendant lequel advint que ung jour les courriers & fourrageurs de l'ost dudit roy Jehan vindrent en grant puissance cuillir leurs proys en Bretagne pres la cité de Nantes où lors estoit le comte Robert de Dreux frere au duc Pierre de Bretagne & cousin germain du roy Phelippe de France, lequel cuidant icelles proyes rescouvre passa les pons de Nantes atout une route de gens d'armes avecques lesquelx il enchacza ceulx qu'il rencontra premièrement; mais les Anglois qui ambuschez s'estoient & qui estoient pourvez pour le recevoir & grant multitude lui saillirent au devant & le saisirent prisonnier avecques XIII chevaliers de France, lesquels il[z] emmenerent ès tentes du roy Jehan d'Angleterre qui de la prinse audit comte de Dreux fut tres joyeux, car il pensa par celle chose acomplir partie de ses emprinse. Quant le duc Pierre de Bretagne entendi la prinse du comte Robert de Dreux son frere, il fut si dolent que plus ne pouvait estre & proposa icelle prinse venger & ledit roy Jehan domager en toutes les formes & manieres qu'il porroit pourpencer. Et premierement fist tant que par son pourchas le vicomte de Touars, frere de Guy de Thouars, qui lors estoit le plus hault & le plus puissant de toute la terre de Poitou, duquel il avoit la niepce espousée & lequel tenoit la partie du roy Jehan de Angleterre accorda au roy Phelippe de France; & par celui accord ledit vicomte qui plusieurs fors tenoit en la comté de Poitou lesqueulx pouvaient grandement nuyre & nuysoient audit roy Phelippe de France furent mis en l'obeissance dudit Phelippe, & des lors en avant ledit vicomte se exposa de sa personne ou service dudit roy de France & à ce fist obéir & constreigni touz ses subgiz. Et oultre plus le duc Pierre pour aider & secourir monseigneur Loys de France, filz du roy Phelippe son cousin germain, à l'encontre dudit Jehan roy anglois assembla ses Bretons & son ost joigny avecques celui dudit Loys. Et lorsqu'ilz furent ainsi aünez ensemble ilz delibererent entr'eulx de aller ferir sur l'ost des Anglois qui encores tenoient sege devant la Roche au Moynne & se mirent à voye pour celle part aller en esperance de les combattre. Mais comme le roy Jehan entendi leur venue & que já ilz approuchoient grandement son ost, il ne les osa attendre, ains leva son siege hastivement & pour la grant haste qu'il ot de tost partir pourtant que les Francois

& Bretons deljà feroient fur l'une des parties de son fege il habandonna fon artillerie, fes sommages & toutes autres chofes que pour fa guerre il avoit pourquifes & appareillées & s'en alla à Angiers tant hafivement que chevaulx le poyaient porter & entra en la cité à garant. Si le fuyvirent moult de près monfeigneur Loys de France & le duc Pierre de Bretagne fon coufin ; mais quant ilz apperceurent qu'il fe fut retrait en la cité d'Angiers, ilz entendirent à recueillir leurs gens de toutes pars ; lesquelx rafsemblez ilz menerent leurs exercites vers la cité de Angiers. Mais le roi Jehan qui entendi la nouvelle de leur errement n'y ofa faire demeure, ains s'en partit hafivement & s'enfuyt en Aquitaine. Et adonc les devandditz princes Loys & Pierres afsemblément affiegierent la cité d'Angiers fus les gens d'armes que le roy Jehan avoit députez à la garde d'icelle & la tourmenterent tellement par affaulx apres, durs & continuelz qu'ilz la ramenerent en l'obeiffance du roy Phelippe de France. Et d'autre part en celuy mefme mays que le roy Jehan fut chacé de devant la Roche au Moynne, fe combatit ledit roy Phelippe à l'empereur Othon d'Allemaigne, aux comtes de Flandres & de Boullongne & à leurs complices au pont de Bouvines pres la ville de Tournay ; & en celle bataille fut l'empereur Othon defconfit & s'enfuit honteufement ; & les comtes de Flandres, de Boullongne & de Salbery avecques plufeurs autres princes & feigneurs tant de Flandres que d'Allemaigne amena ledit roy Phelippe à Paris prifonniers ; & advinrent ces chofes l'an de l'Incarnacion Nofre Seigneur mil deux cens XIII.

---



## Chapitre Cent septiesme

**C** De l'orrible mort du roy Jehan d'Angleterre & comme son corps fut gicté hors de terre sainte à devorer aux bestes sauvaiges.

**L**ORSQUE Jehan, le frauduleux roy d'Angleterre, se senti ainsi despoullé de ses terres & seigneuries situées decza la mer & qu'il cogneut que par puissance il ne les povait recouvrer, il s'en alla à refuge au pappe Innocent tiers de ce nom & fist son royaume d'Angleterre & le pays de Ybernye que lors il seigneurioit tributaires au Saint Siege de Rome, auquel il promist poïer mil mars d'argent par chacun des ans à venir affin qu'il s'entremeist de traiter la discorde d'entre lui & le roy de France. Et pour celle cause ledit Innocent pape traitta de paix entre les deux roys de France & d'Angleterre ; par laquelle paix le roi Phelippe rendi au roy Jehan une porcion d'Acquittaine seulement dont il se fist homme lige de la coronne de France ; & tout le surplus des terres, seigneuries & principaultez que le roy Phelippe avoit conquises par vertu de la sentence de ses pers dont devant est parlé demourerent audit Phelippe & à ses succeffeurs. Et peu apres le roy Jehan d'Angleterre qui avoit passé la mer meut guerre tres sorte à l'encontre de ses barons & autres subgitz angloys, lesquels moïennant l'aide de monseigneur Loys de France qu'ilz appellerent de leur part le chacerent hors de son royaume. Et cependant ledit Jehan roy tres cruel ainsi chacé banny & exillé mourut de mort soubdaine ; lequel Jehan par ses demerites & pour les prelaz d'Angleterre, qu'il avoit chacez de leurs seges tint par l'espace de sept ans toute Angleterre en interdit ; pour laquelle cause & pour la mort de son neveu le duc de Bretagne qu'il

occist, il fut hayneux non pas aux siens feulement mais auxi à tout le monde & mourut excommunié. Et advint que apres ce que son malheureux corps qui tant de maux avoit commis fut ensepulturé & de terre couvert en une abbaye de Angleterre, une voix terrible à heure de mynuyt se doloufa orriblement jouxte son sepulcre ; quelle chose ouyans les gardes de l'eglise, ils se transporterent celle part tres esfroyez ; & comme ilz furent venuz au lieu où le corps gisoit, ilz apperceurent à l'environ une ombre tres espoventable qui leur dist en criant orriblement qu'elle estoit Jehan paravant roy d'Angleterre qui tres durement estoit affligé de divers tourmens, ne jamais ne leur cesseroit, ne repos ne leur donneroit tant come son corps auroit ceans sepulture. Et pour ce l'abbé & le couvent s'assemblerent adonc qui le desenterrerent & le porterent hors du saint lieu ; pourquoy l'ombre & la voix dessusditte s'esvanouirent d'eulx ne oncques puis ne furent veuz. Et dit maistre Robert Blondel ystoriagraphe que adonc recouvra ledit roy Jehan son nom de Jehan sans Terre qu'il avoit eu paravant qu'il fust roy d'Angleterre, car la terre saintte le reffusa comme indigne de avoir sepulture. Et apres ceste mort doloieuse, orrible & non acoustumée du roy Jehan d'Angleterre qui fut l'an mil deux cens & quinze fut son filz Henri coronné roy sur Angloys.

---

## Chapitre Cent huitiesme

**C**omme le duc Pierre de Bretagne s'escomfist les Angevins en bataille : de la mort Phelippe & Loys successivement roys de France & des divisions d'entre le jeune Loys & ses barons qui appellerent le duc Pierre de leur aide.



**P**ENDANT CES choses regnoit le duc Pierre de Bretagne paisiblement & ses subgitz gouvernoit en paix. Et pour ce que en Bretagne estoit lors ceste coustume que quant aucun home ou femme decedoit, le curé ou le ministre de l'Eglise levoit & avoit la tierce partie de tout son bien meuble, ledit Pierre considerant que par ceste chose estoit le menu peuple oppressé trop grievement s'efforça aux gens de l'Eglise impescher ceulx privileges qui estoient appellez « tierceages », combien que par ses prediceurs <sup>(1)</sup> les roys & princes de Bretagne ilz eussent esté es dittes eglises concedez ; mais les prelas & autres ministres de l'Eglise ne le vouldrent souffrir, ains en firent clameur au pape Gregoire qui par ceix interdiz & autres liens dont l'Eglise saintte pugnist ses transgresseurs ouvra tellement de sa puissance à l'encontre dudit Pierre qu'il ne peut en son temps venir à chieff de son emprinse, ains en fut la cause longuement demenée en la court de Rome entre le duc, les nobles & le peuple de Bretagne d'une part & les prelaz & autre clergié d'autre part ; & finablement fut ausdittz ministres de l'Eglise celui tierceage mis au neuffviesme, ainsi qu'il sera dit cy apres. En ce mesme temps s'esmeut guerre tres forte entre le duc Pierre de Bretagne & les Angevins à l'occasion d'aucunes differentes qui entr'

(1) Le scribe a écrit « successeurs ».

eulx feurvindrent pour les termes de leurs païs. Et Amauri de Craon qui estoit fenefchal d'Angeou portant la querelle des Angevins affembla ce qu'il en peut trouver en armes avecques grant multitude de soubdoiers du Maine, de Poitou, de Tourainne & des aultres parties de France car de ce faire avoit il support du roy Phelippe. Et atout son exercite entra en Bretaigne pour le pays dommager; si en gasta par armes presque toute la marche qui joingt avecques la contrée d'Angeou. Mais le duc Pierre qui d'autre part pour lui resister fut pourveu de ses Bretons lui alla à l'encontre; & se disposerent de chacune partie pour combatre: si ordonnerent leurs batailles, puis s'entrecoururent feure moult vigoreusement. Mes comme l'estour eut longuement duré entr'eulx, se commanderent les Francois à desconfire. Et fut illecques prins ledit Amauri de Craon avecques innombrable multitude de chevaliers & les autres s'enfuirent moult confusement & fut ceste bataille à Chasteaubrient es nonnes de mars, l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens vingt & deux.

Deux ans apres celle bataille, c'est assavoir l'an mil II<sup>cc</sup> XXIII mourut Phelippe Auguste roy de France puissant & vertueux vengeur de la mort de son gendre le duc Artur de Bretaigne. Auquel Phelippe succeda monseigneur Loys son filz dont a esté parle devant qui ne regna que troys ans & trespassa à Montpensier l'an mil II<sup>cc</sup> XXVII. Ouquel an par le pourchas de la royne Blanche, sa femme, fut Loys leur filz de l'asge de XIII ans couronné roy de France; contre lequel aucuns barons francois ses subgitz esmeurent plusieurs rebellions pour tant que celui roy Loys estoit encore trop jeune & que Blanche d'Espagne sa mere avoit tout le gouvernement du royaume; si desleignoient estre gouvernez par une femme. Et tout premier Hue, le comte de la Marche, Thebaud le comte de Champagne & plusieurs autres comtes, barons & seigneurs françois fermerent alliance à l'encontre d'icelui jeune roy Loys & delibererent ensemble de non à lui obeir. Mais pour coulourer icelle emprinse par eulx faite ils appellerent de leur partie Pierre le duc de Bretaigne, comte de Richemond & de Brenne pour tant il leur sembloit qu'il avoit tiltre de succeder au royaume de France par cause de son pere Robert ainsné filz du roy Loys le Gros & mesmement pour ce que il

avoit puissance d'armes pour conduire leur emprise. Si se tourna ledit Pierre legierement de leur accord & par leur instigacion commença guerre à l'encontre dudit roy Loys de France en demande d'aucunes terres & feigneuries situées en son royaume qu'il maintenoit lui appartenir par cause de Robert son pere & print à force saint Jame de Beuron, puis chevaucha plus avant jusques au chasteau de Belesme lequel il print semblablement & iceulx deux chasteaux garnit de ses gens d'armes bretons avecques de vivres, d'artillerie & de toutes autres choses convenables & necessaires à la deffence d'eulx. Et le roy Loys de France qui celle chose entendit par le conseil de sa mere & d'aucuns de ses barons assembla grant ost & propofant courir sus au duc Pierre tourna premierement son exercite vers Bretagne où il s'estoit retraits apres la chevauchée qu'il avoit faite en France & assembloit de toutes pars gens d'armes pour lui contrarier. Mais lorsque Thebaud le comte de Champagne entendit la venue dudit roy Loys & de son ost francois, il fut si espoventé qu'il se partit secretement de sa secte & s'en alla requerir pardon audit roy Loys qui le reçeut en son amytié. Et pour ce que par celui comte Thebaud fut au roy Loys nuncé le merveilleux nombre des gens d'armes dont le duc Pierre de Bretagne avoit faite assemblée pour luy resister, il lui fut conseillé que pour celle foiz il n'entraist pas en Bretagne; ains essayeast à appaiser le duc & ses complices par douceur & pour ceste chose faire a tressa adonc le roy Loys de France au duc Pierre de Bretagne ses messages & plusieurs foiz lui manda qu'il allast à lui à Chinon où il sejournoit; mais il n'en vult riens faire jusques à ce qu'il eust seurté dudit roy Loys qu'il s'en retourneroit en Bretagne sans empeschement; laquelle seurté baillée & aussi suffisans pleges qu'elle ne seroit point enfreingte se transporta adonc le duc Pierre à Vandosme ouquel lieu fut fait accord entre luy & le roy de France & promirent cheacun de sa part tenir la paix sans entreindre.

## Chapitre Cent neuvième

**E**ncore des divisions d'entre le roy de France & le duc de Bretagne qui avoit de son accord plusieurs barons francoys pour la crainte desquelz le roy s'ensuit à Paris. De l'aliance d'entee ledit duc Pierre & le roy Henry d'Angleterre, & comme Belesme fut reconquis par Francois.



**L'**AN ensuivant mil deux cens XXVIII recommança la discorde entre le roy Loys de France & ses barons pour la cause dessusdite ; & sommerent lesditz barons le duc Pierre de Bretagne de leur tenir convenant, car paravant comme dit est ilz avoient assemblément fermée alliance & luy avoient ceulx barons francois promis & juré qu'ilz lui seroient aidans à conquerir son droit de l'heritage qu'il chalengeoit en France & il leur avoit de sa part juré que à l'encontre de touz il tendroit leur parti & les secoureroit à son povair si moitier en avoient. Et pour ce assembla le duc Pierre grant ost & entra ou royaume de France & moiennant l'aide desditz barons francois le greva grandement & gasterent la terre au comte Thibaud de Champagne pour ce que au roy de France s'estoit accordé sans leur consentement. Si s'enfuit le roy Loys pour crainte d'eulx à Paris où il se tint par aucuns temps & à tres grant painne peut il appaiser celle commocion. Mais vers la faison de yver s'en retourna le duc Pierre en Bretagne & les barons de France chacun à leurs maisons, & partant demoura le royaume de France par aucun temps en paix. Et l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup> XXX le roy Henri de Angleterre filz du mauvais roy Jehan qui de tout son povair s'efforczoit recouvrer les terres & seigneuries que Jehan son predecesseur & pere avoit perdues par sa desloyauté envoiea ses

ambassades en Bretagne au duc Pierre signifier que se il vouloit sa partie tenir à l'encontre du roy de France il le feroit joir paisiblement de toutes & chacune les terres & seigneuries qu'il demandoit par cause de Robert son pere. Et pour ce fut le duc Pierre meu de couvetise qu'il eut de celle terre recouvrer, & enhorté par la voix desditz messages anglois passa la mer & alla en Angleterre où il fist alliance avecques ledit roy Henry par la condicion dessusditte. Si fut adonc le roy Henri moult joyeux de son accointance avoir, car bien pensoit qu'il ne povait avoir plus belle entrée à descendre ou royaume de France que par Bretagne. Et mist adonc sus grant ost d'Anglois avecques lesqueulx il passa la mer & vint en Bretagne & le duc Pierre en sa compagnie qui d'autre part quant ilz y furent arrivez assembla grant ost de Bretons. Et apres ce que leditz Henri & Pierre eurent joings leurs exercitez, ils entrerent assemblément ou royaume de France lequel ilz commencerent à gaster, domager & destruire par occisions & par embrasemens & tant que le peuple francois fut si tres espoventé par la fierté de leur ost terrible qu'il s'enferma es villes, chasteaux & autres fors du royaume. Mes lors s'efforcza le roy Loys de France de leur resister & par le conseil de Blanche sa mere manda gens d'armes des diverses parties de son royaume, lesquelx il mena assieger le chasteau de Belesme que les gens d'armes bretons occuppoient pour le duc Pierre de Bretagne leur seigneur. Et mena ledit roy Loys avecques lui Blanche sa mere qui par son sens au fait d'icelui siege ouvra tres discrettement, car pour preserver l'ost francois qui estoit afflitt par les tourmens, mesaises, froidures, angoesses & deurtéz de l'iver forcennant & des neiges & pluyes continuelles qui incessamment cheoient sur gens & sur chevaux, distribua celle royne Blanche argent aux varletz & sommiers de l'ost & leur fist trancher & abatre les gros arbres à l'environ dont elle fist faire en l'ost grans & merveillables feux, par lesquelx elle preserva gens d'armes & chevaux de la deurté de celui yver qui à merveilles estoit tempestueux. Et comme ainsi eurent les Francois leur siege assis devant Bellefme, ilz donnerent au chastel ung assault dur & aspre ; mais les enclos leur resisterent si vertueusement en soy deffendant que les assaillans n'y peurent ce jour riens conquerir, ains y perdirent plusieurs des leurs. Si considera le

marechal de l'ost francois la fierté des assegez & comme ilz leur refisoient vigoreusement & bien cogneut que par telz assaulx il ne les povait avoir legierement ; pourquoy il fist adonc foïr la terre & faire plusieurs mines par dessoubz les fondemens des tours, des portaulx & des murs & touz les gens d'armes mist en ordonnance pour la place assaillir & les mineurs contregarder & deffendre. Mais quant l'assault fut commencé, les Bretons par tel hardement leur resisterent que à force de combatre ilz firent les pyoniers qui pertuisoient leurs murs erriere traire & fuir jucques aux gens d'armes qui les gardoient, à l'encontre desquelz ils combatirent si vigoreusement que ilz continuerent l'assault sans cesser avecques iceulx assaillans jucques à heure de nonne sans ce que les ungs peussent avoir sus les autres avantage, & atant se retirent d'une part & d'autre. Mais le landemain fist ledit marechal drece plusieurs grans & fors engins devant la place & de toutes pars assorter canons & bombardes dont il fist les perrieres de grosseur merveilleuse tirer contre les tours, les murs & guerittes & par plusieurs jours & nuytz les assegez travailler incessamment. Et à l'une foiz comme l'une d'icelles grosses pierres par grant roideur lancée rencontra la maistresse tour du chasteau elle la debrija & estonna tellement que à grant painne peut elle en estant demourer ; & peu de jours apres les enclos qui nuyt & jour avoient esté travaillez sans repos voyeans leur chastel si tres fort defroissé qu'il estoit prest à trebucher, mesmes que nul secour ne leur venoit du duc Pierre de Bretagne leur seigneur, rendirent le chastel de Belesme au roy Loys de France par telle condicion qu'ilz s'en retournerent en Bretagne sauffs leurs corps & leurs biens.

---



## Chapitre Cent dixiesme

**C**omme le roy Henry d'Angleterre faillit de promesse au duc Pierre de Bretagne & s'en retourna honteusement, & de la paix d'entre le roy de France & ledit Pierre duc de Bretagne.



**Q**UANT le roy Henri d'Angleterre entendit celle chose & come le roy Loys de France puislaument avoit debouté les Bretons du chasteau de Belesme, il se repenti d'estre entré en France & en brisant les fermens qu'il avoit promis au duc Pierre de Bretagne de lui tenir convenant, comme roy craintiff, lasche, recreant & parjure rentra en mer doloieux de ce que à son passage n'avoit riens ouvré qui à prouffit lui tournaist & en Angleterre retourna à sa grant confusion. Et lors le roy Loys de France qui senti l'ost du duc diminué par la honteuse retraitte du roy Henri d'Angleterre vers Bretagne proposa tourner son exercite. Et pour ce fist il adoncques sur le fleuve de Laire charger ses engins ; lesquelx nageans contreval celui fleuve arriverent devant le chasteau d'Udon autour duquel le roy Loys fist fermer son sege & par assaulx greveux tourmenta tellement ceulx qui le gardoient que enfin ilz furent contrains à le mettre en sa main. Et apres ce qu'il eut ainsi mis Oudon en son obeissance, il trespassa le fleuve de Laire & assist Chantouceaux qu'il print pareillement non pas en peu de jours, mais à grans cousts & labeurs. Si fut le duc Pierre de Bretagne moult penciff & douteux quant il apperceut que le roy d'Angleterre par l'ennortement duquel il avoit la guerre encommencée lui avoit sa foy mentie & s'en estoit ainsi retourné villainement, car il considera qu'il n'avoit pas assez povair pour tenir longuement contre celui du roy de France, mais neantmoins pensa il de mener bonne guerre & cependant dommagea grandement les

contrées de Angeou & du Mainne. Et fitost comme il entendit que le roy de France estoit entré en son pays de Bretagne, il proposa le aller combattre & pour ce faire celle part adressa son exercite, car il estoit preux, vaillant & corageux, mais peu subtil en ses affaires & de legier entreprenant. Et comme il chevaucha vers l'ost des Francoiz & ja les eust approuchez grandement en propos de leur livrer bataille, son frere Robert comte de Dreux qui estoit ung des greigneurs de l'ost du roy de France & que le roy amoit tres chierement traitta de paix entre lui & le duc son frere & tant fist & pourchacza, alla & vint de l'un ost en l'autre qu'il accorda une trefve entr'eulx adurer pendant certain temps ouquel ilz devoient traiter d'appointement. Et assez tost apres se transporterent de chacune partie à Angiers ouquel lieu ainsi que aucuns dient fut bonne & finale paix entr'eulx accordée l'an de Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup>XXXII ; & ainsi se treuve il en unes chartres sur ce faittes dont la sentence est telle que ledditz roy & duc assemblément fermerent alliance par laquelle ilz promirent & jurerent l'un à l'autre s'entresecourir à l'encontre de touz celz que l'un d'eulx voudroient invader, fors & excepté Nostre Saint Pere le Pape & l'Eglise saintte de Dieu, car en ce cas voudrent ilz de chacune partie faire reservacion. En signe de laquelle alliance celui duc Pierre comme simple, sans le conseil, advis & consentement des barons de Bretagne vult & octria que des lors en avant son Parlement de Bretagne fust revolu & par appeau tiré ou Parlement de France en deux cas seulement, c'est assavoir par denegacion de droit ou par faulx jugement & sentence inique donnée oudit Parlement de Bretagne, jasoit ce que ses predecesseurs les princes de Bretagne n'eussent de coustume faire tel devoir aux roys de France. Toutefois reserva le duc touz ses droitz royaux, privileges, libertez & franchises luy appartenans paravant ceste alliance. Et en outre quita ledit duc tout le droit qui lui povait appartenir ou royaume de France par cause de la succession Robert de France son pere. Et pour ceste cause & la non raisonnable submission devantditte fut ledit Pierre des lors & dempux furnommé Mauclerc ; mais il semble leddittes chartres estre apocrifées pour ce que en ycelles est dit ledit Pierre duc de Bretagne estre filz de Robert frere germain dudit roy saint Loys avecques lequel il fist laditte alliance, ce que ne se peut accorder selon

les croniques de France; car selon la teneur d'icelles Loys, filz Phelippe Auguste & pere saint Loys, nasquit l'an de l'Incarnacion de Jhesu Xprist mil cent III<sup>xxvii</sup> en la vigille de la Assumpcion Nostre Dame, lequel ou XIII<sup>e</sup> an de son asge, savoir l'an mil II<sup>cc</sup> print à femme Blanche, fille au roy de Castelle niepce du roy Jehan d'Angleterre, & XIII ans apres Pierre Mauclerc qui ja estoit de grant asge espoufa Alix la duchesse de Bretaigne & peu apres acompaigna ledit Loys en ses guerres qu'il fist contre ledit roy Jehan d'Angleterre comme il est contenu cy dessus plus plainement, si est impossible qu'il peut estre filz de Robert filz de icelui Loys & frere saint Loys, car ledit roy Loys n'eut que ung filz qui fust appellé par ce nom Robert lequel encôre estoit plus jeune que le roy saint Loys & fut celui Robert comte d'Aitoys.

## Chapitre Cent onziesme

**C** Du veaige que le duc Pierre de Bretaigne & les François firent oultre mer & comme les Bretons prindrent une grosse ville sus les Sarrafins & des François qui ainsi cuiderent faire & furent descomfitz & prins.



**D**EMPUIS l'alliance davanditte faite entre ledit roy Loys de France & le duc Pierre de Bretaigne regna celui Pierre en son pais paisiblement & sans estre troublé par aucun empeschement de guerre. Pourquoi au quart an apres, savoir l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup> trante seix, il se seigna de la croix & fit veu qu'il iroit secourir aux Xpristiens de la Terre saintte. Et adonc pour celle emprinse excecuter notiffia son intencion à touz les nobles de Bretaigne

dont grant multitude à l'exemple de lui se croiferent ; & pour le acom-  
 paigner en celui veage & la devocion qu'ilz avoient de donner secours  
 aux pouvres Xpristiens à l'encontre (1) des Sarrasins s'assemblerent en  
 la cité de Saint-Mallo de laquelle ilz se partirent apres ce qu'ilz eurent  
 leur navire appareillé & pourquis ce que leur sembla necceffaire pour si  
 long voieage. Et leurs voilles habandonnées aux siffleis des vens nagerent  
 par maints destours de mer tant qu'ilz furent arrivez à Egue-Morte. Et  
 le duc partit de Rennes qui par plaine terre chevaucha & se adjoigny au  
 comte Thibaud de Champagne qui peu de temps devant avoit esté  
 couronné roy de Navarre apres la mort son frere qui en avoit esté roy &  
 qui decedé estoit sans heir de sa char ; lequel comte Thebaud pareillement  
 avoit celui voyage emprins & avoit en sa route les comtes de Monfort  
 & de Bar avecques la plus grant partie des barons de France qui touz  
 assemblément chevaucherent jucques à Egue-Morte où l'exercite des  
 Bretons les attendoit. Et comme ainsi furent touz ces pelerins assemblez,  
 ilz se mirent en mer & leurs voilles aux vens estendirent moïennant la  
 force desquelx & par les traittz de leurs avirons, des rames & des gou-  
 vernaux fillèrent tellement que en assez brieff termme ilz arriverent au  
 port d'Acre où ilz descendirent. Et illecques sejournerent longuement  
 gens d'armes & archiers pour eulx reposer & tant qu'il tourna en ennuy  
 au duc Pierre & à ses Bretons de leur longue demeure & de ce que tant  
 avoient illec esté sans riens ouvrer qui leur tournaist à proffit ne honneur ;  
 & prindrent secretement leurs armes, puis se partirent par nuyt celément  
 sans le sceu du roy de Navarre, des comtes de Montfort & de Bar ne de  
 quelconque autre francois ; & toute celle nuyt chevaucherent vers une  
 grosse cité forte & garnie où les Sarrasins habitoient. Et comme le duc  
 approucha celle cité, il envoya devant ses espies & courriers pour adviser  
 & favoir l'estat & la maniere d'iceulx Sarrasins & quelle contenance ilz  
 faisoient de bien deffendre & garder leur ville. Lesquelx espies & cour-  
 riers quant ilz eurent advisé toutes ces choses s'en retournerent à l'ost des  
 Bretons & au duc raconterent ce qu'ilz avoient trouvé. Et il ordonna  
 adonc ses Bretons en aroy de combatre, puis au bien matin fitost que le

(1) Le scribe écrit « allencontre ».

jour apparu, approucha la ville devant laquelle il presenta ses batailles & la fist assaillir si vigoreusement que la resistance des Sarrafins jasoit ce qu'ilz se meissent en deffence ne peut la cité preserver contre la fiere envaye des assaillans, car les Bretons rampaient contremont les tours & les murs d'icelle, les ungs par eschielles, les autres o cordes, & enfin ouvrent tellement par leur proesse qu'ilz entrerent dedans à force & du merveil-  
 leux nombre de Sarrafins que dedans ilz trouverent occirent la plus grant partie & les autres mirent en captivité ; puix apres saisirent touz les the-  
 fors, les richesses & les avoires de la cité & à l'ost des Francoz f'en retournerent chargiez si habundaument que chacun en povait porter, & avecques eulx grant multitude de chietiffs. Quant Amauri le comte de Montfort, le comte de Bar, Anceau de l'Isle, Richard de Chaumont & les autres barons francoz entendirent come les Bretons sans leur sceu & sans les appeller à leurs emprinses avoient ouvré si haultement, ilz furent moult despitz & dollens que Bretons deussent emporter la gloire de leur conqueste & de ce que ja f'estoient tant avancez par envie murmurerent ; & cuidans ouvrer en semblable maniere que avoient fait lefdittz Bretons, une nuyt se mirent à voye sans congié demander à nulz des chieffs de l'ost & chevaucherent toute celle nuyt armez jucques pres la cité de Gaze, pensens la fourprendre au despourveu & la prendre à force ; mais les habitans de celle cité furent advertiz de leur venue par leurs espies que ilz avoient mises aux champs ; & pour ce prindrent ilz leurs armes & pour leur resister vindrent en plain champ rencontrer les Francoz entre lesquels ilz se ferirent à leur arriver par telle vertu qu'ilz les midrent à desconfiture & en occirent la plus grant part & le surplus lierent en ceps de fer & les retindrent prinsonniers. Là fut prins le comte Amauri de Montfort ; le comte de Bar y fut mort ou prins car dempuix il ne fut veu ; & les autres barons francoz furent comme dit est menez en diverses prinsons liez en fers à leur grant confusion sans ce que leur perte fust plainte fors par bien peu de gens ; mais murmuroient ceulx de l'ost à l'encontre d'eulx difans que Nostre Seigneur avoit soufert celle chose pour ce qu'ilz tendoient plus à vaine gloire que à la delivrance & augmentation de la Terre sainte. Et peu de temps apres arriva en l'ost des Xpristiens le comte de Cornouaille frere du roy d'Angleterre lequel delivra

le comte Amaury de Montfort & les autres prinfontiers françois de la detencion des Sarrafins. Apres la redempcion desqueulx s'entrecompaignerent touz les princes de l'ost xpristian, c'est à favoir le roy Thebaud de Navarre, le duc Pierre de Bretagne, le comte de Cornouaille & celui de Montfort & touz ensemble allerent en Jherusalem par fauf conduit visiter le Saint Sepulcre & faire leur pelerinage ; apres lequel ilz s'en retournerent en leurs contrées sans autre chose ouvrir pour celle foiz au recouvrement de la Terre saintte. Et à leur retour mourut à Romme de flux de ventre le comte Amauri de Montfort lequel fut enseveli à grant honneur ou moustier des appostres saint Pierre et saint Paul. L'an mil II<sup>cc</sup>XXXVI fut fait le mariage de Yolend, fille du duc Pierre de Bretagne, & de Hugues, filz au comte de la Marche & luy fut attournée toute Painthevre (exepté) Jugon.

## Chapitre Cent douziesme

**C** Du duc Jehan de Bretagne surnommé Comte roux & comme il print à femme madame Blanche fille du roy Thibaud de Navarre & de leur lignée.



APRÈS le retour de celui voyage de outremer ne tint plus ledit Pierre surnommé Mauclerc seigneurie sur Bretons, car pour ce que Jehan son filz surnommé Comte roux qu'il avoit de la duchesse Alix sa femme. Par cause de laquelle la duché de Bretagne deppendoit estoit lors en asge convenable, les barons lui firent homage & le receurent à duc de Bretagne ; & fut celle recepcion à Rennes.

l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil deux cens XXXVII; ouquel an celui Jehan le Roux duc de Bretagne & comte de Richemont espoufa en laditte cité de Rennes madamme Blanche de Navarre fille du devant nommé Thebaud roy de Navarre, de Champaigne & de Brie, comte pallatin; & avoit le duc Pierre, père dudit Jehan, ce mariage traité pendant le voiage que l'an precedent ilz avoient fait ensemble en Jherusalem comme dit est. Et en celui an és tierces nonnes de febvrier fut fondée l'abbaye de Saint-Aubin de l'ordre de saint Bernard par le comte de Peintheivre. Dempuis la recepcion du Comte roux ne fist le duc Pierre Mauclerc son pere en Bretagne longue demeure mais s'en retourna en sa comté de Brenne en laquelle il se tint tant comme il vesquit & enfin termina ses jours & y fut ensepulturé. L'an de grâce mil II<sup>cc</sup> trante neuff és quartes nonnes de janvier, le mardi és octaves des Innocens nasquit au Succenio Jehan le filz premier né du duc Jehan sournommé le Roux comte de Richemont & de madame Blanche de Navarre sa femme & eurent ceulx duc & duchesse plusieurs autres enfens desquelx les noms ensuyvent, c'est assavoir : Pierre le segond filz qui nasquit à Chasteaulin és secondes nonnes de avrill le mardi apres la Resurrection Nostre Seigneur l'an mil deux cens XLI; & deux ans apres, savoir l'an mil II<sup>cc</sup>XLIII fut née au Succenio Alix leur premiere fille le dimanche apres la feste saint Barnabé en la VIII<sup>e</sup> yde de juign; l'an mil deux cens quarante cinq fut né Thibaud leur tiers filz qui mourut jeune & fut ensepulturé en l'abbaye de Saint Gildas de Ruys; l'an ensuivant mil II<sup>cc</sup>XLVI le vendredi vigille saint Martin en la quinte yde de novembre nasquit leur quart filz qui semblablement fut appellé Thibaud; l'an mil deux cens XLVIII fut née Alienor, leur seconde fille laquelle ne vesquit pas longuement, ains mourut jeune & fut ensepulturée à Saint Gildas de Ruys pres Thibaud, son frere; l'an mil deux cens quarante & neuff le jour de la translaçon saint Nicollas és secondes ydes de may fut né Nicollas leur filz cinquieme & estoit en celuy an laditte feste au dimanche; & l'an mil II<sup>cc</sup>LI le lundi apres la feste de Nostre Dame de mars fut né Robert leur filz seixiesme. Toute sa vie regna le duc Jehan surnommé Comte roux paisiblement & sans aucune turbacion de guerre par les estrangers; mais en l'an mil deux cens LVII s'esmeut discorde entre lui & ses barons de Bretagne pour

aucunes differences qui entr'eulx se trouverent ; à l'occasion de laquelle discordé celui duc Jehan emprint guerre à l'encontre d'aucuns d'iceulx & destruisit celui de Lanvaux pour ce que à ses editz ne vouloit du tout obeir ; les terres & seigneuries duquel il confiscqua & adjoigny à son demayne de Bretagne & partie en distribua à ses chevaliers qui le servoient dilligeamment ; auxi conquist ledit Comte roux la vicomté de Leon avecques toutes ses preeminances, savoir les brix & les briefs de la mer, quelles choses appartennoient de anxieteté audit vicomté par cause du don que jadis en avoit fait le roy Audroen de Bretagne à ung de ses predecesseurs de laditte vicomté ; mais pas ne la eut le duc par confiscacion ainsi que la terre du sire de Lanvaux, ains en poiea audit vicomte certaine somme de deniers desquelx il se tint à content ; & mesmement acquist le comte roux la ville de Dinan & les pays d'environ & les adjoignit avecques sondit demayne par argent qu'il bailla. Et oudit an mil II<sup>cc</sup>LVII fut la plus grant part d'icelle ville de Dinan bruslée. Cestui duc Jehan a merveilles ama le deduit de la chace & à touz faitz honnoraables que noble corage doit desirer & à quoy il affiert à ung hault prince l'emploier se vout il en son temps deduire ; & fist en Bretagne environner de haulx murs & de grosses pierres plusieurs forestz remplies d'estangs & de sources vives & en iceulx fist mettre & enclorre foison de cerffs, de bisches & de dains lesqueulx il fist nourrir & garder sougneusement. Il fust cruel envers ses hommes & subgitz qui vers lui mesprenoient & souffrir leur faisoit pugnicion manifeste ; mais à honorer Dieu & Saintte Eglise estoit il touzjours ententif. Si fist en son temps edifier l'abbaye de Prieres, laquelle il fonda & dota de grans revenues & possessions & en icelle institua plusieurs nobles religieux de l'ordre de saint Bernard affin qu'ilz priaissent pour son âme, & fut laditte fundacion l'an de Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup>LIII. Et en celui an madame Blanche de Navarre sa femme fist edifier l'abbaye des monialles de la Joye Nostre Dame sise pres la ville de Hannebont à laquelle elle assigna semblablement plusieurs devoirs pour substenter les dames & ministres d'icelui lieu es temps advenir. Et outre funda celle dame Blanche de Navarre, duchesse de Bretagne en celui an le monastere des Jacobins de Kemperlé & fist leur eglise notablement (construre).



## Chapitre Cent treiziesme

**C**omme monseigneur Jehan de Bretagne, comte de Richemont, filz ainsné du Comte roux, alla à ost oultre mer en la compaignie du roy Loys de France & du roy Thibaud de Navarre, son ayeul.



En temps pendant que ainsi regnoit le duc Jehan de Bretagne seurnommé Comte roux en paix tranquille acreut grandement tant en grandeur de corps comme de science Jehan son filz premier né, comte de Richemont & devint homme parfait, constant & corageux. Et l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil II<sup>CC</sup>LXI par le conseil de ses parens espousa Madame Beatrix, fille du roy Henri d'Angleterre dont les nopces furent celebrées en la cité de Saint Mallo à grant sollempnité des barons & autres seigneurs de Bretagne; & en icelle dame Beatrix engendra ledit comte Jehan de Richemont assez tost apres ung filz qui nasquit.ès VIII<sup>es</sup> kalendes d'aougst l'an mil II<sup>CC</sup>LXII & fut appellé Artur; & en celui an advint grant tempeste en Bretagne. L'an de grâce mil II<sup>CC</sup> LXIX icelui monseigneur Jehan de Bretagne comte de Richemont estant lors ou XXXI<sup>e</sup> an de son asge, comme prince de noble affaire qui oiseux ne vouloit demourer & qui n'avoit nulz contraires qui l'empeschassent par guerre ne autrement proposa mener & conduire grant exercite de Bretons sur les Sarrasins qui occupoient la saintte terre en la compaignie du roy Loys de France lequel lors avoit emprins celui voieage la seconde foiz & y menoit Phelippe son ainsné filz, Jehan Tristant comte d'Annevers & Pierre comte d'Alenczon ses deux autres filz, son neveu Robert comte d'Artoys, filz Robert son frere, lequel il avoit perdu au premier voieage qu'il fist en laditte saintte terre. Mesmement alloit en celui veage Thebaud, le roy de Navarre, comte

de Champaigne & de Brie duquel a esté parlé dessus qui aultrefois avoit fait celui veage avecques le duc Pierre Mauclerc de Bretagne ; & estoit celui roy de Navarre aïeul d'icelui Jehan de Bretagne, comte de Riche-  
mont, pere de la duchesse Blanche sa mere. Si fist adonc le comte de Riche-  
mont grant assemblée de gens d'armes pour excecuter son propos & celui veage faire, & fist des divers pors de Bretagne grant navire  
assembler & mettre en une flote en ung havre pres le chasteau de Suc-  
cenio. Et apres ce qu'il eut ordonné toutes ces choses & deument équipé  
son navire ainsi qu'il appartenoit, il meut du Succenio le mecredi des  
feres de Pasques és dixiesmes kalendes d'avrill mil II<sup>cc</sup> foixante neuf &  
chevaucha atout son ost jucques au rivages de la mer où estoient ses  
neffs ancrées & jucques à ce lieu le conduisirent le duc son pere, la  
duchesse sa mere, madame Beatrix d'Angleterre sa femme avecques  
grant compagnie de prelaz, barons & autres seigneurs & dammes de  
Bretagne ; & illecques print congié ledit comte de Riche-  
mont du duc son pere, de la duchesse sa mere, de sa femme & des autres seigneurs &  
dames qui là estoient en grant habundance de lairnes ; puis se mist en  
mer atout sa route & fist les ancrs & ses voilles lever au vent par quoy  
son navire s'espandi au large de la mer & en peu de heure eslongnerent  
les rivages de Bretagne & en ceste maniere sillerent tellement jours &  
nuytz sans cesser que en brieff termme arriverent à Aigues Mortes où ja  
estoit le roy de France atout son excercite francois qui n'attendoit fors  
leur venue. Et lorsque ensemble furent joigns les osts de France & de  
Bretagne ilz appointerent leur navire dont ilz avoient grant nombre,  
puis partirent d'Aigues Mort[e]s & nagerent par la haulte mer sur laquelle  
ilz souffrirent pluseurs mesaisés par les estourbeillons des vents forcenéz  
qui la demenoient par grans ondes ; mais neantmoins celui tempestueux  
orage arriverent ilz au port de Castre où ilz sejournerent aucuns jours  
pour soy reposer & reffroischir ; & apres brieff sejour d'illec se departirent  
& nagerent tant que en Auffricque davant Cartage leurs neffs arriverent.  
Si est celle Cartage celle de laquelle il est fait mencion ou [XIII<sup>e</sup>] chap-  
pittre de la premiere partie de ceste compillacion que Dido, la fille du  
roy Bellus qui de Eneas fut amoureuse funda & fist edifier ; mais en celui  
temps que les Romains par leur proesse & industrie d'armes seigneurirent

fur tout le monde elle fut ramenée en cendre par ung de leurs consulz appellé Scipion qui pour celle cause fut seurnomé l'Affrican ; apres laquelle destrucion les Affricains dempuix ediffierent celui chafstel qu'ilz appellerent par ce nom Cartage.

## Chapitre Cent quatorziesme

**C**omme le roy saint Loys mourut oultre mer ; des grans mesaises que l'ost xpristian y endura & comme le roy de Thunes se submist aux Xpristians & de leur retour.



**Q**UANT les Francoys & Bretons furent arrivez devant celui chafstel de Cartage leurs princes par le conseil de leurs mariniers leur comanderent l'assaillir pour quoy adonc ilz prindrent leurs armes & commencerent assaillir vigoreusement ; contre lesquels lors se ordonnerent en bataille grant multitude de Sarrasins cuidans celui chafstel deffendre ; mais la plus grant part de eulx furent occis par les Xpristiens & les autres tournerent en fuite. Et apres celle desconfiture recommencerent les Xpristiens l'assault dur & perilleux & pour les enclos importable, car ilz ne peurent resister aux assaillans ; ains entrerent les Xpristiens à force dedans & occirent touz ceulx qu'ilz y trouverent. Adonc entrerent en Cartage le roy Loys de France & les autres princes de l'ost xpristian lesquels sejournerent en ce lieu longuement sans riens faire fors resister aux Sarrasins qui par plusieurs foiz leur vindrent courir seure & à la foiz les domagerent autres foiz furent domagez ainsi que souventes foiz advient en fait de guerre. Et cependant seurvint une cor-

rupcion de aïr qui à plusieurs des gens de l'ost de touz estas fist la vie finer & par elle moururent Jehan Tristant comte d'Annevers filz du roy Loys & ung cardinal appellé Simon legat du Saint Siege apostolicque. Et mesmement print audit roy Loys ung flux de ventre & une fieuvre greveuse dont il acouscha mallade & trespassa de cest mortel secle à la vie pardurable oudit chastel de Cartage l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens soixante dix, le landemain de la feste saint Berthelemey apofstre. A celle propre heure que ledit Loys roy de France rendit l'esprit arriva en l'ost des Xpristiens Charle de France roy de Sicille son frere lequel peu de temps paravant avoit occuppé le royaume de Sicille & venoit o grant compaignie au secours du roy Loys, son frere, à l'encontre des Sarrasins ; mais quant il entendit la nouvelle de sa mort, il fut triste & doloieux oultre mesure. Mais neantmoins ces choses prindrent Philippe l'ainné filz du roy Loys de France qui decedé estoit, icelui Charle de France roy de Sicille, Thibaud le roy de Navarre & monteigneur Jehan, filz du duc de Bretagne comte de Richemont la cure de conduire la guerre à l'encontre des payens & devant Thune menerent leur exercite à l'encontre desquelx les Sarrasins par plusieurs foiz yffirent en bataille ; mais touzjours estoient à fuir contrains ; & entre aultres comme à l'une foiz le roy de Thune eut assemblé infinie multitude de Sarrasins & rappellées de toutes pars ses forces, il se vint combatre aux Xpristiens esperans les chacer & la cité en delivrer ; mais ilz en eurent cognoissance & furent pourvez contre leur venue, si receurent le roy de Thunes & les siens à pointes de glayves & les combatirent si vertueusement qu'ilz les constreignirent à fuir & pour reffuge occuper les sommités des haultes montagnes & les lieux inhabitez des forests & deters ; & perdi celui roy de Thunes ses tentes & paveillons qui furent faïties par les Xpristiens, lesquels les embraserent avecques merveillex nombre de Sarrasins mallades qui dedans estoient demourez mais ilz retindrent à foy les vivres & provisions que dedans ilz trouverent. Adonc s'esforca de plus en plus en l'ost des Xpristiens la pestillance par la corrupcion de l'eir qui à merveilles estoit envenimé & tellement que les plusieurs mouroient de mort soudaine en l'ost des Xpristiens ; mais s'il[z] estoient grandement affligez par celle pestillance, les Sarrasins leurs advertaires ne l'estoient pas moins,

ains mouroient à milliers & tant que ceulx qui vivoient ne pouvaient fournir à donner aux mors sepulture ; quelle chote voyeant le roy de Thune, considerant aussi le grant appareill des engins que les Xpristiens avoient drecez contre la cité de Thunes pour quoy il doubtoit tres fort se esfoyea trouver concordance de paix ; & pour icelle impetrer envoia les messages pardevers les princes de l'ost xpristien par lesquels il leur offrit poier touz les traitz & despens qu'ilz avoient faiz en ce veage & que il rendroit tribut au roy Charles de Sicille de la cité & de son royaume de Thunes & au seurplus delivreröit & laisseröit aller quittement touz les prinsonniers xpristiens qu'il tenoit chietifs ; lesquelles offres faites par celuy roy de Thunes ne vouldrent ledittz princes reffuter ains avecques meure deliberacion & considerans que la peste de jour en autre diminuoit leur ost, lui octrierent treves de dix ans par les condicions dessusdittes ; & apres ce que elles furent jurées des princes de chacune partie se partirent du port de Cartage Phelippe filz Loys roy de France & la royne sa femme, le roy Thibaud de Navarre & les autres seigneurs de l'ost françoys & se mirent sur mer pour retourner en leurs contrées. Mais quant ilz furent sur la haulte mer s'esleva entr'eulx soubdainement ung tempestueux orage & commença l'air à oblcurer & les tonnairres parmy l'air à donner terribles elcroistz ; les esteurbuillons des vents furieux si orriblement demenerent les haultes undes de la mer enflée que les neffs faisoient l'une contre l'autre assembler tres durement & par leurs heurtemens briser & rompre & ne leur eurent leurs avirons ne gouvernaux que dix ouyct grosses neffs plainnes de chevaliers & de richesses ne feussent britées & submergées en mer. Et à ce retour mourut à Trappes Thibaud le roy de Navarre comte de Champaigne & de Brie & fut apporté à enterrer à Provins en Brie.

## Chapitre Cent quinzième

**C**omme Edouart le filz ainsné du roy Henri d'Angleterre & le comte de Richemont son serourge apres le departement des François deffendirent Acre & furent en Jherusalem & de leur retour & de la mort du duc Jehan de Bretagne & de la duchesse sa femme.



U siege de Thunes estoit allé Edouart le filz ainsné du roy Henry d'Angleterre acompaigné de grant nombre de chevaliers anglois pour conforter l'ost des xpristiens; mais la paix estoit desja jurée entr'eulx & les Sarrafins au temps qu'il y arriva; si ne s'en vult retourner en Angleterre combien qu'il veist l'ost de France desemperer jucques à ce que tout premierement il eust visité le Saint Sepulcre & fourni son pelerinage. Pour quoy adonc s'entrecompaignerent ledit Edouart & monseigneur Jehan de Bretagne comte de Richemont lequel avoit espousée madame Beatrix d'Angleterre seur dudit Edouart car il avoit ce mesme vouloir de aller en Jherusalem & au Saint Sepulcre avant son retour. Si se mirent ensemble sus mer en compaignie de touz leurs chevaliers & en brieff temps allerent descendre au port de Acre où ilz furent recueilliz tres honorablement par les habitans de la cité; en laquelle sejournerent ces deux princes & leurs gens environ l'espace d'un an & par grant hardement la deffendirent contre les assaulx des mescreans qui sur eulx venoient cothidiennement. Mais cependant mourut le roy Henry d'Angleterre pere dudit Edouart; pour quoy les seigneurs anglois le manderent qu'il retournast en son pays affin qu'il fust establi en son siege. Et pour ceste chose partirent d'Acre lesditz Edouart d'Angleterre & le comte de Richemont son fourrouge & allerent en Jherusalem & au Saint Sepulcre par saufconduit; puis s'en revindrent par navire en

leurs contrées dont les xpristiens de Acre furent tres dolens; mais neccessité contreignoit lefdittz princes à ce partement faire, c'est assavoir Edouart d'Angleterre pour recevoir son sacre & estre coronné roy & le comte de Richemont & ses Bretons pour ce qu'ilz n'avoient assez pouvoir à resister contre les Sarrasins, obstant la diminucion qui en leur ost estoit pour le retour dudit Edouart. A grant joye retourna le comte de Richemont en Bretagne & fut le duc Jehan son pere moult joyeux de son advenement; & aussi furent madame Blanche de Navarre, sa mere, & madame Beatrix d'Angleterre sa femme & generalment touz les nobles & le peupl de Bretagne se monstrent joyeux semblant. Si avoit ledit comte de Richemont amené d'oultre mer du Mont du Carme deux carmelistes homes tres religieux & grandement instruiz en leur ordre, lesquels il colloqua à Plermel & illec leur fist edifier ung monastere de grant euvre lequel il funda & donna & est le premier college de celle ordre qui premierement fut fondé en cestes parties. Et d'autre part ediffia madame Beatrix d'Angleterre sa femme l'église des Freres Mineurs de Londres laquelle elle fist construire de euvre merueilleux, puis trespassa l'an de Nostre Seigneur mil II<sup>cc</sup>LXXVII és kalendes d'avrill & fut oudit moustier ensevelie. Si avoit monseigneur Jehan de Bretagne son mari d'elle outre le devantdit Artur ung aultre filz appellé Jehan & une fille nomée Blanche; & fut la comté de Richemont audit Jehan assignée par son pere, & icelle comté obtint & possida celui Jehan jucques à ce qu'il fut prins par les Escos en la maniere qu'il fera dit cy apres. Et Blanche la fille du devantdit Jehan comte de Richemont & dempuis duc de Bretagne espousa Phelippe filz ainsné de Robert, comte d'Artois, neveu du roy saint Loys & cousin germain du roy Phelippe le Bel de France. Et en icelle Blanche engendra ledit Phelippe deux filz & deux filles; desquelz filz l'ainsné fut appellé Robert & de lui sera parlé cy apres, & le puisné fut nommé Phelippe; l'ainsnée des filles qui estoit appellée Margarite fut mariée à Loys comte d'Evreux, frere Phelippe le Bel, roy de France, & l'autre à Gathe, le filz Remond Bernard comte de Thoulouse. L'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil deux cens III<sup>xx</sup> & III qui fut sept ans apres la mort de la deffusdite damme, madame Beatrix de Angleterre comtesse de Richemont mourut: aussi madame Blanche

de Navarre, duchesse de Bretagne en la tour Hele sur l'estanc de Ploeroy es octaves saint Dominique, & en la vigille de l'Ascension de la glorieuse Vierge Marie fut ensevelurée à Hannebont en l'abbaye de la Joye Nostre Dame qu'elle avoit en son temps fondée & fait edifier. En celui an es octaves des Innocens fist ung vent vehement qui par son siffleis terrible defracina les gros arbres en maints lieux & par son forcennage furent maintes neffs es divers ports de Bretagne entre les flots de la mer submergées. L'an de Nostre Seigneur mil II<sup>CC</sup>III<sup>XXVI</sup> trespassa le duc Jehan de Bretagne seurnommé comte roux en la vigille saint Denix & fut son corps porté solempnelment par les prelas & barrons de Bretaigné jusques en l'abbaye de Prieres qu'il avoit en son temps fundée & en laquelle il fut à grant honneur mis en sepulture; sur la fosse duquel fut collocqué ung tombeau precieux d'or, d'argent & de pierres tres riches & à l'environ petites ymages d'argent ouvrées subtilement avecques l'epitaphe qui ensuist :

#### L'EPITAPHE DU COMTE ROUX

Hic jacet in annis Dux quinquaginta Britannis.  
 Dexterâ robusta fuit, ejus forma venusta.  
 Hic loca fundavit; prudens hostes superavit.  
 Pervigili cura juste duplans sua jura  
 Hic fidei cultor, scelerum justissimus ultor  
 Pauperes ac miseri sceleris, defensionis cleri  
 Pacificans gentem domuit quemque tumentem.  
 Anno milleno bis centum sex octuagena  
 Sub dena luce, citra solèmpnia, luce  
 Migravit iste. Tecum sine fine sit iste. Amen.



## Chapitre Cent seiziesme

**C** Du duc Jehan de Bretagne, filz du comte roux, & comme le comte Jehan de Richemont son filz fut prins en Angleterre par les Escots.



**A**PRÈS le trespassement du duc Jehan surnommé le Roux, fist Jehan son filz la duché de Bretagne au gouvernement de laquelle il ne se traitta pas moins loablement que son pere, car les barons de Bretagne ses subgiz desqueulx il receut les hommaiges en la cité de Rennes l'an mil II<sup>CC</sup>III<sup>XX</sup> & VII maintint en union & icèulx avecques son aultre peuple traitta si debonnairement que oncques à nul ne donna matere de dolloir. Et en son temps, principalement au commencement de son regne eut en Bretagne de touz biens si fertile habundance que la mine venalle de seille, mesure de Jugon, fut donnée pour la somme de cinq soulz monnoye de Bretagne. Cestui duc Jehan maintes foiz assambla son parlement & o la deliberacion de ses barons & des autres estas de son pays institua plusieurs loys nouvellement, & corrigea en son temps l'Assise du comte Geffroy. Au temps de cestui Jehan fleurist soit home digne de memoire Yves Hoelori, prestbre du diocese de Triguer extrait & procréé de nobles parens & de legitime mariage; lequel Yves estoit sages cleric & bien lettré & fut premierement official de l'archediacre de Rennes & en apres de Allain & Geffroy evesques de Triguer, es quelx offices il se porta sainctement & justement en rendant à chacun justice sans faveur pour difference de personne & de toutes ses forces reduisoit à paix & concorde les pledoyeans & ceulx qui avoient entr'eulx discencion; pour laquelle chose il fut appellé communement adyocat des puvres & miserables personnes. Et l'an de Notre Seigneur

mil III<sup>cc</sup> & troys en son manoir de Kermartin sur un petit de paille contre terre à un dimanche à l'aube du jour rendit l'esprit au Creatour ainsi comme s'il se adonnaist à un legier dormir & fut son corps ensepulturé en l'eglise Saint Tugdual, cathedrale du diocese de Lantriguer ; à l'intercession duquel durant le temps qu'il fut en vie & dempux son deceix Nostre Seigneur a demonsté plusieurs infinies miracles. Durant le regne du duc Jehan de Bretagne, filz du duc Jehan surnommé Comte roux demouroit Jehan son filz en Angleterre en la comté de Richemont que son pere lui avoit assignée de laquelle il jouissoit paisiblement ; & moult l'amoit le roy Edouart d'Angleterre son oncle. Si advint que cependant s'esmeut guerre tres forte entre les Angloys & les Escots & envayt le roy Edouart d'Angleterre le royaume d'Escoce sus Robert de Bruz qui roy en estoit, & en icelui fist si grant & si merveilleuse destruction que les Escots pour sa fierté eschiver occuperent les lieux desers & les forestz umbragé[s] & non habitées ; en la compagnie duquel Edouart à celle chose faire fut toujours present le comte Jehan de Richemont qui moult grandement y ouvra par sa proesse ; mais comme ainsi eut le roy Angloys ceulx Escots par divers lieux espenduz si que nul ne se tiroit au devant pour luy contrarier, il pensa de s'en retourner & vers Angleterre achemina son exercite. A son retour se logea le roy Edouart pres une montaigne appellée Bracquemaire ; & le comte de Richemont qui conduisoit la greigneur partie de son ost print logeis en une abbaye qui siet juxte celle montaigne ; & pour ce qu'ilz estoient en la marche d'Angleterre & avoient eslongné les Escots leurs ennemis par l'espace de XXIIII lieues, le roy Edouart donna congé aux gens d'armes de son ost pour ce qu'il cuidoit illec estre assurez & que lesditz Escotz jamais ne se y transportassent ; mais sitost qu'ilz entendirent la nouvelle de la demeure qu'il faisoit pres Blacquemaire, ilz s'assemblerent infinie multitude qui comme gent forcennée & entalentez de venger l'injure leur faite par lesditz Angloys sourvindrent soubdainement en laditte abbaye où estoient logez ledit comte de Richemont & ses gens avecques le sire de Sully & les surprindrent ainsi qu'ilz estoient à table assis pour leur refection prendre. Lors fut dit au comte de Richemont, au sire de Sully comme ilz estoient d'Escots avironnez qui sur eulx estoient venuz à main armée ; laquelle

chose à paine peurent ilz croire, mais neantmoins faifirent ils leurs armes & pour refister aufditz Escotz se ordonnerent à ung pas qu'ilz voudrent à l'encontre d'eulx deffendre & de premiere venue vigoreusement se deffendirent & liverent à mort pluseurs Escots; mais finablement pour la grant multitude de leurs adverfaires qui fur eulx feurvindrent, il convint qu'ilz rendeiffent celui pas ou autrement toute leur compaignie eust esté desconfite & mise à mort. Et quant le roy d'Angleterre qui pres d'illec jouste la montaigne sejournoit entendit la nouvelle de la venue des Escotz & comme ja ilz avoient le comte de Richemont & sa gent desconfite pour ce que peu de gens avoit il, se parti igneement de ce lieu & adreffa sa fuitte vers ung fort chastel ouquel il se mist à reffuge & par ceste maniere se sauva des mains des Escots, mais le comte de Richemont & le sire de Sully furent enmenez prinsoniers en Escocce. Si fut dempuix ledit sire de Sully delivré de la detencion de Robert de Bruz roy d'Escoffe à la priere de la royne de France; mais oncques ne vout en son temps delivrer monseigneur Jehan de Bretagne comte de Richemont. Et dient les Cronicques de France que icelui comte de Richemont & le sire de Sully estoient allez en ambassade de par le roy de France vers le roy Edouart d'Angleterre & que ce fut long temps apres le regne du duc Jehan de Bretagne, pere dudit comte de Richemont, c'est assavoir l'an mil troys cens vingt & deux. Apres la prinse des dessusdittz comte de Richemont & sire de Sully fut dit au roy Edouart d'Angleterre que ung chevallier anglois appellé messire André Kaerleel avoit esté cause de celle traïson & qu'il avoit enmenez les Escots à Blacquemaire; pour quoy il fist prendre & atacher aux queux de quatre rouxins, puis le fist effondrer & ses boueaux & entrailles devant lui gitter en ung feu ardent; pour luy fut la teste coppée & fut son corps pendu par les espaulles au gibet des larrons; & apres en fut despendu & mis en quatre quartiers qui furent portez aux quatre maistresses citez d'Angleterre & le chieff fut fichié en une lance & mis sur la Tour de Londres.

---

## Chapitre Cent dix-septiesme

Comme le duc Jehan de Bretagne alla à Rome en pelerinage & comme à son retour il mourut à Lyon sur le Rosne ; & de Artur son filz qui fut duc de Bretagne & de ses mariages.



AINSI demoura le comte de Richemont prinssonnier par long temps en Escosse parce que Robert de Bruz qui roy en estoit ne l'osa delivrer pour doubtte qu'il feist par apres fus lui nouvelle emprinse, car il le cognoes- soit chevallereux. Mais le duc son pere en son pays demoura paisiblement qui en l'ouyttiesme an de son regne qui estoit l'an de l'Incarnacion Nostre Seigneur mil III<sup>cc</sup> & cinq, se disposa aller à Rome visiter les saintts appostres ; & pour ce faire oudit an partit de Bretagne o notablè compaignie des barons & autres nobles de son pays, & tant esploitta par ses journées que il arriva à la cité de Rome. Si se transporta au moustier Saint Pierre & Saint Poul, ausqueulx il fist son oraison moult devotement & les presenta de tres precieux dons ; puis se parti de la cité quant il y eut sejourné aucuns jours & se mist à voye pour retourner en Bretagne ; mais cependant trespassa Benedic pape cent III<sup>xx</sup>XIX<sup>e</sup> apres lequel fut esleu Clement le quint qui present le roy Phelippe de France & ses deux freres le comte de Valloys & Loys le comte d'Evreux, Jehan duc de Bretagne & moult d'autres princes, ducs, comtes, barons & chevalliers, cardinaulx, archevesques & abbez, en la cité de Lion fus le Rosne fut sacré & couronné du diadesme papal. Et adonc pour la tres grant multitude du peuple qui en la cité estoit assemblé à ce sacre regarder monterent plusieurs sur ung mur vieil & ruineux & advint que ainsi que ledit Clement pape chevauchoit par la cité & que les princes devant ditz à grans tourbes le suivoient, par for-

tune trebucha le mur deffurdit pour la charge des gens qui dessus estoient dont les grosses & pesantes pierres cheurent sur le duc Jehan de Bretagne qui lui & aucuns autres nobles à mort accravanterent. Pour laquelle mort trop soubdaine & impourveue furent le roy de France & les autres princes assistans tres doloieux & par regrait faisoient piteuses & lamentables complaints; mais sur touz aultres furent ses gens tristes & penciffs oultre mesure & en demenant piteux regretz ambasmerent & atournerent son corps tres honorablement; puis se acheminerent pour l'apporter en Bretagne & lui doner sepulture. A l'encontre duquel allerent adonc les prelas & barons de Bretagne qui la nouvelle de sa mort avoient entendue & o notable compaignie le conduirent à Plermel ou moustier des Carmes qu'il avoit en son temps fondé & en ce lieu le ensepulturerent le jeudi és octaves de la feste saint Martin d'iver l'an deffusdit mil III<sup>cc</sup> & cinq. Et adonc se transporta Artur, filz ainsné d'icelui Jehan second de ce nom à la cité de Rennes pour faire les sermens aux gens des troys estas de Bretagne, ainsi que les ducs & princes bretons ont de coustume faire & aussi pour recevoir d'eulx les feaultez & hommages & y fut la reception faite l'an deffusdit & sa feste à grant honneur solempnifiée. Cestui duc Artur au vivant du duc son pere avoit espousée Beatrix, fille seulle & heritiere de noble prince & en armes expert Guion, lors vicomte de Limoges, en laquelle il engendra deux fils dont l'ainsné fut appellé Jehan & le puisné Guion qui lui succederent apres sa mort ainsi comme il fera dit cy apres. Et apres la mort d'icelle dame Beatrix, vicomtesse de Limoges, espousa le duc Artur la fille au comte Amauri de Monfort qui possidoit icelle comté par droit heritel, en laquelle il engendra ung filz qui semblablement fut appellé Jehan, duquel & de sa posterité qui vint à possider le duché de Bretagne fera cy apres en l'istoire au long determiné; & oultre eut le duc Artur de celle dame comtesse de Montfort quatre filles, desquelles l'ainsnée fut mariée au comte de Bar, la seconde appellée Beatrix au sire de Laval, la tierce nommée Alix au comte de Vandosme, & la quarte fut nonnain de Poissy.



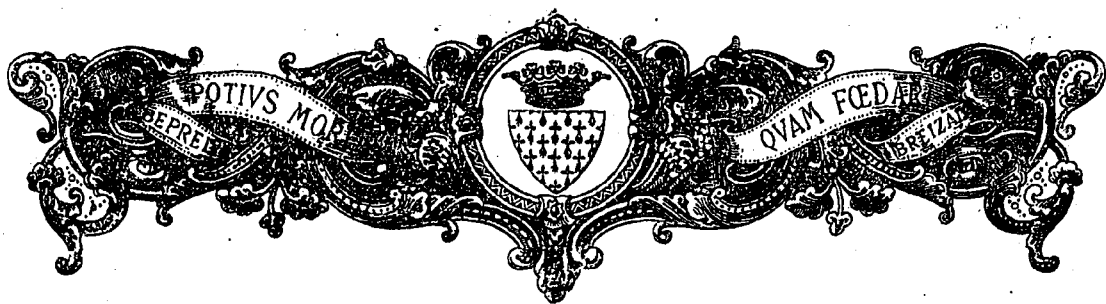
# OBSERVATIONS

SUR LES

QUATRE-VINGT-DEUX PREMIERS CHAPITRES DU LIVRE III







## OBSERVATIONS

SUR LES

QUATRE-VINGT-DEUX PREMIERS CHAPITRES DU LIVRE III

---



ES chapitres sont dans l'œuvre de Le Baud ceux qui appellent le plus de réserves. Il suffit de les comparer aux ouvrages désormais classiques de dom Lobineau et de M. de la Borderie pour se rendre compte de la part considérable d'erreurs et même de fables qu'ils contiennent. C'est d'ailleurs la période la plus obscure de notre histoire, et celle qui depuis quelque temps a été la plus renouvelée. Mgr Duchesne,

MM. Joseph Loth, Ferdinand Lot, Duine, Levillain, André Oheix, Latouche, Fawtier, etc..., ont repris de nombreuses questions que l'on avait pu croire un moment définitivement tranchées par M. de la Borderie. Il faut donc tenir compte dans une très large mesure de leurs travaux quand on cherche à dresser l'inventaire des

résultats acquis. Deux études notamment sont tout à fait hors de pair, les *Noms des Saints bretons* de M. Loth (Paris 1910) et le *Memento des Sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, de M. Duine (Rennes 1918).

## I

Le Baud ignore naturellement tout ce que l'archéologie préhistorique nous permet d'entrevoir aujourd'hui sur les premiers siècles de l'Armorique. Aucun travail d'ensemble n'a encore été consacré, à ma connaissance, aux résultats des fouilles poursuivies chez nous, notamment à la splendide civilisation de la pierre polie encadrée entre deux périodes assez pauvres en trouvailles, celle de la pierre taillée et celle du fer. J'ai essayé de dégager dans diverses études ce que les documents écrits, interprétés par les historiens les plus modernes, nous permettent de conclure de cette autre face de la question <sup>(1)</sup>.

Au milieu du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, la Bretagne est habitée par cinq tribus, les *Nannètes*, les *Redones*, les *Venèti*, les *Curiosolites*, les *Osismii*, dont le territoire correspond en gros à celui de nos cinq départements actuels. Les capitales étaient, du moins à l'époque romaine, Nantes, Rennes, Vannes, Corseul et Carhaix, mais M. Loth a démontré que Carhaix n'avait rien à voir avec les Osismii <sup>(2)</sup>. M. de la Borderie semble avoir prouvé victorieusement à l'encontre de MM. Longnon et de Kerviler qu'il n'y eut pas d'autre grande tribu en Armorique, notamment que les *Diablintes* occupaient la Mayenne actuelle. Le Baud confondant les Armoricaïns de César et les Armoricaïns de son temps a localisé en Bretagne des populations normandes ou mancelles, les *Unelli*, les *Iexovii*, les *Eusebii*, etc. Ce travail de localisation paraît remonter au moins au xi<sup>e</sup> siècle, sinon au ix<sup>e</sup> siècle. Il me paraît avoir une double origine : d'abord une

(1) *La langue des Gaulois avant la conquête romaine* (*Revue de Bretagne*, tome XXXIX, p. 265). *L'histoire ancienne de la Gaule* (id., XLV, p. 169 et suiv., 211 et suiv.). *Les îles de l'étain*, (id., p. 261 et suiv.). *Le Pays de l'ambre*, (id. p. 265 et suiv.). *L'Histoire ancienne des îles Britanniques* (id., p. 268 et suiv.).

(2) *Revue Celtique*, tome XXIV, p. 88 et suiv.

fausse interprétation du mot Armoricains dans César, puis l'idée que les *Civitates* gallo-romaines du IV<sup>e</sup> siècle devaient se retrouver dans les évêchés. Jublains ayant disparu comme *civitas* sans devenir évêché, on l'identifia à Alet, transférant les *Osismii* à Saint-Pol et les *Curiosolites* ou *Coriosopites* à Quimper : c'est, comme l'a très bien vu M. Duine, l'état de choses que se représente la *Chronique de Nantes* au XI<sup>e</sup> siècle. L'identification des *Lexovii* avec le diocèse de Tréguier, celle des *Biducesii* avec le diocèse de Saint-Brieuc a très probablement pour but de légitimer l'existence de ces évêchés, en les représentant comme les successeurs d'anciennes *civitates* gallo-romaines.

La seule tribu gauloise qu'on puisse rattacher à l'Armorique est celle des *Ambiliati* ou *Ambibarii* qui occupaient, je crois, les pays de Retz et d'Herbauges <sup>(1)</sup>.

Tous nos historiens ont décrit le dramatique épisode de la lutte des Venètes contre Jules César. Mais ils s'expriment en général comme si cet effort avait brisé l'ardeur combative des Armoricains. Il n'en est rien, et nous les voyons jouer leur rôle dans toutes les coalitions postérieures ; de plus, personne n'a fait observer la profonde différence sociale qui existe entre les Armoricains et presque toutes les autres tribus gauloises : celles-ci sont en général la proie de partis politiques rivaux, l'un favorable aux Romains, l'autre hostile. Chez les Armoricains, au contraire, il y a unanimité dans la résistance, soit que l'organisme social ait été alors comme depuis plus solidement constitué chez nous, soit que des intérêts économiques puissants, de nature commerciale, aient réalisé plus complètement l'unité des sentiments.

M. de la Borderie a donné de la géographie gallo-romaine de l'Armorique un tableau très complet et généralement exact. On peut le compléter par quelques remarques de M. Loth <sup>(2)</sup>. Il faut noter également que M. de Closmadec a établi que la statue de la Vénus de Quinipily a été faite au XVII<sup>e</sup> siècle et que nous ignorons dans quelle mesure elle reproduit la statue ancienne qu'elle était destinée à remplacer.

(1) *Revue de Bretagne*, tome XL, p. 167-168.

(2) *Revue Celtique*, tome XXII, p. 87 et suiv.

M. de la Borderie, qui avait si bien distingué les modernes Armoricaïns des Armoricaïns de César, ne s'est pas rendu compte que le territoire des Armoricaïns du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle était encore plus étendu. Comme l'a démontré M. Loth, la révolte de 409, l'expédition de Litorius, l'invasion des Alains n'ont rien à voir avec notre Armorique. Tout au plus peut-on supposer avec Le Baud que le pays nantais eut à souffrir des ravages exercés en Anjou en 478 par les bandes germaniques d'*Audovachrius* et de *Hildericus*, dont parle la chronique de Sigebert de Gembloux sous la date fautive de 481. Mais il ne faut pas confondre ces événements avec le siège de Tours par *Chillo* dont parle Grégoire de Tours comme ayant eu lieu sous le règne de Clovis. Ce dernier prince ayant poussé ses conquêtes jusqu'à la Loire en 494 d'après la chronologie rectifiée de Sigebert, il ne faut pas exagérer le rôle que le biographe de saint Melaine prête à ce saint, lequel n'était probablement pas évêque à cette date, et transformer ses bons rapports avec Clovis dont on parle à propos du concile d'Orléans de 511 en une influence prépondérante sur le ralliement des Armoricaïns à la cause franque.

Pour l'évangélisation de l'Armorique, le plus sûr est de s'en rapporter à la thèse exposée par Mgr Duchesne dans ses *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*. Aucun diocèse breton, malgré certaines prétentions, ne présente une série ininterrompue depuis la fin du 1<sup>er</sup> siècle, et ne peut par conséquent se donner comme institué par les successeurs immédiats des apôtres. Cette question de l'apostolicité est d'ailleurs embrouillée par une confusion établie dans l'esprit de ses partisans entre l'évangélisation et l'établissement de la hiérarchie ecclésiastique. Celle-ci est nécessairement postérieure à celle-là. Le martyr de saint Donatien et de saint Rogatien attribué généralement à l'époque de Dioclétien, mais qui doit remonter à une persécution antérieure, probablement celle de Dèce, prouve qu'il y avait des chrétiens à Nantes au 3<sup>e</sup> siècle : il ne prouve pas qu'il y eût là un évêque <sup>(1)</sup>. Le diocèse de Nantes remonte probablement au début du 4<sup>e</sup> siècle, comme l'évêché de Tours, artificiellement vieilli

(1) Les arguments de Mgr Duchesne ont été renforcés par le texte publié par M. Mollat (*Annales de Bretagne*, tome XXII p. 208 et 209).

par Grégoire qui, auvergnat d'origine et tourangeau de résidence, a introduit dans la légende des sept évêques les fondateurs de Clermont et de Tours. Saint Clair en fut le premier évêque, saint Similin ou Similien en fut la gloire au IV<sup>e</sup> siècle. L'évêché de Rennes est peut-être contemporain de celui d'Angers (fin du IV<sup>e</sup> siècle) son plus illustre titulaire est saint Melaine qui vécut au VI<sup>e</sup> siècle (1). L'évêché de Vannes est sans doute de la même date. Saint Patern (fin du V<sup>e</sup> siècle) n'en est pas le plus ancien évêque, mais le premier qui soit arrivé à la notoriété. Les *Civitates* des *Osismii* et des *Curiosolites* eurent probablement des évêques au V<sup>e</sup> siècle, soit à Carhaix et à Corseul, soit déjà à Quimper et à Alet (2). Peut-être en portaient-ils le titre, peut-être étaient-ils simplement qualifiés évêques des Bretons, comme le *Mansuetus* qui figure au concile de Tours en 461. Même en la supposant de rédaction récente, la biographie de saint Corentin a conservé le souvenir de cette organisation, lorsqu'elle considère que saint Patern, saint Corentin et saint Malo, symbolisant les diocèses de Vannes, Quimper et Alet, sont les trois seuls évêques exerçant leur autorité sur les territoires occupés par les émigrés bretons. Le diocèse de Saint-Pol me paraît une création de Charlemagne, lorsqu'on chercha à égaler le nombre des évêchés de la province ecclésiastique de Tours à celui des *civitates* de la *Notitia* (3).

À défaut de textes, on peut, je crois, suivre sur la carte, grâce aux patrons des églises paroissiales, les progrès de l'évangélisation. Les dédicaces à saint Etienne, patron des martyrs, me semblent contemporaines d'une époque où l'on sortait à peine des persécutions. Quelques églises ou chapelles ont pu être dédiées à la Sainte Vierge au V<sup>e</sup> siècle, où l'on s'est tant occupé dans les conciles de son rôle dans la Rédemption : mais la plupart ne remontent guère qu'aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Le culte de saint Pierre, si répandu dans notre province, me paraît un fait de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (4). Les dédicaces à saint Martin, où l'on a voulu voir la

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 31 et suiv.

(2) M. Ferdinand Lot admet également l'origine gallo-romaine de Quimper et d'Alet. (*Annales de Bretagne*, tome XXIII, p. 33 à 79).

(3) L'évêque *Lithredus*, dont on a fait parfois un évêque des *Osismii*, est probablement un évêque d'Osma en Espagne (LOTH. *L'émigration bretonne*, p. 80).

(4) COMTE DE LAIGUE, le *Patronage de Saint-Pierre*, (*Mémoires de l'Association bretonne*, 1906).

preuve que saint Martin de Tours avait évangélisé notre province sont, ou le témoignage de l'activité religieuse des disciples de saint Martin de Vertou remplacé postérieurement par son homonyme de Tours, comme l'a démontré M. Léon Maitre, ou postérieures à l'établissement en Bretagne de prieurés relevant de Marmoutier au XI<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>.

## II

Si on compare le récit fait par M. de la Borderie de la lutte entre les Bretons insulaires et les Anglo-Saxons aux travaux plus récents des historiens anglais, par exemple Skene <sup>(2)</sup> et Grant Allen <sup>(3)</sup>, on s'aperçoit que les théories de notre éminent compatriote ont besoin d'être modifiées sur trois points : 1<sup>o</sup> il a accordé une confiance exagérée à la *Chronique anglo-saxonne*, document du X<sup>e</sup> siècle, rempli de fables étymologiques ; 2<sup>o</sup> il a pris pour des documents historiques contemporains des événements les compositions lyrico-épiques des bardes gallois du XII<sup>e</sup> siècle ; 3<sup>o</sup> il s'est exagéré l'importance des destructions saxonnes et le renouvellement de la face du pays, puisque la moitié environ des comtés anglais actuels a pour chef-lieu une localité remontant à l'époque romaine et ayant conservé le nom qu'elle portait alors : Londres, Lincoln, Leicester, York, Gloucester, Chester, Worcester, Exéter, Lancaster, Cicester, Carlisle, etc...

Il semble qu'il faille se représenter la lutte des Bretons et des Saxons au V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> siècles sous les mêmes aspects que celle soutenue du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle par les Anglais contre les Northmans, surtout contre les Danois, qui venaient très probablement du pays occupé au V<sup>e</sup> siècle par les Jutes, les Angles et les Saxons (Jutland, Slesvig et Holstein). Les Northmans qui, à deux reprises peuvent être considérés comme ayant conquis tout ou partie de l'Angleterre, et qui en avaient été chassés deux

(1) L'évangélisation du pays nantais par *S. Beatus* au IV<sup>e</sup> siècle est fort douteuse : car si un manuscrit parle de Nantes, un autre parle du Mans.

(2) *Celtic Scotland*, (tome I, p. 105 à 113).

(3) *Anglo-Saxon Britain*, Londres, 1901.

fois, ne tenaient pas leur défaite pour définitive et s'apprêtaient à de nouveaux efforts, lorsque l'installation des Français de Guillaume le Conquérant modifia les destinées du pays.

Si on la réduit à quelques traits généraux, l'histoire de l'île de Bretagne au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle paraît pouvoir se résumer ainsi. Le départ des légions romaines, d'abord avec Maxime en 388, puis avec Constantin en 407, affaiblit considérablement les forces de résistance des Bretons contre les invasions qui les menacent de tous côtés, Scots d'Irlande, Pictes d'Écosse, pirates saxons. Je considère en effet avec Skene que les deux légions dont Gildas raconte l'envoi successif ont paru dans l'île entre 388 et 407, et non après cette date, comme le pense M. de la Borderie. L'idée du roi breton Gurtheyrn d'opposer barbares à barbares en installant les Saxons en Bretagne, suivant une coutume, de la politique romaine, eut des conséquences déplorables. Malgré la bravoure des chefs bretons Guerthevyr (c'est la forme galloise du nom celtique dont la forme ancienne est probablement Vortiporius) et Ambrosius, les Saxons demeurent maîtres de la partie orientale, celle où les Danois installeront au <sup>ix</sup><sup>e</sup> siècle leurs royaumes tantôt indépendants, tantôt vassaux des rois anglais.

Quelle chronologie assigner à ces faits? On a pris en général pour point de départ la phrase de Gildas sur l'appel adressé par les Bretons à Aëtius trois fois consul, et on l'a daté de 446 : c'est le système suivi depuis la *Chronique anglo-saxonne* par tous les historiens anglais du moyen âge. Il est en contradiction formelle avec le témoignage des chroniques contemporaines, qui placent en 442 la conquête de la Bretagne par les Saxons, avec celui des *Annales de Cambrie*, lequel par lui-même a peu de valeur, mais en prend beaucoup par suite de cette conformité et place l'appel de Gurtheyrn aux Saxons en 428 et les victoires d'Ambrosius en 436, enfin avec celui des documents qui mettent en rapports le roi Gurtheyrn et saint Germain, qui vint dans l'île en 429 et n'y fit pas, comme on l'a cru, un second voyage, documents légendaires évidemment, mais auxquels leur accord avec des documents authentiques confère une certaine valeur. Des trois chefs bretons que je viens de citer, Gurtheyrn et Guerthevyr paraissent avoir régné sur la Bretagne orien-

tales, Ambrosius sur les *Belgae* (Wilts, Hants, Somerset) ou les *Dumnonii* (Devon, Cornwall).

De l'histoire du VI<sup>e</sup> siècle, nous pouvons retenir trois faits : 1<sup>o</sup> l'existence aux dates approximativement exactes de 516 et 537, données par les *Annales de Cambrie*, d'un roi breton, Arthur, régnant sur les *Belgae* ou sur les *Dumnonii*, ayant pour capitale l'ancienne *Isca*, ou Exeter, l'ancienne *Isca*, devenue Caerleon sur Uisc <sup>(1)</sup>, héritier et défenseur des traditions latines dans un pays où les légions romaines avaient tenu garnison et jouant vis-à-vis des Saxons le rôle que dans la même région le roi anglais Alfred tint vis-à-vis des Northmans ; 2<sup>o</sup> la présence dans la Bretagne occidentale, au temps où écrivait Gildas, en 547, de cinq royaumes bretons, gouvernés respectivement par *Maglocunos*, roi des *Ordovices* ou de Nord-Galles, par *Vortiporios*, roi des *Demetae* ou du Sud-Galles, par *Constantinus*, roi des *Dumnonii*, et par *Cuneglasos* et *Aurelius Conanus*, le premier roi des *Silures* ou des *Cornavii*, le second, probablement roi des *Belgae* ; 3<sup>o</sup> la résistance opposée dans la Bretagne septentrionale pendant la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle aux Saxons, d'abord par Outigirn (en gallois moderne Edeyrn) puis par Urien, Ryderch, Guallauc, etc., d'après une chronique northumbrienne du VII<sup>e</sup> siècle insérée dans l'ouvrage de Nennius.

Le dernier grand effort des Bretons contre les envahisseurs se place en 633 et 634 : c'est la lutte un moment victorieuse de Cadwallon, roi de Nord-Galles, contre les rois de Northumbrie : Cadwallon d'ailleurs, paraît plutôt intervenir dans une guerre civile entre Anglo-Saxons comme auxiliaire des Merciens contre les Northumbres que comme représentant de la race bretonne contre la race germanique.

Le nombre des saints de l'île de Bretagne est tellement considérable que je n'en tenterai pas ici l'énumération <sup>(2)</sup>. Je me bornerai à citer les principaux : *Illutus*, fondateur du monastère de Lantwit ; *Catmailus* ou *Cadocus*, fondateur du monastère de Lancarvan et *Teliavus*, abbé-évêque de Landaf en Glamorgan ; *Carantocus*, apôtre du Cardigan, du Somerset

(1) *Caerleon et Exeter*. (*Revue de Bretagne*, tome XLV, p. 273 et suiv.).

(2) J'ai consacré à ce sujet un long travail : *Essai sur la chronologie des rois et des saints de la Bretagne insulaire*. (*Mémoires de l'Association bretonne*, 1912).



et de l'Irlande où il est appelé *Cernachus* ; *Paternus*, fondateur de l'abbaye-évêché de Lanpadarn en Cardigan ; *Dubricius*, évêque de Henlan en Hereford ; *Kepius*, abbé-évêque de Caergybi, aujourd'hui Holyhead en Anglesey ; *Tatheus* et *Maucannus*, les apôtres du Monmouth ; *Nenniavus*, Tenenan ou Monenna, l'apôtre des Pictes du Galloway ; *Contigernus*, fondateur de l'évêché de Glasgow ; *David*, évêque de *Menevia*, aujourd'hui Saint-David en Pembroke ; *Gildas*, ermite en Glamorgan avant de l'être en Armorique ; *Paulinus*, parfois confondu avec saint Pol de Léon, et probablement abbé-évêque de Ty Gwyn en Carmarthen.

La chronologie des saints gallois est assez difficile à établir. D'après les *Annales de Cambrie*, *David*, *Dubricius*, *Cenauc* et *Contigernus*, seraient morts au début du VII<sup>e</sup> siècle : leur vie apostolique se serait donc principalement déployée sur le dernier tiers du VI<sup>e</sup> siècle. *Gildas* mort d'après le même document à la date approximativement exacte de 570, serait d'après sa biographie, antérieur d'une génération à *David*. *Iltutus* est le maître de *Gildas* et le contemporain du roi Arthur : cela le placerait au début du VI<sup>e</sup> siècle, ce que confirme d'ailleurs le fait qu'il est représenté comme le disciple de saint Germain d'Auxerre, ce qui veut dire simplement sans doute qu'il appartient à la plus ancienne génération de saints bretons. *Carantocus* en rapports avec les rois Arthur et *Catovius*, est probablement son contemporain : on l'a vieilli artificiellement pour le faire vivre au temps de saint Patrice ; *Paternus*, *Tatheus*, *Kepius*, contemporains des rois *Maglocunos* et *Caradocus*, *Paulinus*, disciple d'*Iltut* et maître de *David*, appartiennent sans doute au milieu du VI<sup>e</sup> siècle. C'est probablement aussi le cas de *Cadocus* quoique sa biographie prolonge son existence de façon à le mettre en rapports avec les trois générations des saints du VI<sup>e</sup> siècle ; de *Maucannus*, dont on fait plus tard avec *Dubricius*, appelé pour la circonstance Dyfrig ou Dyfan, le fabuleux évangéliste de la Bretagne au II<sup>e</sup> siècle. La chronologie de *Teliavus* est très difficile à établir : ses biographes le font agir comme évêque, de la fin du V<sup>e</sup> à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, sur un espace de près de cent cinquante ans, sans qu'on puisse exactement déterminer quels sont les rois qui ont été réellement ses contemporains.

Le Baud n'a aucune notion de la véritable histoire de l'île de Bretagne du v<sup>e</sup> au vii<sup>e</sup> siècle. Il s'inspire de Gaufrroi de Monmouth, écrivain gallois du xii<sup>e</sup> siècle, lequel se donne pour le traducteur d'un ouvrage plus ancien écrit en langue britannique. On a beaucoup discuté sur l'exactitude de cette assertion. Je crois avoir démontré que ce texte a réellement existé, qu'il a été composé en langue anglaise au début du x<sup>e</sup> siècle, par un Armoricaïn réfugié à la cour d'Athelstan, utilisant quelques auteurs latins, les vieilles généalogies bretonnes, les traditions épiques sur le roi Arthur et amalgamant le tout pour la plus grande gloire des rois de Wessex, gouvernant la partie la plus celtique de l'Angleterre anglo-saxonne, et d'autant plus disposés à se croire les héritiers des rois bretons qu'ils venaient de soutenir contre les Northmans une lutte analogue à celle que les Bretons des v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles avaient soutenue contre les Anglo-Saxons <sup>(1)</sup>. Le fait signalé par M. l'abbé Duine, que la conquête de Guillaume de Normandie avait implanté dans le Monmouth de nobles familles de Bretons Armoricaïns <sup>(2)</sup>, explique l'intérêt que pouvait avoir pour eux une traduction de ce livre où leurs compatriotes jouaient un rôle si honorable. Rien ne prouve d'ailleurs que Gaufrroi de Monmouth ait été un simple traducteur, et qu'il n'ait pas ajouté à son modèle certains détails ou même certains chapitres.

Quoi qu'il en soit, quatre épisodes principaux peuvent y être relevés. De 388 à 407 ce sont les ravages des barbares, auxquels on donne pour chefs des personnages que je crois empruntés à la mythologie celtique, Gùanius et Melga; le Gwynwas et Maelwas des traducteurs gallois; l'épisode de sainte Ursule probablement martyrisée à Cologne par les Huns lors de l'invasion de 451 et qu'on a rattachée à l'histoire de Bretagne, Cologne jouant, je ne sais pourquoi, un rôle dans les légendes anglo-bretonnes; enfin l'arrivée de Constantin, général romain venu d'outre-mer au secours des Bretons, ce que l'auteur traduit par originaire d'Armorique, et dont le règne, ainsi que celui de son fils Constans, se

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 29 et suiv.

(2) *Annales de Bretagne*, tome XXXII, p. 514, et XXXIII, p. 330 et 331.

passé en Angleterre, au lieu de se dérouler, conformément à l'histoire, en Gaule et en Espagne <sup>(1)</sup>.

La légende de Gurtheyryn avait déjà fait l'objet d'un récit gallois inséré dans la compilation de Nennius et qui transportait les événements de la Bretagne orientale, qui avait cessé d'être un pays breton, dans le pays de Galles. On la retrouve avec ce caractère dans l'ouvrage de Gouffroi, mais celui-ci a conservé certains vestiges de la tradition primitive ou les a dégagés du récit de Bède.

Le morceau capital est le règne légendaire d'Arthur, de son père le fabuleux Uther, et de son oncle plus ou moins authentique, l'historique *Ambrosius*. Il nous est représenté comme d'origine cornique, ce qui, je l'ai dit, me semble un trait exact, et ses principales résidences se trouvent dans les comtés voisins, Gloucester, Hants, Wilts, Somerset <sup>(2)</sup>. Très nettement l'auteur se le représente sous les traits d'un roi de Wessex du x<sup>e</sup> siècle, guerroyant contre les envahisseurs scandinaves, contre les rois des pays dont ils viennent ou dans lesquels ils sont établis, Norvège, Danemark, Gothie, Orcades, Islande, contre leur allié occasionnel le roi gaélique d'Irlande. Près de lui il place les chefs des groupes de population celtique jouissant encore de son temps d'une certaine indépendance, Gwyned ou Nord-Galles, Dyfed ou Sud-Galles, Albania ou Ecosse, Moravia ou Highlands, Cornwall, Armorique. Aux trois premières régions il donne pour chefs ceux que les généalogies royales lui fournissaient à l'époque où il place son récit, le chef du Cornwall étant d'ailleurs peut-être dans le texte qu'il avait sous les yeux un roi des Cornavii de Chester et de Shrewsbury, pays saxonisés au x<sup>e</sup> siècle, et dont le roi gallois de Powys ne conservait plus qu'un minime débris. Hoël, le prétendu roi des Armoriciens, est peut-être un chef gallois, si on l'identifie au frère de saint Gildas que sa vie légendaire met en rapports avec Arthur. Ses compagnons qu'on retrouve dans les documents gallois sont, ou bien des personnages historiques, corniques comme lui mais dont l'épopée a

(1) L'auteur n'a pas utilisé la légende galloise qui transformait en Breton l'empereur Eugenius (*Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 269).

(2) Il faut tenir compte de certaines identifications erronées, peut-être à l'origine simples fautes de copistes, Silchester pour Ilchester, Lincoln pour Lindcoit qui a été lu Lindcoit.

seule gardé le souvenir, soit les héros de la résistance dans la Bretagne septentrionale, auxquels les bardes gallois ont fait une place beaucoup plus considérable <sup>(1)</sup>.

Après un passage inspiré de Gildas mais déformé de façon à présenter comme successifs et unitaires les règnes de princes locaux vivant à la même époque, vient le récit des luttes soutenues au VII<sup>e</sup> siècle par les rois de Nord-Galles contre les rois de Northumbrie. L'histoire ici est systématiquement altérée. D'abord on transforme les princes gallois de Gwyned en rois d'Angleterre régnant à Londres, sur l'Angleterre méridionale. Puis, tandis que les Nord-gallois n'apparaissent guère dans l'histoire que comme les auxiliaires des rois de Mercie, les rôles sont renversés, Penda est le subordonné de Cadwalla, et sa défaite n'entraîne pas celle du chef breton, qui meurt sans que son prestige ait subi aucun échec. En troisième lieu, le rôle des Armoricains est de plus en plus considérable : ce sont eux qui recueillent les Bretons fugitifs et les aident à rentrer victorieux chez eux, et l'on sent très bien que l'auteur, Breton d'Armorique réfugié chez les rois anglo-bretons de Wessex, cherche à prouver que l'hospitalité qu'il reçoit n'est que la rémunération de services analogues rendus antérieurement par les hommes de sa race. Ivi et Ivor, qui sont censés ramener en Galles les émigrés bretons, sont des personnages de la *Chanson de Roland*, et Ivor figure comme un personnage légendaire dans la Philippide de Guillaume le Breton. A côté des événements historiques fournis par Bède, il y a des récits légendaires localisés, soit sur la frontière anglo-galloise, à Leicester (remplaçant le Chester de l'histoire), à Worcester, soit en Cornwall, à Exeter. Enfin le récit des invasions danoises du IX<sup>e</sup> siècle est formellement mêlé à ces événements du VII<sup>e</sup> par l'introduction de l'épisode de Gormond et d'Isambard dans l'histoire du roi breton *Careticus*, le Ceretic d'Elmet dont parlent les *Annales de Cambrie*.

La légende d'Arthur nous est connue sous une autre forme, celle qu'ont popularisée les romans de la Table ronde. Elle présente des traits communs avec la version de Gaufroi de Monmouth ; mais elle en diffère

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 270 et suiv., tome L, p. 35-36.

sur beaucoup de points. Elle connaît les mêmes héros, Gauvain, Cai, etc., mais elle en met d'autres en vedette, Lancelot, Tristan, etc. Elle raconte les mêmes événements, mais elle en ajoute d'autres : les guerres d'Arthur contre les Bretons rebelles et contre les Saxons sont racontées de façon très différente des récits de Gaufrroi.

Quelle est l'origine des romans de la Table ronde ? Ils renferment en si grand nombre des noms propres d'origine celtique qu'il s'est rencontré fort peu d'érudits pour les dire inventés de toutes pièces par les trouvères champenois ou picards dans l'œuvre desquels nous les trouvons aujourd'hui. Il faut remonter à des récits antérieurs rédigés par des Celtes. Si, comme on le prétend généralement, il faut attribuer leur diffusion aux compagnons de Guillaume le Conquérant, je prétends que c'est aux Bretons et non aux Normands de son armée que ce rôle convient, car la légende d'Arthur, sans intérêt pour ceux-ci, semblait au contraire à ceux-là une partie de leur histoire. Mais je crois qu'il faut remonter plus haut, et pour les romans de la Table ronde, comme pour Gaufrroi de Montmouth, comme pour beaucoup de ces œuvres qu'on range dans la classe des romans d'aventures <sup>(1)</sup>, c'est aux Bretons émigrés au x<sup>e</sup> siècle à la cour des rois de Wessex et rentrés dans leur pays par l'expulsion des Northmans à partir de 936 qu'il faut attribuer la découverte de ces thèmes légendaires, leur rédaction ou leur développement et l'initiative de leur diffusion dans le monde ; je dis l'initiative, car je ne prétends pas bien entendu que tous les romans de la Table ronde et tous les romans d'aventures soient dérivés d'originaux dus à des trouvères armoricains, mais simplement que ceux-ci ont donné l'impulsion. Il est bien évident que celui qui a eu l'idée de faire un Léonois de Tristan neveu du roi Marc de Cornouaille ne pouvait être qu'un Armoricaïn sachant que le Léon touche la Cornouaille, comme celui qui a fait de Gauvain neveu du roi Arthur de Cornouaille un Léonois, plus tard transformé en Loonois de Lothian comme fils de Loth <sup>(2)</sup>. Le rôle des localités comme Nantes, Carhaix et Penmarch ne s'explique de même que sous la plume d'un

(1) *L'élément celtique dans les romans d'aventures* (Mémoires de l'Association bretonne, 1910).

(2) C'est par une confusion en sens inverse que l'*Albania*, nom du Loonois dans Gaufrroi de Montmouth, est appliqué au Léon.

trouvère armoricain remaniant un original anglo-breton, ou développant à la cour des rois de Wessex une courte légende celtique. Si de plus on remarque que Tristan est fils de Rivalon dans les poèmes français comme le Tristan de Vitré du début du XI<sup>e</sup> siècle, et non de Talluch, comme dans les triades galloises, et qu'il est fait allusion dans le roman à la construction du Bouffay de Nantes par le duc Conan en 990, que le Gereint des contes gallois prend dans les récits français le nom d'Erec de Nantes, porté par un comte de la fin du X<sup>e</sup> siècle, on se convaincra, j'imagine, de plus en plus, du rôle considérable joué au X<sup>e</sup> et au XI<sup>e</sup> siècle par les trouvères armoricains dans l'élaboration des romans de la Table ronde.

### III

Soit que les invasions des Scots et des Anglo-Saxons aient dépossédé certains rois bretons de leurs domaines, soit que les empereurs romains aient considéré la Bretagne comme une pépinière de soldats et en aient fait venir des auxiliaires pour la défense de la Gaule, nous constatons la présence de plusieurs colonies bretonnes au V<sup>e</sup> siècle sur le continent, et particulièrement en Armorique. Si le roi Riothime, installé en Berry pour combattre les Visigoths en 469, n'appartient pas à notre histoire, nous pouvons considérer comme étant des nôtres *Mansuctus*, qui figure comme évêque des Bretons au concile de Tours en 461, et les Bretons que Sidoine Appollinaire nous montre vers 468 comme établis au-dessus de la Loire. J'ajoute qu'il faut, à mon avis, les reconnaître dans les *Briones* qui d'après *Jordanes* figurent en 451 à côté des Armoricains dans l'armée recrutée par Aetius parmi les diverses populations de la Gaule pour combattre Attila et dans les auxiliaires romains placés aux extrémités des Gaules dont parle Procope comme ayant reconnu avec les Armoricains après la chute de l'empire d'Occident la souveraineté franque <sup>(1)</sup>.

Les Bretons installés en Armorique n'y constituèrent point un

(1) *Armoricains et Bretons au V<sup>e</sup> siècle, Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 270 et suiv.

royaume unique, comme se le sont imaginé nos premiers historiens, suivant l'auteur traduit par Gaufrui de Monmouth, lequel se représentait la Bretagne dès vi<sup>e</sup> et vii<sup>e</sup> siècles sous les traits du royaume gouverné au ix<sup>e</sup> siècle par Nomenoé, Erispoé, Salomon et Alain. Ils y établirent trois Etats principaux, correspondant à peu près aux anciennes cités des *Venèti*, des *Osismii* et des *Curiosolites*. Du premier nous connaissons les trois chefs cités par Grégoire de Tours, Conober ou Conoo, battu et tué par le roi franc Clotaire en 560; Meliau son frère et son successeur, qui régna de 560 à 577, et Guéroc ou Guerec, fils de Méliiau, qui vivait encore en 590. Caradoc qui est en réalité un Breton insulaire et Guéroc I dont l'existence est due à une hypothèse moderne, n'ont aucun droit à figurer sur la liste des rois du Vannetais breton. Peut-être en revanche faut-il y faire entrer *Eusebius*, dont il est question dans la vie de saint Melaine, ce qui le ferait vivre au début du vi<sup>e</sup> siècle, mais qui aux yeux de certains historiens est un chef gallo-romain (1).

Dans le pays des *Osismii*, appelé Cornouaille à l'époque bretonne, nous ne connaissons de façon certaine par Grégoire de Tours que Budic, tué par Macliau ou Méliiau, comte de Vannes, et dont le fils Théodoric vengea la mort en tuant Macliau. Ce Budic est-il celui dont la vie de saint Melor nous donne la généalogie, le faisant fils de Daniel et petit-fils de Jahan qui, venu de Grande-Bretagne, fonda le royaume armoricain de Cornouaille; est-il le Budic, fils de Cybydan dont parle la vie de saint Téliiau comme régnant en Bretagne armoricaine à l'époque de ce saint? On peut le supposer et tenir pour probables les trois régnes de Jahan, Daniel et Budic, sans attacher d'importance au lien généalogique établi entre eux par la vie de saint Melor. Dans ce cas Méliiau ne serait pas le fils, mais le successeur de Budic, ce qui correspondrait au texte de Grégoire de Tours. Mais ici nous sommes dans le domaine des suppositions. Il en est de même du roi Gradlon : malgré ce qui a été soutenu récemment, je crois qu'il a réellement existé au

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLIX, p. 40-41; LOTH, *Bibliographie, Revue Celtique*, tome XXII, p. 96-97.

vi<sup>e</sup> siècle, mais je le placerais plutôt à la fin du siècle, comme le fait Mgr Duchesne, qu'au début comme M. de la Borderie. En tous cas le catalogue des rois et comtes de Cornouaille qui figure dans les cartulaires de Landevenec et de Quimperlé est une fabrication du x<sup>e</sup> siècle. Le premier, Rimelen ou Rivelen, est un personnage du ix<sup>e</sup> siècle transféré arbitrairement au v<sup>e</sup> siècle. Les trois Gradlon correspondent aux trois légendes dont on retrouve la trace dans Le Baud, et qui ajoutent au Gradlon contemporain de saint Corentin et de saint Guénolé un contemporain de Judicael et un contemporain de Charlemagne. Le règne de Daniel sur les Alamans est une conception du x<sup>e</sup> siècle où nous retrouvons constamment cette confusion des Bretons et des Alamans, soit dans les chansons de geste, où il y a peut-être confusion entre les deux peuples situés aux extrémités de l'empire carolingien, soit dans les romans de la Table ronde, où Alemagne est peut-être une déformation d'*Albania*, qui représente tantôt l'île de Bretagne en entier, tantôt la partie septentrionale<sup>(1)</sup>. C'est à la même époque que remonte l'idée recueillie par Le Baud dans une chronique plus ancienne, de faire de ce Daniel, à l'image d'Oton I d'Allemagne, un roi des Lombards, sacré à Pavie et le successeur par mariage des anciens empereurs romains<sup>(2)</sup>.

Pour le pays des *Curiosolites* ou Dommonée, nous connaissons par le chroniqueur contemporain Frédégaire les rapports du roi breton Judicaël et du roi franc Dagobert en 636. D'après son biographe du xi<sup>e</sup> siècle, Judicaël aurait été le petit-fils de Judual, fils d'Iona, fils de Riada. Nous retrouvons ces trois princes dans la plus ancienne vie de saint Samson, composée au vii<sup>e</sup> siècle, moins de cent ans après les événements qu'elle raconte. Judual aurait été le contemporain du roi franc Childebert où l'on voit généralement Childebert I, mais où il paraît préférable de voir Childebert II. La vie de saint Samson mentionne également un Conomor, qui aurait assassiné Iona et usurpé la Dommonée sur Judual. J'y vois avec M. de la Borderie le Conomor dont parle

(1) Faut-il voir une influence de cette conception dans le passage de Sigebert de Gembloux où ce chroniqueur du xii<sup>e</sup> siècle montre Childéric prenant Angers et soumettant les Alemans?

(2) *Revue de Bretagne*, tome L, p. 117 et suiv.



Grégoire de Tours comme contemporain de Conober de Vannes dans un récit qui ne peut être postérieur à 553, et non Conober de Vannes. Les autres souverains de Domnonée ne nous sont connus que par des documents assez postérieurs. Rigual, le plus ancien d'entre eux, aurait été contemporain de Clotaire I, sans qu'on puisse dire s'il y a là un renseignement exact ou une théorie d'historien du xiv<sup>e</sup> siècle influencé par l'expédition de Clotaire contre Conober. La vie de saint Briec et celle de saint Guénolé s'accorderaient à le faire vivre au début du vi<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>. Son fils Deroc figure dans la vie de saint Tudual. Riada père d'Iona ne peut être chronologiquement son petit-fils, et il est probable qu'on a soudé ensemble sous forme généalogique les souverains successifs de la Domnonée, Enfin Judicaël a pour père Juthaël dont l'existence est possible.

Dans la vie des princes bretons on ne peut considérer comme historique que ce que racontent Grégoire de Tours, Frédégaire et la *Vita Samsonis*. Ce que le cartulaire de Landévenec raconte de Gradlon est faussé par la préoccupation que les rédacteurs ont eue de lui donner la physionomie d'un roi breton du ix<sup>e</sup> siècle ou d'un comte du x<sup>e</sup>. Le Baud ignore la légende de la ville d'Is qui, à ma connaissance, apparaît pour la première fois dans d'Argentré. Elle est le résultat d'une confusion : on savait que Carhaix avait été remplacé vers cette époque comme capitale des *Osismii* par Quimper. On a vu dans Carhaix, que la *Géographie de Ravenne* écrit *Caris* ou *Chris* le mot *Keris* qu'on a traduit par ville d'Is, et on a appliqué à ce transfert de capitale la légende courante sur les villes englouties par les flots, supprimant ainsi complètement une ville qui en réalité n'avait fait que s'effacer devant une autre. La *Vita Gildæ*, la *Vita Melori*, etc., sont également des documents légendaires dont l'élément fabuleux n'est pas toujours absent.

Les biographies des saints bretons dépendent de la chronologie des souverains et la complètent dans une certaine mesure. Malheureusement

(1) M. Loth a démontré contre M. de la Borderie qu'il n'y a qu'un Rigual. (*Revue Celtique*, tome XXII, p. 97-98).

une seule, la plus ancienne vie de saint Samson, a été écrite à une époque rapprochée des événements qu'elle raconte. Les autres sont postérieures de trois siècles, et de plus presque toutes ont été composées à une époque où la physionomie religieuse de la Bretagne avait été complètement transformée. Elles ont donc altéré volontairement ou non, les rares documents des périodes précédentes pour les faire cadrer avec ce qui existait du temps de leurs rédacteurs. Les historiens modernes ont cru pouvoir suppléer à cette pénurie de renseignements par l'étude des noms de lieu et retracer l'histoire des courses apostoliques d'un saint par l'étude des églises ou chapelles qui lui sont dédiées. On a été très loin dans cette voie, et non contents d'appeler à l'aide les *plou*, les *lan* et les *loc*, d'une façon dont je crois avoir démontré l'exagération <sup>(1)</sup>, on y a joint des noms comme Pontivy et Pontual, comme si toutes les églises dédiées à un saint avaient nécessairement été construites pour rappeler son séjour dans la paroisse où elles se trouvent. La philologie est sans doute d'un grand secours, et un maître comme M. Joseph Loth en a tiré les plus heureux résultats, mais là encore il convient de ne rien exagérer, et si l'on peut parler des lois de l'évolution philologique en face de formes correctes, il faut toujours tenir compte dans les documents anciens des erreurs possibles des copistes et des interprétations souvent fantaisistes des clercs du moyen âge qui, pas plus que les érudits de tous les temps, n'étaient à l'abri des suppositions hasardées. D'ailleurs les multiples formes abrégées usitées pour le nom d'un même saint, en *oc*, aujourd'hui *enc* en pays gallo, *ec* en pays breton, *in*, *an*, *or*, *ar*, *iau*, *ien*, etc., les particules explétives qui ajoutent au nom la syllabe initiale *to* réduite devant une voyelle à *t* qui en composition devient souvent *d*, les *n* postiches placées en tête des noms, les mutations de l'*m* médiane en *n*, de l'*r* médian en *l*, etc., rendent forcément conjecturales les restitutions en apparence les plus scientifiques.

Les saints dont l'existence paraît certaine sont : les évêques Félix et Pasquier, à Nantes, Didier et Modéran à Rennes, Malo à Alet, dans la biographie duquel on semble avoir mélangé des traits empruntés à la vie

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLII, p. 201 et suiv.

de deux titulaires du siège, Macout et Maëlmon; Corentin, Menou, Alor à Quimper; Samson sacré évêque en Grande Bretagne, fondateur du monastère de Dol d'où il a peut-être exercé les fonctions épiscopales sur l'ensemble des Bretons de Domnonée; puis trois abbés, Briec, Tudgual et Paul, transformés probablement en évêques quand les monastères de Saint-Briec, Tréguier et Saint-Pol devinrent des évêchés; Budoc abbé de Lavré, près Brehat, et Magloire abbé de Serk, transformés en archevêques de Dol suivant une conjecture très plausible de Mgr Duchesne, quand les paroisses où leur culte était très important devinrent des enclaves de l'évêché de Dol; puis les fondateurs d'abbayes, Guénolé à Landévénec; Conogan à Beuzit, près de Landerneau; Hervé à Lanhouarneau, Maudet à Lanmodez, Morbret à Lanrivoaré, Méen à Saint-Méen, Benoît à Massérac, Hermeland à Indre, Martin à Vertou, Léonor à Saint-Lunaire; puis les ermites Friard et Secondel à Besné, Victor à Cambon, Armel à Saint-Armel, Goulven à Saint-Didier, Gildas à Rhuys, Elocan et Laurus ou Léry à Saint-Léry, Vitalis à Saint-Viau, Goneri à Plougrescant, Efflam à Plestin, They à Lothey, Gobrien à Saint-Servan (Morbihan), Mériadec à Stival, Edinet ou Ednivet à Châteaulin <sup>(1)</sup>, Herbot à Berrien, Ronan à Locronan, Gurthiern à Quimperlé, puis des saints dont la physionomie est assez énigmatique, parce que nous manquons sur eux de renseignements précis; Tudgual de Cornouaille, mentionné dans le cartulaire de Landévénec, que j'identifie à Tudy ou Tugen, et Jacut, qui sont probablement des ermites morts l'un à Loctudy, l'autre à Saint-Jacut, mais sur le tombeau desquels s'élevèrent plus tard des abbayes; Guénael, que son biographe dit avoir été successivement abbé de Landévénec et ermite à Caudan, confondant ainsi peut-être deux saints homonymes; Briac à Bourbriac, Goueznou à Goueznou, Majan à Plouguin, Onna ou Ténénan à La Forêt, que le scribe de la *Vita Pauli* a transformé en *Loumenanus*; Hernin à Locarn; Suliau, qui d'après son biographe aurait été abbé en Galles avant d'être ermite à Saint-Suliac,

(1) Ednivet me paraît être le même que le prétendu évêque de Dol *Genevus* dont M. Duine a si ingénieusement reconstitué la forme primitive Iudnemet sous les variantes Juthmaël et Juvénaï (*Annales de Bretagne*, tome XXX, p. 453, 460, 465).

ce qui le rendrait identique au saint gallois Tyssilio; Houardon à Landerneau, Jaoua à Plouvien, Béchevus à Saint-Vougay, qu'on appelle aussi Vio et Bihy; Brangualatr à Locbrévalaire, Dremor ou Trémour à Carhaix, Conoc à Saint-Thégonnec, qui d'après les anciennes litanies serait distinct de Conogan; Guiniau à Ploudaniel, sans doute identique au *Guongadus* de l'ancien bréviaire de Saint-Pol; Toséoc à Sainte-Sève, dont le culte a été remplacé dans cette paroisse par celui d'une sœur plus ou moins authentique de saint Tudgual; Ninnoc à Ploémour, enfin Congual à Penvenan, dont on a fait un évêque de Tréguier, puis un des premiers évêques de la fabuleuse Lexovie sous le nom de Congal; Guedgual, probablement abbé de Locoal, transformé sous la forme Gurgual en évêque tantôt de Dol, tantôt d'Alet, et Turiau dont on a fait un évêque de Dol, mais qui paraît avoir évangélisé surtout la Bretagne centrale où son culte est très répandu, sans parler d'Alain, qui n'est probablement pas distinct d'Alor, et de Meleuc, qui n'est qu'une variante de Magloire ou de Maelmon, ni de ceux qui comme Sané, Sezny et probablement Ivi et Quay, ne sont venus en Bretagne que dans l'imagination de biographes désireux d'expliquer comment certaines de nos paroisses leur avaient été dédiées. Une place à part doit être faite aux saints armoricains d'origine bretonne ou romaine qui ont évangélisé d'autres régions que la nôtre, Aubin, évêque d'Angers; Winnoc, abbé de Wormhoudt (Nord); Jean, Judoc et Æmilianus, ermites à Chinon, Saint-Josse (Pas-de-Calais) et Saint-Émilion (Gironde).

A propos des vieilles litanies bretonnes, je crois devoir faire remarquer qu'en présence des noms bizarres qu'on y rencontre il est préférable d'y voir des fautes de lecture et de transcription que des saints inconnus par ailleurs. J'ai vu avec plaisir que M. Duine corrigeait comme moi en Tudgual le nom du Missel de saint Vougay que certains érudits avaient lu Jeagual, et je persiste à croire qu'il faut corriger *Lisure* en *Laure*, *Flocane* en *Elocane*, *Racate* en *Iacute*, *Rumare* en *Ronane*, *Junanave* en *Tenenmane*, *Lohene* en *Joheve*<sup>(1)</sup>. Aux identifications qui ont été proposées on peut ajouter, je crois, celle de Munna

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLII, p. 207 et suiv.

avec l'évêque légendaire de Quimper dont son biographe a germanisé le nom sous la forme *Menulfus*.

Il ne me semble pas qu'on ait remarqué jusqu'ici que l'auteur de la *Vita Pauli* dans sa liste des disciples de saint Paul paraît avoir calqué les noms sur la prononciation populaire plutôt qu'il ne les a empruntés à des sources écrites. Cela semble bien être le cas pour Jaoua qu'il appelle *Jahoevius* et pour Idunet ou Ethbin qu'il appelle *Toetheus*. Cette observation fortifierait l'identification établie par Mgr Jourdan de la Passardière entre *Hercanus* et Derien, *Bretowennus* et Brévalaire <sup>(1)</sup>.

Un seul saint breton possède une chronologie approximativement exacte, c'est Gildas, qui d'après les *Annales de Cambrie* serait venu en Armorique en 566 et serait mort en 570. M. Duine propose de corriger cette dernière date en celle de 578 en s'appuyant sur le comput pascal. Ces dates sont confirmées par le passage de la vie de saint Gildas qui le montre rencontrant en Irlande le roi Ainmiré avant de venir en Armorique. Il a pu être dans notre pays le contemporain de Conomor de Domnonée et de Guérec de Vannes : mais ce qu'on raconte de ses rapports avec eux est purement légendaire. En tous cas la chronologie qui le fait venir chez nous vers 538 est certainement fausse.

Samson est en rapports avec le roi franc Childebert, les rois bretons Conomor et Judual. On a identifié le premier avec Childebert I : j'ai proposé d'y voir plutôt Childebert II, ce qui rendrait plus vraisemblable le sacre de Samson par l'évêque gallois Dubricius et n'obligerait pas à supposer arbitrairement deux prélats de ce nom, ce qui de plus permettrait de voir dans la reine des Francs dont parle la vie de saint Samson l'impérieuse Brunehaut plutôt que la paisible Ultrogothe <sup>(2)</sup>. Rien n'oblige, en effet, à identifier Conomor de Domnonée avec Conober de Vannes, et dans ces conditions tout ce qu'on peut dire c'est que Conomor avait commencé à régner avant 553, date probable des événements à propos desquels Grégoire de Tours en parle : son règne a très bien pu se pro-

(1) *Revue de Bretagne*, tome XLVI, p. 174 et tome XLVII, p. 315.

(2) *Ibidem*, tome XLIX, p. 213 et suiv.

longer une quarantaine d'années. Cette identification de Childebert avec Childebert II a encore l'avantage de cadrer avec les dates traditionnelles qui font venir Samson en Armorique en 566 (Sigebert de Gembloux) vers 580 (*Chronique de Dol*), sous le pape saint Grégoire (Giraud de Cambrie) <sup>(1)</sup>.

La biographie de saint Samson étant le plus ancien document de l'hagiographie bretonne, on peut se demander dans quelle mesure les écrivains postérieurs qui parlent de Childebert et de Conomor lui ont emprunté ce synchronisme. C'est donc de façon très hypothétique qu'il faut considérer Lunaire, Hervé, Goueznou, Hernin, Paul, Armel, Goulven, Magloire, comme des contemporains de Samson, d'autant que dans trois biographies au moins, celles de Malo, de Maudez et de Tudgual, cette date est en contradiction avec les autres éléments chronologiques qu'on y rencontre.

Brieuc est le contemporain de saint Iltud et du roi de Domnonée Rigual, deux données qui nous reportent au début du vi<sup>e</sup> siècle : il est donc probable qu'il faut lui donner pour maître comme à saint Iltud, saint Germain d'Auxerre et non saint Germain de Paris, ce qui d'ailleurs veut simplement dire sans doute qu'il appartient à la première génération des saints bretons.

Tudgual de Treguier étant son neveu et le roi Deroc avec lequel il est en rapports étant fils de Rigual, appartiendrait dans ce cas au milieu du vi<sup>e</sup> siècle. Guénolé étant né sous le règne de Rigual d'un père parent du roi breton *Catovius* où je vois le Cadwy fils de Gereint des traditions galloises, contemporain du roi Arthur, je crois préférable d'adopter comme date de sa mort celle de Mgr Duchesne (583 ou 594) et non celle de M. de la Borderie (532). Il en résulte que le roi Gradlon serait un prince de la fin du vi<sup>e</sup> siècle et qu'il faudrait placer à la même époque Corentin, Ronan, Tudy, qui deviendraient ainsi les contemporains de Samson. Cela me paraît d'autant plus probable que dans la vie de saint Gurthiern le saint est représenté à la fois comme le contempo-

(1) *Annales de Bretagne*, tome XXXII, p. 26. (DUINE. *La Métropole de Bretagne*), tome XXVIII, p. 336-337. (DUINE, *La vie de saint Samson*).

rain de Gradlon et de Guérec de Vannes, lequel vivait certainement à la fin du vi<sup>e</sup> siècle.

Si l'on adopte cette date pour Guenolé et Tudy, Budoc, maître du premier, Maudez, maître du second, devraient être placés au milieu du vi<sup>e</sup> siècle.

Ninnoc, baptisée par saint Columcille et contemporaine du roi Guerec, appartiendrait également à la fin du vi<sup>e</sup> siècle.

La même date conviendrait aux saints qui sont représentés comme les parents ou les contemporains de saints déjà cités, Jacut, Majan, Conocan, Hoardon, Morbret, Idunet, etc.

Si l'on retranche de la vie de saint Malo les détails ajoutés par Bili il subsiste un seul synchronisme, celui de l'évêque de Saintes *Leontius*. Il en résulte que saint Malo doit être placé au début du vii<sup>e</sup> siècle. Si, comme je le crois, Bili a emprunté certains traits de la vie de saint Maelmon pour corser celle de saint *Macutus*, il n'y a pas à tenir compte du synchronisme établi entre saint Malo et le roi Judicaël : on pourrait donc fort bien admettre pour sa mort la date de 627, proposée par dom Lobineau, et il n'y aurait aucune raison de le rejeter jusqu'à 649.

Si on place, comme je l'ai fait, Samson dans le dernier tiers du vi<sup>e</sup> siècle, il n'y a aucune contradiction dans les données chronologiques de la vie de saint Méen. Il a fort bien pu, étant jeune, être en rapports avec le roi Guérec vers l'an 600, et recevoir étant âgé le roi Judicaël dans son monastère un peu après 636. Ce serait donc, comme saint Malo, un saint du début du vii<sup>e</sup> siècle, d'autant qu'il a eu maille à partir avec un Haelon qui est très probablement le duc Haeloc de la plus ancienne vie de saint Malo.

Maelmon, Elocan, Léry sont contemporains de Judicaël, c'est-à-dire appartiennent au milieu du vii<sup>e</sup> siècle ; Congual contemporain de Judhaël leur est antérieur d'une génération.

Guenael successeur de Guenolé et contemporain du roi Guéroc est de la fin du vi<sup>e</sup> siècle : comme le roi Rigual de Cornouaille est absolument inconnu, on ne peut en tirer aucun élément chronologique : en tous cas je le crois distinct de Rigual de Domnonée.

Contemporain de Gradlon dans l'une de ses biographies, et de Guérec dans la vie de sainte Ninnoc, Turiau se place encore à la fin du vi<sup>e</sup> siècle : mais quelle est la valeur de ces indications ? Le passage où il est question de Gradlon le rapproche du roi Constantin fils de Patern, considéré généralement comme un Breton de l'île : l'auteur n'a-t-il pas confondu les deux Cornouailles ? Dans la vie de sainte Ninnoc, Turiau est également le contemporain de Budic de Cornouaille et de Judhaël de Rennes : est-ce une invention du x<sup>e</sup> siècle, est-ce un remaniement de données antérieures ? Les deux suppositions sont possibles.

Hermeland est probablement de la fin du vii<sup>e</sup> siècle. M. Duine place sa mort en 720.

Benoît de Macérac, qu'on lise Carloman ou Charlemagne le prince franc dont il est question dans sa vie, appartient à la fin du viii<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>.

Pour les autres saints nous ne possédons aucun élément chronologique. On peut les placer approximativement au vi<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du vii<sup>e</sup>, mais c'est tout ce qu'on peut en dire.

Les saints qui ont vécu hors d'Armorique sont datés avec plus de facilité : Aubin vivait au milieu du vi<sup>e</sup> siècle, Félix et Jean à la fin, Judoc est mort vers 668, Winnoc vers 717, Didier et Moran au viii<sup>e</sup> siècle.

#### IV

Le Baud a eu dans la chronique latine faussement attribuée à Turpin la même confiance que dans Gaufrroi de Montmouth : il a vu des œuvres historiques dans ces deux documents qui ne sont en réalité que des recueils de légendes épiques plus ou moins arrangées par des écrivains à prétentions religieuses et savantes.

La *Chronique de Turpin* pose devant nous le problème de l'origine des chansons de geste. J'ai exposé ailleurs <sup>(2)</sup> comment je le résolvais : je me bornerai ici à résumer les conclusions de mon étude. J'estime que les Bretons Armoricaïns n'ont pas seulement fourni à ce genre de

(1) Il s'agit, en effet, pour moi, de Carloman, frère de Charlemagne, et non du frère de Louis III.

(2) *Les Bretons dans les Chansons de Geste, Mémoires de l'Association Bretonne*, année 1911.



compositions littéraires une œuvre d'inspiration exclusivement bretonne, le roman d'*Aquin*, et quelques personnages des autres chansons, le roi Salomon, le comte Hoël de Nantes. Je crois qu'ici comme dans les romans de la Table ronde ce sont des Bretons qui ont eu l'initiative et que les premières chansons de geste sont sorties de leur plume vers la fin du x<sup>e</sup> siècle.

Les beaux travaux de M. Bédier ont renversé les théories généralement admises jusqu'à lui sur l'origine des chansons de geste ; au lieu d'y voir le développement de complaints contemporaines des événements, les érudits admettent presque tous la thèse développée par lui, à savoir qu'elles ont été composées par des jongleurs d'après les renseignements recueillis par eux au cours de leurs voyages aux sanctuaires les plus vénérés.

Ceci admis, je demanderai comment expliquer que des trois chefs de l'arrière-garde tués en 778 à Roncevaux, le seul qui ait survécu dans la mémoire des poètes soit Roland, marquis de Bretagne, si on n'admet pas que celui-ci avait dans son titre seigneurial, pour parler comme les hommes du x<sup>e</sup> siècle, une raison qui le recommandait spécialement à l'attention des jongleurs bretons pèlerinant sur les routes d'Espagne et qui manquait aux deux autres. Comment expliquer, de plus, que le passage relatif à la composition du contingent breton dans l'armée de Charlemagne ait gardé le souvenir de l'espèce de suzeraineté exercée sur la Bretagne à la fin du x<sup>e</sup> siècle par le comte Eudon de Chartres dont les chefs bretons ne sont que les délégués, ce qui est la situation de Conan de Rennes, si on n'admet pas que la plus ancienne *Chanson de Roland* a été composée peu après cette date par un Breton, seul en état de connaître cette situation très particulière et de très courte durée dans nos annales ? Quel trouvère autre qu'un Breton a pu avoir l'idée de transformer les héros éponymes des deux capitales gallo-romaines, Carhaix et Corseul, déchues de leur situation au profit de Quimper et d'Alet, en adversaires du comte Ogier et du comte Guillaume ? Qui a pu s'intéresser à peu près exclusivement aux personnages des guerres civiles qui ont éclaté sur la frontière bretonne dans les premières années du

règne de Charles le Chauve, Begon, Lambert, Renaud, Ripe, Fromond, Vivien, etc... ? Qui a pu avoir l'idée de donner des noms celtiques, Cador, Marados, etc., aux adversaires de Guillaume et des autres barons chrétiens ? Prenons les grands seigneurs qui figurent dans les chansons de geste avec des titres conformes à ceux qu'ils ont dans l'histoire : ce sont Geofroi d'Anjou, Richard de Normandie, Huon du Mans, Guillaume de Poitiers. Or, la Bretagne est la seule province dont tous ces grands personnages soient à la fois les voisins et qui n'en ait pas d'autres ; rédigée dans un autre pays, cette liste serait incomplète et laisserait une frontière à découvert ; de plus, tous appartiennent à la fin du x<sup>e</sup> siècle, tous sont contemporains de notre Hoël de Nantes.

Il est vrai que ce stade armoricain est méconnaissable dans les œuvres que nous possédons aujourd'hui. Déjà l'histoire avait pu être altérée par nos trouvères, pour qui la rivalité des Français et des Bretons était chose incompréhensible, et qui transportaient aux frontières de la France de leur époque, sur la Garonne, sur le Rhône et sur la Meuse, les événements qui se passaient primitivement sur la basse Loire, de même qu'ils remplaçaient les débarquements des Northmans sur nos côtes par les incursions des Sarrasins sur le littoral méditerranéen, substituant l'actualité à des faits anciens qui avaient perdu toute vraisemblance. Mais c'est surtout dans la France de l'Est, sur les rives de la Meuse, qu'une seconde génération de trouvères me paraît avoir déformé nos légendes primitives. Elle accentua dans ce sens leur localisation géographique. Il lui parut impossible que des Français de l'Ouest parlassent une autre langue que la langue française et elle transforma les Bretons en Allemands et en Bavarois. Les trouvères champenois et picards du xii<sup>e</sup> siècle achevèrent l'œuvre.

## V

Depuis le règne de Nomenoë le récit de Le Baud est généralement exact et les additions qu'y ont faites Dom Lobineau et M. de la Bor-

derie n'ont guère soulevé de critiques. Deux points seulement ont fait l'objet d'assez vives controverses.

1° Nomenoë a-t-il érigé en évêchés les abbayes de Dol, Saint-Brieuc et Tréguier, ou s'est-il borné à fixer les limites des évêchés préexistants ? Mgr Duchesne a soutenu la première thèse, M. de la Borderie la seconde, et celle-ci a été reprise récemment par M. Duine qui a donné une bibliographie très complète de la question <sup>(1)</sup>. Pour Saint-Brieuc et Tréguier la thèse de Mgr Duchesne me paraît préférable ; pour Dol chacun fait valoir en faveur de son opinion de très sérieux arguments, et je me demande si la solution de la question ne serait pas dans une opinion mixte, admettant l'existence d'un grand diocèse domnonéen dont de très bonne heure Dol et Alet se seraient disputé la direction, Dol à cause du caractère épiscopal de son fondateur saint Samson, Alet à cause de son état civil de cité gallo-romaine : suivant que les influences bretonnes ou franques auraient prévalu, le siège du diocèse aurait été tantôt à Dol, tantôt à Alet, et les évêques auraient porté indifféremment l'un ou l'autre de ces deux titres.

2° A quelle époque les reliques des saints bretons ont-elles été emportées hors de Bretagne ? L'opinion traditionnelle fixait cet exode après la mort de Salomon. Elle est aujourd'hui à peu près abandonnée, et si on admet avec M. Duine que la translation de saint Turiau ne se rapporte pas plus que celle de saint Brieuc aux incursions normandes <sup>(2)</sup>, il n'en restera aucune qu'on doive placer avant 919. L'exode de 960 ne me paraît nullement vraisemblable.

J'ai consacré dans les *Mémoires de l'Association bretonne* pour 1905 une étude relative à divers points de détail de l'histoire des ix<sup>e</sup> et x<sup>e</sup> siècles dont je me borne à rappeler les principales conclusions. Le titre de roi donné à Iarnhitin dans une charte du cartulaire de Redon ne prouve nullement qu'il se soit insurgé contre l'autorité franque. Il est probable que Louis le débonnaire n'a fait en 818 qu'une expédition contre Morvan. Le roi Marcon dont il est question dans les *Gesta sanctorum*

(1) *Annales de Bretagne*, tome XXXIII, p. 570 et suiv.

(2) *Ibid.*, tome XXXV, p. 97.

*rotonensium* est un vague souvenir mal daté du roi breton Wihomarch. Nomenoë fut nommé comte de Vannes et duc ou marquis de Bretagne, deux titres synonymes, vers 831, remplaçant le comte Wido, qui lui-même avait probablement succédé à Rorigo. La révolte de 836 ou 837 paraît exacte. La prise d'armes de 841 est une fable. La bataille de Ballon a été livrée le 22 novembre 845 et non en juin, probablement à Baulon. C'est en 846 et non en 851 que Lambert a fait la guerre au comte Guion du Mans. Tout en admettant, d'après les arguments que m'a présentés M. Levillain, l'existence de l'assemblée de Mersen de 847 que j'avais cru douteuse, je pense que les ravages des Bretons en Bessin sont de 846 et non de 851. Nomenoë est mort le 7 mars 851, comme le pense M. Merlet. Il n'y a rien à conclure, pour dater les chartes de Redon, des titres qui y sont conférés à Nomenoë. L'évêque Félix n'est pas un Franc, mais un Breton. Le roi Salomon a été assassiné en Porhoët et non en Poher ou en Léon : Wigon, un de ses meurtriers, dont l'existence m'avait paru douteuse, a été depuis identifié par M. Oheix avec un comte de Cornouaille du même nom. Le comte de Rennes, Judicaël, a été tué par les Northmans en 890 et non en 888. La charte du cartulaire de Redon où l'on a vu une mention du sacre d'Alain le grand se rapporte en réalité à son extrême-onction. Les Northmans n'ont pas pris Nantes en 903. Le comte de Rennes, Conan, est fils de Bérengier et non de Juthael, mais la généalogie de Bérengier dans Le Baud me paraît douteuse <sup>(1)</sup>.

Si M. Étienne Dupont a consacré une étude très complète au rôle des Bretons dans la conquête de l'Angleterre <sup>(2)</sup>, aucun travail n'a été

(1) Le reste de cet article est consacré à un essai de chronologie des incursions des Northmans sur les rives de la Loire et à une étude des procédés au moyen desquels Dudon de Saint-Quentin a composé sa fabuleuse histoire de Normandie. J'ai publié dans la *Revue de Bretagne*, tomes XXXIX, XL et XLII, diverses études sur les règnes d'Alain III, Conan II, Hoël II et Mathias II, ainsi que sur les rapports des rois Henri II et Richard avec les Bretons. Enfin je signale les études de M. Ferdinand Lot sur la prétendue destruction de Saint-Florent par Nomenoë, sur l'épiscopat de Festien de Dol, et sur l'auteur des *Gesta sanctorum rotonensium*, les remarques de M. Duine sur le caractère systématiquement conciliant de ce dernier document, la thèse de M. Colmant attribuant à l'évêque de Nantes Actard le célèbre recueil des *Faussees décrétales*, et les remarques très ingénieuses de M. Duine sur la restauration religieuse en Bretagne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, ses appuis et ses adversaires. (*Annales de Bretagne*, tome XXII, p. 1 et suiv.; tome XXX, p. 435 et suiv.; tome XXII, p. 514; tome XXXII, p. 491 et suiv.)

(2) *Recherches historiques sur les compagnons de Guillaume le Conquérant*, 1907.

fait sur leur participation à la première croisade. Les chroniqueurs latins nous donnent peu de renseignements précis à ce sujet, mais comme ils nous disent que nos compatriotes combattaient avec les Normands, on sera très probablement dans le vrai en disant que, partis de leur pays en septembre 1096, ils s'acheminèrent par Rome vers la Calabre où ils passèrent l'hiver, s'embarquèrent à Brindisi en avril 1097, débarquèrent à Durazzo, gagnèrent Constantinople par l'Albanie et la Macédoine, rejoignirent les autres croisés devant Nicée quelques jours avant la capitulation de la ville en juin 1097, se trouvèrent le 1<sup>er</sup> juillet à la bataille de Gorgoni dans la première colonne attaquée par les Turcs, prirent part au siège et à la défense d'Antioche, 1097-1098, firent une courte apparition au siège de Marrah (octobre 1098), partirent des premiers pour Jérusalem avec Raymond de Toulouse en janvier 1099, un mois avant Godefroi de Bouillon et Robert de Flandre, refusèrent d'abord après la prise de Jérusalem de marcher avec ces deux chefs contre l'armée égyptienne, mais finirent par les rejoindre et décidèrent la victoire d'Ascalon (12 août 1099), enfin rentrèrent en Bretagne en août 1100.

Le rôle des Bretons n'est pas beaucoup plus considérable dans les documents en langue vulgaire que dans les chroniques latines, et de plus il est singulièrement déformé par l'imagination des poètes ou les bévues des copistes. Il a existé un poème limousin dont il ne reste que quelques strophes relatives à la bataille d'Antioche : les Bretons y figurent correctement à la laisse XVII sous les ordres de Robert de Normandie ; mais les deux autres mentions sont erronées, celle qui met (laisse I) « les Bretons forcenés et tous les Angevins » sous les ordres de Huon de Vermandois et de Robert de Flandre, celle qui nomme le duc de Bretagne (laisse IV) parmi les seigneurs méridionaux. Ce poème a servi de base, avec la chronique de Guillaume de Tyr, à une compilation en prose espagnole, la *Gran Conquista de Ultramar*. Alain Fergent y figure à trois reprises sous les formes Alafer de Gaut, Ancelin de Bretagne, Alarat Fulgon (I, 216, II, 54, III, 18). Le comte de Bretagne remplace Robert de Normandie dans différentes énumérations (II, 12, II, 60). Pendant le siège d'Antioche, lorsqu'une partie des

Croisés se porte au devant des armées qui cherchent à délivrer la ville et qu'une autre demeure pour maintenir le blocus, le comte de Bretagne est avec Raymond de Toulouse parmi ceux-ci (II, 56). Enfin Raoul de Montfort figure avec les Grandmesnil et Rotrou du Perche dans les énumérations confuses de la bataille de Gorgoni.

Il existe également un poème français que nous ne connaissons que sous une forme remaniée, attribuée à Graindor de Douai, mais dont la partie principale, le siège d'Antioche, a dû être composée peu de temps après les événements, car si pour certains détails elle s'inspire des chroniques latines, elle semble avoir été la source où ont puisé des écrivains comme Albert d'Aix, à travers la prose duquel on peut reconstituer les vers du poème. Contrairement à la vérité historique, les Bretons seraient arrivés devant Nicée avec les autres croisés. Leurs chefs sont Alain de Nantes et Conan le Breton, deux surnoms qui prouvent à quel point les poèmes historiques sont pénétrés de l'esprit épique, car Alain Fergent n'était pas à cette époque comte de Nantes, mais notre pays étant aux yeux des romanciers divisé en deux régions, le royaume de Bretagne et le comté de Nantes, et Conan de Penthièvre étant naturellement considéré comme le plus Breton des deux, il fallait de toute nécessité attribuer Nantes à Alain. Le comte de Bretagne fait partie de l'arrière-garde lors de la marche des croisés sur Antioche. Lors de l'investissement de la ville il figure entre Robert de Flandre et Godefroi de Bouillon, tantôt avec Robert de Normandie, tantôt dans un article spécial, ce qui constitue une addition postérieure. Dans ce dernier cas on place sous ses ordres trois personnages qui n'ont rien de Breton, Lambert de Liège, Gozelon son frère et leur père Conon que le poète appelle ici Herbert de Bascle, Godescaus et Simon. Alain de Nantes et Quenes le Breton figurent encore parmi les guerriers qui repoussent une sortie des assiégés le jour du combat livré sur la route du port Saint-Siméon. La partie du poème qui raconte la prise de Jérusalem et qui est beaucoup plus romanesque, ne parle des Bretons que pour les associer aux Normands dans le grand assaut livré à la ville, en les plaçant sous les ordres de trois chefs, un Josséran et un Thomas que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, et un

Fouchier de Melent qui, suivant qu'on y voit Meulan ou Milan, fait partie du contingent de l'Île de France ou du contingent lombard qui ayant pris les devants furent détruits l'un et l'autre en Asie mineure en 1096. Dans un poème rédigé vers 1175 pour servir de prologue au précédent, les *Enfances Godefroi*, le comte Alain est représenté comme résidant à Blois, près de son ami le comte Étienne, qui ne paraît pas cependant, lors de la croisade, avoir été plus lié avec lui que Robert de Normandie. Un poème du xiv<sup>e</sup> siècle qui a remanié l'ensemble des chansons de geste relatives à la première croisade, raconte de façon curieuse la fin de Robert de Normandie, et nous avons là un bon exemple des confusions que l'on rencontre sous la plume des trouvères. L'auteur prétend que Robert de Normandie fut battu et pris par son frère Guillaume le bâtard aidé des Bretons, qu'il mourut en prison, et que pour le venger le roi de France enleva aux Anglais la Normandie : or tous ces faits sont historiques, mais le prétendu Guillaume le bâtard est le résultat de la fusion de trois personnages historiques, Henri, frère et vainqueur de Robert, Guillaume leur autre frère et Guillaume le bâtard leur père, et la défaite de Robert en 1106 est antérieure de cent ans à la conquête de la Normandie en 1204. Ce même poème, dans un récit très légendaire du siège de Damas en 1148 y fait périr un Amaury de *Clisson* dans lequel je serais tenté de voir un contemporain de l'auteur introduit par lui dans son œuvre, s'il ne me paraissait substitué par un copiste à un Amaury de Dijon, d'ailleurs absolument imaginaire dont il est question plusieurs fois dans les pages précédentes.

Ce poème est également la source d'un roman en prose, *Baudouin de Flandre*, qui raconte, avec les confusions ordinaires aux romanciers, l'histoire de la France et de la Flandre de 1180 à 1285. Le duc de Bretagne y figure à trois reprises (p. 69, 86 et 189), comme ayant accompagné le roi de France Philippe II dans une prétendue campagne de Flandre de 1212 calquée sur celle de 1181, comme ayant combattu à Bouvines, et comme accompagnant le duc de Bourgogne à la cour de Philippe III lors du procès de Robert de Béthune. J'ignore si ce dernier trait est historique, pour les deux autres la présence du duc de Bretagne

est une invention du trouvère qui a calqué son récit sur les campagnes de 1339 et 1340, où notre duc figura dans l'armée française en compagnie des grands seigneurs que l'auteur lui donne comme compagnons, les ducs de Bourgogne et de Bourbon, les comtes de Forez, d'Armagnac, de Blois et de Dammartin. Un seul événement de notre histoire y fait l'objet d'une allusion inexacte, le roi Jean d'Angleterre y étant accusé d'avoir fait jeter dans la Seine non pas le fils de son frère Geofroi de Bretagne, mais les enfants de son frère Richard.

La mort d'Arthur fait l'objet d'un autre récit légendaire dans le roman en prose de *Valentin et Orson*, composition d'origine mythologique et germanique, rattachée à l'histoire fabuleuse de Pépin, père de Charlemagne. Confondant le siège d'Angers par Arthur en 1199 et sa capture devant Mirebeau en 1202, substituant le roi de France au roi d'Angleterre, le roi Arthur du <sup>vi</sup>e siècle au jeune comte du <sup>xiii</sup>e et remaniant le tout dans un esprit hostile aux Bretons, puisque Arthur y périt victime non d'un assassinat mais d'une condamnation juridique, l'auteur dit que pendant que le roi Pépin était allé guerroyer contre les païens d'Angorie (la principauté turque d'Angora en Asie mineure), le bruit de sa mort se répandit en France. Le roi Artus de Bretagne, se posant en prétendant à la main de sa veuve, s'allia au duc de Berry, aux comtes d'Armagnac, de Montfort et de Nemours, ce qui semble une allusion aux guerres des Bourguignons et des Armagnacs, et vient assiéger Angers, que défendait le comte d'Anjou. Mais Pépin revint et les alliés d'Artus pour obtenir leur pardon, le livrèrent au roi de France qui le fit condamner à mort par le châtelet de Paris.

Puisque j'en suis au rôle des Bretons dans les romans du moyen âge, je citerai encore quelques traits qui n'ont pas été relevés.

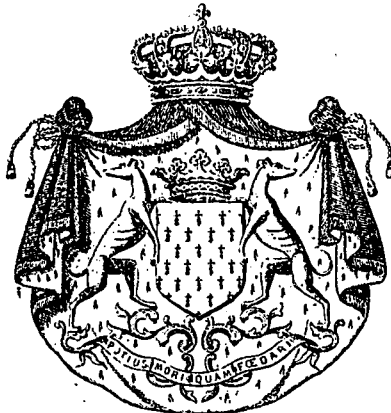
C'est dans l'histoire romanesque des croisades écrite en prose au <sup>xiii</sup>e siècle et connue sous le nom de *Chronique d'Outremer* la mention (p. 215 de l'édition Citry) d'un chevalier chrétien nommé Renaut né en Bretagne, portant comme armoiries de gueules à la croix d'argent, qui, fait prisonnier par Saladin et n'ayant pu payer sa rançon, aurait pour recouvrer sa liberté pris du service dans l'armée musulmane, aurait



décidé la victoire de Gigant où le roi Chorlin de Lubie fut battu par Saladin, aurait été tué par Baudoin de Rame dans un combat livré sous les murs de Damas assiégé par le roi Baudoin de Jérusalem. J'ignore si ces faits ont un fondement historique. C'est dans le *Châtelain de Coucy* (v. 1579-1582) Huon de Lohan (appelé par l'éditeur Hue de Lohart) portant d'azur à trois fascés d'argent, qui joute contre le sire de Fayet dans un tournoi que le poète place entre la Fère et Vendeuil dans les premières années du règne de Philippe-Auguste. Ce sont les nombreux personnages bretons du roman de *Ponthus* que je crois avoir été composé vers 1360 par un noble angevin, le chevalier de la Tour-Landry, et dont j'ai donné une analyse détaillée (1).

(1) *Revue de Bretagne*, tome XXIX, p. 428 et suivantes. Dans l'énumération de la page 510, Raoul de Reix doit être lu Raoul de Rieux et non de Rays.

D'autres romans parlent des Bretons soit de façon détaillée comme *Mélusine* (*Revue de Bretagne*, tome XXIX, p. 423 et suiv.), soit en passant, comme la mention des Bretons dans *Partenapeus*, et dans *Ipomédon* (p. 237 et suiv.); du comte de Bretagne, dans *La Violette* et dans *Jean d'Avesnes*, (p. 118-119); ou comme le fait d'avoir fait de Florimont un fils de Jean d'Orléans et d'Hélène de Bretagne (p. 126) ou d'avoir donné à deux héros de romans les noms de Galeran de Bretagne et d'Artus de Bretagne (tome XXX, p. 33)



---

RENNES

IMPRIMERIE BREVETÉE FRANCIS SIMON, RENNES

---

